



Promotion Santé Suisse

Document de travail 10

Activité physique et alimentation dans les écoles suisses

Résultats du deuxième sondage mené auprès des directions d'écoles
en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein

Promotion Santé Suisse est une fondation soutenue par les cantons et les assureurs maladie. En vertu de son mandat légal (Loi sur l'assurance-maladie, art. 19), elle exécute des mesures destinées à promouvoir la santé. La Fondation est soumise au contrôle de la Confédération. Son organe de décision suprême est le Conseil de Fondation. Deux bureaux, l'un à Berne et l'autre à Lausanne, en forment le secrétariat. Actuellement, chaque personne verse, en Suisse, un montant de CHF 2.40 par année en faveur de Promotion Santé Suisse. Ce montant est encaissé par les assureurs maladie pour le compte de la Fondation.

Dans la série «**Document de travail de Promotion Santé Suisse**», la Fondation publie des travaux réalisés par elle-même ou sur mandat. Ces documents de travail ont pour objectif de soutenir les expertes et experts dans la mise en place de mesures dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention. Le contenu de ces derniers est de la responsabilité de leurs auteurs. Les documents de travail de Promotion Santé Suisse sont généralement disponibles sous forme électronique (PDF).

Impressum

Editeur

Promotion Santé Suisse

Auteur(s)

- Arthur Dubowicz, Università della Svizzera italiana, Lugano
- Dr. Anne-Linda Camerini, Università della Svizzera italiana, Lugano
- Ramona Ludolph, Università della Svizzera italiana, Lugano
- Julia Amann, Università della Svizzera italiana, Lugano
- Prof. Dr. Peter J. Schulz, Università della Svizzera italiana, Lugano

Direction du projet Promotion Santé Suisse

- Lisa Guggenbühl, Responsable Gestion des impacts
- Günter Ackermann, Responsable de projets Qualité et évaluation
- Martina Blaser, Responsable de projets Gestion des impacts

Source et numéro

Promotion Santé Suisse Document de travail 10

Référence bibliographique

Dubowicz, A.; Camerini, A.-L.; Ludolph, R.; Amann, J.; Schulz, P.J. (2013). *Activité physique et alimentation dans les écoles suisses. Résultats du deuxième sondage mené auprès des directions d'écoles en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein*. Promotion Santé Suisse Document de travail 10, Lausanne et Berne

Source image de couverture

Werner Tschan

Renseignements et informations

Promotion Santé Suisse
Avenue de la Gare 52, CH-1003 Lausanne
Tél. +41 21 345 15 15, fax +41 21 345 15 45
office.lausanne@promotionsante.ch, www.promotionsante.ch

Texte original

Allemand

Commandes

Tél. +41 31 350 04 04, fax +41 31 368 17 00, office.lausanne@promotionsante.ch

Numéro de commande

02.0022.FR 10.2013

Ce document de travail est également disponible en allemand et en italien (numéro de commande 02.0022.DE 10.2013 et 02.0022.IT 10.2013).

Téléchargement du fichier PDF

www.promotionsanté.ch/pcs_monitoring

ISSN: 2296-5696

© Promotion Santé Suisse, octobre 2013

Table des matières

Editorial	6
Management Summary	7
1 Objet et but de l'enquête	9
2 Méthode	10
2.1 Fondement de l'enquête actuelle	10
2.2 Prise de contact avec les cantons	10
2.3 Réalisation du sondage	11
2.3.1 Adresses disponibles	11
2.3.2 Réalisation technique	11
2.3.3 Déroulement de la phase de terrain	11
2.4 Structure du questionnaire	12
2.5 Taux de réponse et valeur informative des données	14
3 Résultats	17
3.1 Caractéristiques des écoles	17
3.1.1 Degrés d'enseignement	17
3.1.2 Répartition géographique	18
3.1.3 Statut	18
3.1.4 Nombre d'élèves	18
3.1.5 Proportion d'élèves de langue maternelle étrangère	19
3.2 La santé dans les écoles	19
3.2.1 Ancrage des thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain	19
3.2.2 Mesures d'encouragement	21
3.2.3 L'alimentation, l'activité physique et le poids corporel sain comme thèmes des réunions du personnel enseignant	22
3.2.4 Importance des thèmes de l'alimentation et de l'activité physique	23
3.2.5 Nouvelles mesures sur les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain	24
3.2.6 Projets sur les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain	25
3.3 Alimentation dans les écoles	25
3.3.1 Possibilités de se procurer à boire et à manger durant les pauses	25
3.3.2 Produits alimentaires pour les pauses	28
3.3.3 Recommandations et règles pour une collation saine et équilibrée durant les pauses	30
3.3.4 Encouragement à boire de l'eau	31

3.4	Activité physique dans les écoles	32
3.4.1	Heures d'éducation physique obligatoires et effectives	32
3.4.2	Mise en pratique des heures d'éducation physique obligatoires	33
3.4.3	Sport scolaire facultatif	34
3.4.4	Mesures d'encouragement de l'activité physique	35
3.5	Contacts et réseaux	37
3.5.1	Prise de contact avec les parents	37
3.5.2	Contacts avec les institutions	38
3.5.3	Affiliation aux réseaux d'écoles en santé	40
4	Résumé des principaux résultats et perspectives	46
5	Annexe: Ventilation des réponses par canton et par an	50
Graphique 1:	Recommandations d'action au personnel enseignant sur l'alimentation, l'activité physique, le poids corporel sain	51
Graphique 2:	Règles relatives à l'alimentation, à l'activité physique et au poids corporel sain dans les écoles	52
Graphique 3:	Ancrage de l'alimentation, de l'activité physique, du poids corporel sain dans les lignes directrices/le plan (pluri)annuel	53
Graphique 4:	Budgétisation fixe de moyens pour la promotion de la santé et la prévention	54
Graphique 5:	Utilisation de moyens pour la promotion de la santé et la prévention en dehors du budget	55
Graphique 6:	Utilisation de ressources humaines pour la promotion de la santé et la prévention	56
Graphique 7:	Investissement dans des mesures d'encouragement pour la promotion de la santé et la prévention	57
Graphique 8:	Thématisation de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain dans les réunions du personnel enseignant	58
Graphique 9:	Importance des thèmes de l'alimentation et de l'activité physique	59
Graphique 10:	Nouvelles mesures	60
Graphique 11:	Disponibilité de distributeurs de boissons et de snacks d'exploitants externes	61
Graphique 12:	Disponibilité de distributeurs de boissons et de snacks exploités par les écoles	62
Graphique 13:	Disponibilité de kiosques d'exploitants externes	63
Graphique 14:	Disponibilité de kiosques exploités par les écoles	64
Graphique 15:	Possibilité d'acheter des fruits et des légumes	65
Graphique 16:	Possibilité d'acheter des boissons sans sucre	66
Graphique 17:	Possibilité d'acheter des friandises	67
Graphique 18:	Possibilité d'acheter des snacks salés	68
Graphique 19:	Possibilité d'acheter des boissons sucrées	69
Graphique 20:	Recommandations faites aux élèves pour la collation pendant les pauses	70
Graphique 21:	Recommandations faites aux parents pour une collation saine et équilibrée	71
Graphique 22:	Recommandations faites aux enseignants pour une collation saine et équilibrée durant les pauses	72
Graphique 23:	Organisation d'une collation saine dans les écoles	73
Graphique 24:	Disponibilité de gobelets ou de bouteilles d'eau	74
Graphique 25:	Disponibilité de distributeurs d'eau potable	75
Graphique 26:	Mise en pratique des heures d'éducation physique obligatoires I	76
Graphique 27:	Sport scolaire facultatif	77

Graphique 28: Offres pour promouvoir l'activité physique durant les pauses	78
Graphique 29: Offres pour promouvoir l'activité physique dans l'enseignement	79
Graphique 30: Offres pour promouvoir l'activité physique sur le chemin de l'école	80
Graphique 31: Discussion au sujet de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain lors de soirées des parents	81
Graphique 32: Circulaire d'information aux parents au sujet de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain	82
Graphique 33: Organisation de réunions spéciales des parents sur les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain	83
Graphique 34: Contact avec les autorités cantonales	84
Graphique 35: Contact avec des instituts professionnels	85
Graphique 36: Echanges avec d'autres écoles	86
Graphique 37: Adhésion au Réseau suisse d'écoles en santé (RSES) et/ou à un réseau cantonal	87

Remarque au sujet du présent rapport

Pour les cantons suisses accompagnés d'un astérisque (*) dans le texte, les résultats reposent sur les déclarations de dix directions d'écoles ou moins. Ils doivent donc être interprétés avec prudence.

Editorial

Un poids corporel sain – notre priorité à long terme

En 2007, 30,4 % de la population suisse âgée de 18 ans et plus était en surpoids et 8,2 % souffrait d'obésité. Les dernières enquêtes montrent que ces problèmes touchent environ 17 % des élèves en moyenne. Un engagement systématique face à un phénomène qui a pris depuis des années les proportions d'une épidémie mondiale est impératif car le risque de développer différentes maladies augmente en fonction de l'indice de masse corporelle (IMC). Il est donc essentiel d'empêcher l'apparition même du surpoids ou de l'obésité.

Le domaine «Poids corporel sain» est un élément central de la stratégie à long terme 2007–2018 de Promotion Santé Suisse. Avec nos partenaires cantonaux, nous investissons une grande partie de nos ressources dans le domaine du poids corporel sain chez les enfants et les adolescents. L'objectif à long terme est d'augmenter la part de la population ayant un poids corporel sain. Grâce à une stratégie qui porte aussi bien sur les conditions que sur les comportements, Promotion Santé Suisse entend contribuer à inverser la tendance qui prédomine actuellement.

Interventions dans le cadre (setting) de l'école

Depuis 2007, Promotion Santé Suisse met en œuvre des programmes d'action cantonaux pour un poids corporel sain (PAC) en association avec 20 cantons. Ces programmes influent également sur le cadre (setting) de l'école, où les projets les plus divers trouvent leur place. Parallèlement, Promotion Santé Suisse finance et dirige, en collaboration avec l'Office fédéral de la santé publique, le Réseau suisse d'écoles en santé (RSES) fondé en 1993, auquel sont actuellement affiliés 20 réseaux cantonaux comprenant 1500 écoles de Suisse et de la Principauté de Liechtenstein.

Il ne fait aucun doute que l'école constitue un lieu important pour réaliser des interventions, notamment parce qu'il est possible, tout du moins à l'école primaire, d'y atteindre tous les enfants indépendamment de leurs origines sociales. Cela étant, les interventions scolaires ne sauraient être efficaces que si

elles sont ancrées dans un programme global qui intègre, par exemple, la commune politique et les parents. L'école joue certes un rôle prépondérant pour ce qui est des mesures de prévention et de promotion de la santé, mais elle ne peut ni ne doit en assumer seule la responsabilité. Qui plus est, ce n'est pas sa mission centrale. Le surpoids et l'obésité avec toutes leurs conséquences négatives constituent un défi complexe qui concerne l'ensemble de la société. Ils exigent aussi de trouver des solutions communes où les familles assument la responsabilité de leurs enfants avec la participation de l'ensemble de la société.

Monitoring des conditions cadres comme fondement de la planification et de la gestion

Afin de constater les changements visés par les interventions voire même d'en démontrer les effets souhaités, il est indispensable d'effectuer régulièrement un monitoring et des évaluations. Le présent monitoring des conditions dans le domaine de l'alimentation et de l'activité physique dans les écoles suisses constitue une étape importante pour suivre les tendances générales dans ce setting. Du point de vue des directeurs d'école, ces résultats donnent aux autres concepteurs du cadre de vie qu'est l'école des indications sur les conditions actuelles que les élèves et le corps enseignant rencontrent quotidiennement dans le domaine de l'activité physique et de l'alimentation. Ils constituent une base précieuse permettant une réflexion commune et servant à planifier et gérer l'évolution future dans le contexte dynamique de l'école.

Nous saisissons cette occasion pour remercier nos partenaires dans les cantons et notamment les directions d'école participantes pour leur excellente collaboration dans le cadre de ce projet.

Bettina Schulte-Abel

Vice-directrice et Cheffe Programmes

Jvo Schneider

Co-responsable Poids corporel sain

Management Summary

Promotion Santé Suisse s'engage avec ses partenaires de la Confédération et des cantons pour la promotion d'un poids sain chez les enfants et les adolescents. A cette fin, de nombreuses mesures sont mises en place dans le cadre de la stratégie à long terme «Poids corporel sain», dont des modules intégrés dans la journée scolaire et soutenus par les programmes d'action cantonaux. L'objectif à long terme de ces mesures est de sensibiliser durablement les enfants et les adolescents à l'importance d'une alimentation équilibrée, d'une activité physique suffisante et d'un poids corporel sain.

Le présent rapport analyse les comportements des écoles ainsi que les mesures prises par celles-ci en matière d'alimentation, d'activité physique et de poids corporel sain, qui sont des facteurs d'influence directe sur le poids et l'état de santé général des enfants et des adolescents. Les résultats de l'étude se basent sur les données récoltées en 2013 et sur la comparaison faite avec l'année 2009. A l'époque, 1383 directions d'écoles de 24 cantons suisses et 31 de la Principauté du Liechtenstein avaient répondu au questionnaire en ligne. Cette année, 916 directions d'écoles pour la Suisse et 13 pour le Liechtenstein ont participé à l'enquête. En 2013, les réponses des 916 directions d'écoles suisses interrogées représentent 8738 écoles publiques obligatoires dans 22 cantons (école infantine, degrés primaire et secondaire I), soit quelque 760 000 élèves.

Les principaux résultats

- En comparaison avec le premier sondage, les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain sont moins fréquemment ancrés dans les écoles suisses. Les thèmes sont ancrés dans près de la moitié des écoles suisses interrogées, et ce sous la forme de **consignes d'action données au corps enseignant**. En comparaison avec 2009, cela représente un recul de 10%.
- La majorité des écoles interrogées mettent des **ressources** financières, personnelles ou morales à disposition **pour des mesures de promotion** dans ce domaine. Seul un quart d'entre elles environ affirme n'y consacrer aucune ressource.
- En ce qui concerne l'**alimentation**, le nombre d'écoles proposant une offre d'en-cas pour les dix-heures et les goûters a augmenté par rapport à 2009. A ce titre, le nombre de cantines ayant obtenu le label «Fourchette verte», garant de repas équilibrés et conformes aux principes d'une alimentation saine, a nettement augmenté en 2013 (de 69 à 98 écoles). En revanche, le nombre des écoles interrogées ayant distribué des recommandations ou des instructions pour un dix-heures sain («Znüni») aux élèves a baissé. Plus de la moitié des écoles le font toutefois encore en 2013.
- Quatre écoles interrogées sur cinq ont pris des mesures spéciales pour **promouvoir la consommation d'eau** en mettant notamment de l'eau potable gratuite à disposition dans les salles de classe, à la cantine ou dans l'enceinte de l'école. En outre, la consommation d'eau est thématiquée en cours dans un cinquième des écoles interrogées. Il arrive également toujours plus souvent que des gobelets ou gourdes soient offerts gratuitement. Toutefois, seules un peu moins de la moitié des cantines servent gratuitement de l'eau potable.

- En ce qui concerne la **promotion de l'activité physique**, selon les directions interrogées, presque toutes les écoles respectent leurs obligations en matière d'éducation physique, à savoir trois périodes hebdomadaires. Au-delà des cours hebdomadaires réguliers, plus d'un tiers d'entre elles organisent des camps de sport, des semaines thématiques ou des journées sportives. De plus, environ la moitié des écoles proposent des heures de sport scolaire facultatives, orchestrées la plupart du temps par les enseignants. Dans environ deux tiers des écoles interrogées, l'activité physique est encouragée de façon générale avec, notamment, la présence de matériel favorisant l'activité physique pendant les récréations ou encore des cours bien rythmés. En ce sens, les écoles obligatoires comptent parmi les principaux promoteurs d'activité physique auprès des élèves suisses.
- L'ancrage dans la journée scolaire des thèmes alimentation, activité physique et poids corporel sain est favorisé par le **Réseau suisse d'écoles en santé (RSES)** et les **réseaux cantonaux d'écoles en santé (RCES)**. En 2013, 27 % des écoles interrogées sont actives dans un tel réseau, soit une légère hausse par rapport à 2009. Les écoles intégrées aux réseaux n'arborent toutefois pas un quotidien systématiquement meilleur en matière d'alimentation et d'activité physique que les écoles n'appartenant pas à un réseau.
- Il est plus pertinent de considérer une école comme une entité globalement saine plutôt que de considérer les thèmes de l'alimentation et de l'activité physique individuellement.

1 Objet et but de l'enquête

Promotion Santé Suisse s'engage avec ses partenaires de la Confédération et des cantons en faveur de la promotion d'un poids corporel sain chez les enfants et les adolescents. Pour cela, de nombreuses mesures sont mises en œuvre dans le cadre du plan stratégique à long terme «Poids corporel sain», notamment les projets modulaires soutenus par les programmes d'action cantonaux, qui sont intégrés dans le quotidien scolaire. L'objectif à long terme de ces mesures est de sensibiliser durablement les enfants et les adolescents à l'importance d'une alimentation équilibrée, d'une activité physique suffisante et d'un poids corporel sain. En outre, de nombreuses écoles de Suisse et de la Principauté de Liechtenstein ont commencé à créer les conditions nécessaires pour promouvoir un poids corporel sain chez leurs élèves. Cela passe par exemple par l'aménagement d'un environnement propice à l'activité physique avec une cour de récréation ou encore par le développement d'une offre de restauration saine pour les pauses. Il est également possible de promouvoir un poids corporel sain en impliquant et en informant les parents à l'aide de brochures ou de réunions d'information. L'investissement dans les ressources humaines (comme les mesures de formation continue pour le personnel enseignant par exemple) ou la participation à des offres institutionnalisées telles que les projets modulaires soutenus par les programmes d'action cantonaux font aussi partie des initiatives scolaires pour un poids corporel sain.

Pour pouvoir contrôler le succès des activités menées dans le cadre du programme «Poids corporel sain» et continuer à les mettre en œuvre de manière ciblée, il est nécessaire d'évaluer régulièrement les mesures introduites. C'est la raison pour laquelle Promotion Santé Suisse consacre une partie de ses moyens au recensement systématique des mesures et des conditions visant à promouvoir un poids corporel sain dans les écoles de Suisse et de la Principauté de Liechtenstein. Pour cela, les directions d'écoles sont interrogées directement sur les conditions cadres et les actions en place dans leur école,

afin de déterminer le degré d'intérêt, de sensibilisation et de disposition à agir dans les différents établissements scolaires, mais aussi de se faire une idée d'ensemble des mesures déjà introduites. En outre, étant donné que ce sondage en est déjà à sa deuxième édition, les résultats fournissent des informations sur l'évolution des conditions au fil du temps.

Le présent rapport expose les résultats du sondage mené en 2013 et les met en parallèle avec ceux du premier sondage, réalisé en 2009. Après une brève description de la méthode utilisée, on expliquera ensuite les particularités spécifiques à la conception d'un sondage mené auprès de directions d'écoles en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein. Enfin, les résultats actuels pour l'ensemble de la Suisse seront présentés en moyenne et, si cela revêt un quelconque intérêt, comparativement au regard de différents autres aspects tels que les niveaux scolaires ou les sites. Il sera également fait mention des différences cantonales, bien que la comparaison cantonale ne soit pas l'objectif premier de ce rapport. Pour finir, les principaux résultats seront résumés dans la conclusion.

2 Méthode

2.1 Fondement de l'enquête actuelle

Etant donné qu'il s'adresse directement aux directions d'écoles, le questionnaire de l'enquête actuelle doit être conçu en tenant compte d'un certain nombre de particularités spécifiques à ce groupe cible. A ce titre, citons notamment le fait que les participant(e)s potentiel(le)s à l'étude ont un emploi du temps très chargé et sont invités à participer à des sondages nettement plus souvent que d'autres groupes de personnes, par exemple pour les évaluations réalisées par les départements cantonaux de l'éducation et de la formation. Par conséquent, le questionnaire se concentre sur la collecte des informations qu'il est impossible d'obtenir par le biais d'autres sources (telles que l'Office fédéral de la statistique par exemple). Afin de déterminer la nature des données collectées dans les différents cantons, mais aussi les services qui systématisent ou documentent ces données et la façon dont ils procèdent à cet effet, une étude préliminaire approfondie a été réalisée en 2008.¹

Le premier sondage quantitatif mené auprès des écoles sur les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain a été réalisé au printemps 2009 dans 24 cantons suisses² et dans la Principauté de Liechtenstein. L'enquête s'adressait à toutes les écoles enfantines ainsi qu'aux écoles des degrés primaire et secondaire I.

L'invitation au sondage en ligne, se présentant comme un message avec un lien vers le questionnaire, avait été envoyée aux directions d'écoles par e-mail ou par courrier postal, selon les coordonnées mises à disposition par les cantons. Au total, les directeurs de l'instruction publique des cantons suisses avaient fourni 4137 adresses, dont 1842 adresses électroniques et 2295 adresses postales. La Principauté de Liechtenstein avait fourni 40 adresses e-mail. Dans

les cantons où le lien vers le questionnaire avait été envoyé par e-mail, en moyenne 52% des personnes contactées avaient répondu. Dans ceux où il avait fallu envoyer les données d'accès au site Internet du sondage et un mot de passe par courrier postal, le taux de réponse s'était élevé à 20% en moyenne. Dans la Principauté de Liechtenstein, 78% des directions d'écoles avaient répondu. Le taux de réponse global – en tenant compte de tous les cantons suisses participants et de la Principauté de Liechtenstein – s'élevait à 35% en moyenne.

2.2 Prise de contact avec les cantons

Les directions de l'instruction publique de tous les cantons suisses et de la Principauté de Liechtenstein ont également été contactées par Promotion Santé Suisse avant la deuxième vague d'enquête. En effet, à l'automne 2012, Promotion Santé Suisse leur a envoyé un courrier expliquant l'objectif et le déroulement du sondage, et demandant la permission de procéder à un nouveau sondage quantitatif. Si elles souhaitaient participer à l'étude, les directions de l'instruction publique étaient également priées d'envoyer une liste avec les adresses e-mail de l'ensemble des directions d'écoles primaires publiques obligatoires du canton concerné ou d'indiquer le nom de l'interlocuteur correspondant.

Au total, 22 des 26 cantons suisses ainsi que la Principauté de Liechtenstein ont participé à l'enquête actuelle. Comme pour la première vague d'enquête, celle-ci a parfois nécessité plusieurs échanges de courriers ou entretiens téléphoniques en raison des obligations précises auxquelles elle était soumise. Les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures, de Bâle-Ville et de Zoug n'ont, pour diverses raisons, pas souhaité que leurs directions d'écoles répondent

¹ Cf. Ehmig S., Furrer C., Lenares J. (2009). *Activité physique et alimentation dans les écoles suisses. Résultats de l'étude comparative menée auprès des directions d'écoles en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein*. Lugano: Università della Svizzera italiana sur mandat de Promotion Santé Suisse.

² Les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures et de Thurgovie n'ont pas souhaité participer au sondage en 2009.

au sondage. Le canton de Berne a informé ses directions d'écoles du sondage via une newsletter interne car il n'a pas eu le droit de communiquer leurs adresses e-mail à Promotion Santé Suisse. Suite à cela, 15 directions d'écoles se sont déclarées favorables à une éventuelle participation. Face à ce nombre peu élevé (en comparaison avec les 228 cas de 2009), il fut décidé de ne pas réaliser le sondage dans le canton de Berne. En revanche, le canton de Thurgovie a participé pour la première fois à l'enquête.

2.3 Réalisation du sondage

2.3.1 Adresses disponibles

Pour le sondage actuel, 2035 adresses e-mail de directions d'écoles ont été mises à disposition par les cantons suivants: Argovie, Appenzell Rhodes-Extérieures, Bâle-Campagne, Fribourg, Genève, Glaris, Grisons, Jura, Lucerne, Neuchâtel, Nidwald, Obwald, Saint-Gall, Schaffhouse, Soleure, Schwyz, Thurgovie, Tessin, Uri, Vaud, Valais³ et Zurich. Dans les cantons de Soleure, Fribourg et Bâle-Campagne, la communication directe des adresses des directions d'écoles à Promotion Santé Suisse n'était pas autorisée. C'est pourquoi, dans ces cantons, le sondage a été transmis via les interlocuteurs cantonaux concernés, en l'occurrence 100 directions d'écoles de Bâle-Campagne, 123 de Fribourg et 115 de Soleure. Suite à des problèmes techniques, il a fallu procéder à une nouvelle collecte de données dans 27 écoles primaires francophones du canton du Valais, laquelle est toutefois restée sans réponse, probablement en raison du délai de collecte serré ou des périodes de vacances. Par conséquent, 2373 directions d'écoles suisses ont été contactées au total, soit 1682 de moins qu'en 2009. Pour la Principauté de Liechtenstein, seules 20 adresses e-mail ont été fournies, soit deux fois moins qu'en 2009.⁴

2.3.2 Réalisation technique

Pour ce deuxième sondage, le lien vers le questionnaire a exclusivement été envoyé directement par e-mail ou transmis en ligne via les interlocuteurs cantonaux. L'envoi du lien par courrier postal a été écarté en raison du faible taux de réponse obtenu par ce biais lors du premier sondage. Le questionnaire a été programmé via le propre logiciel de création de questionnaires de l'Università della Svizzera italiana. Les participant(e)s avaient la possibilité d'accéder plusieurs fois au questionnaire pour pouvoir le remplir en plusieurs étapes. Dans ce cas, ils étaient toujours redirigés à l'endroit du sondage où ils s'étaient arrêtés la fois précédente. Cependant, le questionnaire ne pouvait être finalisé et soumis qu'une seule fois afin d'empêcher les participations multiples. Grâce aux liens personnalisés qui ont été envoyés aux directions d'écoles dont les adresses e-mail avaient été fournies par les cantons, il a été possible de recenser électroniquement les personnes qui avaient déjà répondu au sondage. Ce recensement n'a cependant pas été possible pour Fribourg, Soleure et Bâle-Campagne puisque dans ces cantons, un lien ouvert a été envoyé aux directions d'écoles par l'intermédiaire des interlocuteurs cantonaux. On a donc dans ces cas-là seulement pu déterminer un nombre total de participants à l'échelle cantonale. Les données issues des deux méthodes de sondage ont été par la suite rassemblées dans un fichier global servant de base pour l'analyse et garantissant toujours l'anonymat de toutes les réponses données.

2.3.3 Déroulement de la phase de terrain

L'e-mail contenant le lien vers le questionnaire a été envoyé le 13 mars 2013. Les directions d'écoles pour lesquelles l'Institute of Communication and Health disposait d'une adresse e-mail ont reçu un e-mail et un lien personnalisés. Pour les cantons de Fribourg, Bâle-Campagne et Soleure, un e-mail général contenant un lien d'accès au sondage ouvert et spécifique au canton concerné a été envoyé aux interlocuteurs cantonaux, qui l'ont transmis le jour-même aux di-

³ A l'exception des écoles francophones comprenant seulement le niveau de la primaire.

⁴ Il s'agit ici du nombre d'adresses corrigé, certain(e)s directeur/trices d'écoles apparaissant plusieurs fois avec la même adresse e-mail dans les listes. Pour ne pas importuner inutilement ces personnes, un seul e-mail contenant le lien a été envoyé à chaque directeur/trice d'école. Dans l'e-mail, il était toutefois précisé que les personnes responsables de plusieurs écoles pouvaient recevoir un lien supplémentaire afin de répondre au questionnaire pour chacun de leur établissement.

rections d'écoles. Rédigés dans la langue officielle du canton concerné, les documents ont été autorisés par Promotion Santé Suisse avant d'être envoyés. Dans les cantons multilingues comme les Grisons, la langue dans laquelle les directions d'écoles souhaitaient être contactées avait été précisée dans la liste d'adresses et les documents ont été adaptés en conséquence.

Pour garantir un taux de réponse maximal, les directions d'écoles de 20 cantons⁵ ont été recontactées jusqu'à deux fois au sujet de la participation au sondage. L'enquête a pris fin le 12 mai 2013, soit une phase de terrain d'à peine deux mois correspondant plus ou moins à la période de collecte de données du sondage de 2009.

2.4 Structure du questionnaire

Le questionnaire était composé de 26 questions, dont certaines ont été rajoutées depuis la dernière enquête, portant notamment sur l'importance des thèmes de l'alimentation et de l'activité physique par rapport à d'autres thèmes, sur le traitement de ces thèmes dans l'enseignement, sur les nouvelles mesures dans le domaine de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain, ou encore sur le sport scolaire facultatif. En outre, la formulation de certaines questions du questionnaire de 2009 a été adaptée en fonction des expériences de la première enquête, ce qui limite la possibilité de comparer directement les résultats des deux sessions concernant ces questions. Le questionnaire a été remanié avec la participation de directions d'écoles ainsi que de représentant(e)s de la CDIP (Conférence des directeurs de l'instruction publique), de l'Office fédéral de la santé publique et de l'Office fédéral du sport, des programmes d'action cantonaux pour un poids corporel sain, du Réseau des écoles en santé, de services de médecine scolaire, de la Haute école pédagogique de Suisse centrale et d'autres organisations. Nous profitons de l'occasion pour remercier toutes ces personnes pour leur précieuse collaboration.

Les questions étaient, à quelques exceptions près, des questions fermées à choix multiple et les participants pouvaient dans la plupart des cas choisir plusieurs réponses. En plus des options de réponse proposées, les personnes interrogées avaient généralement la possibilité de donner des indications supplémentaires. Ce type de conception vise à garantir que les directions d'écoles puissent choisir ou mentionner tout ce qui correspond à leur école afin d'obtenir une image complète de toutes les activités menées dans les domaines de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain.

Le questionnaire contient six blocs thématiques:

- traitement général des thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain,
- activités dans le domaine de l'alimentation,
- activités dans le domaine de l'activité physique et du sport,
- projets et nouvelles mesures sur les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain,
- importance de la promotion de la santé et de la prévention de façon générale et au regard de différents thèmes en particulier,
- questions générales concernant l'organisation structurelle et l'affiliation à un réseau d'écoles en santé.

Le *traitement général des thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain* inclut d'une part l'ancrage de ces domaines dans l'école – en dehors et dans le cadre des heures obligatoires d'éducation physique et d'éducation nutritionnelle (équival. économie familiale et cuisine, enquête 2009). Il est ici également demandé si l'école met des ressources financières, humaines ou autres à disposition pour la promotion d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique suffisante. Ce bloc thématique comprend également la question relative à la mise en réseau institutionnelle de l'école au niveau cantonal ou communal, laquelle permet de savoir si les écoles échangent régulièrement des informations avec d'autres institutions sur les thèmes de

⁵ Le canton de Fribourg n'a, de façon générale, pas souhaité qu'un e-mail de rappel soit envoyé. Le canton de Soleure n'a pas souhaité que le deuxième e-mail de rappel soit envoyé.

l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain. Enfin, les questions de ce bloc thématique indiquent si et comment ces domaines sont traités dans le cadre des réunions du personnel enseignant et dans les relations avec les parents. Elles donnent ainsi une première impression générale de la situation en ce qui concerne les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain dans les différentes écoles.

Le bloc thématique sur l'alimentation sert à recenser les activités et offres scolaires spécifiques à ce domaine. Il s'agit ici notamment des possibilités de restauration offertes aux élèves pour les pauses et le repas du midi, aussi bien en ce qui concerne le lieu où les élèves peuvent acheter leurs produits alimentaires pendant les pauses (par exemple kiosque, cantine, boulangerie) que sur le plan des produits proposés (par exemple sucreries, viennoiseries, fruits). Il est en outre demandé s'il existe des règles ou des recommandations pour une collation saine et équilibrée à la pause du matin dans l'école et si oui, de qui elles émanent. La question relative à l'incitation à boire de l'eau à l'école par l'intermédiaire d'offres spécifiques telles que la mise à disposition de distributeurs d'eau fraîche ou de bouteilles d'eau gratuites fait également partie du bloc thématique sur l'alimentation.

Le groupe de questions relatif aux *activités menées dans le domaine de l'activité physique et du sport* porte tout d'abord sur l'offre de sport scolaire obligatoire et facultatif ainsi que sur sa composition. Les personnes interrogées devaient indiquer combien d'heures d'éducation physique obligatoires sont dispensées régulièrement en moyenne et sous quelle forme (par exemple cours hebdomadaires, camps de sport, semaines de projet). Elles devaient en outre préciser s'il existe une offre de sport scolaire facultatif dans leur école et si oui, si cette offre est subventionnée par Jeunesse+Sport et par qui elle est dispensée. Ce bloc thématique recense en outre l'existence des offres destinées à la promotion de l'activité physique en dehors de l'enseignement du sport. Ces offres peuvent par exemple porter sur l'augmentation de l'activité physique dans l'enseignement, pendant les pauses ou sur le chemin de l'école.

Pour déterminer quels *projets concrets pour la promotion d'une alimentation équilibrée et d'une activité*

physique suffisante sont actuellement mis en œuvre dans les écoles, les participant(e)s devaient choisir les activités réalisées dans leur école durant l'année scolaire en cours dans une liste d'actions correspondantes spécifiques au canton. Les personnes interrogées avaient en outre la possibilité d'ajouter tout éventuel projet ne figurant pas dans la liste. De plus, elles devaient préciser si de nouvelles mesures sur les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique ou du poids corporel sain avaient été prises dans leur établissement scolaire au cours des trois dernières années en raison de stratégies ou d'offres cantonales.

Le bloc thématique suivant porte sur *l'importance accordée à la promotion de la santé et à la prévention*. Dans ce bloc, les personnes interrogées devaient tout d'abord indiquer l'importance qu'elles accordent à la promotion de la santé et à la prévention en général par rapport à d'autres problématiques interdisciplinaires telles que le développement de l'école ou l'intégration. Elles devaient en outre classer les différents thèmes comme la prévention des addictions, l'activité physique, l'éducation sexuelle, l'alimentation, etc. par ordre d'importance pour l'école concernée. Ce classement renseigne sur le rôle que jouent l'alimentation et l'activité physique par rapport à d'autres défis du quotidien scolaire.

Le questionnaire se termine par des questions d'ordre général sur *les caractéristiques structurelles et la mise en réseau de l'école*. Pour donner une idée de l'organisation structurelle de l'école, les personnes interrogées étaient priées d'indiquer la forme d'organisation (publique, semi-privée, privée), le nombre d'élèves et les degrés scolaires enseignés. Elles devaient en outre fournir une estimation du nombre d'élèves entrant régulièrement en contact avec les mesures de l'école concernant les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain. Afin que l'établissement scolaire puisse être classé dans l'une des trois catégories de site (ville, agglomération ou zone rurale) au cours de l'analyse, les personnes interrogées devaient préciser le code postal de l'école. Les caractéristiques structurelles incluaient également l'estimation, par les directions d'écoles, du pourcentage d'élèves dont la langue maternelle n'est pas une des langues du canton. Les personnes interrogées étaient aussi

priées d'indiquer si l'établissement scolaire était membre du Réseau suisse des écoles en santé ou d'un réseau cantonal d'écoles en santé, et si oui, de préciser si l'alimentation et/ou l'activité physique faisai(en)t partie de leurs thèmes prioritaires ou, à défaut, si ces réseaux s'engageaient quand même dans ces domaines. Enfin, à la fin du questionnaire, les directions d'écoles avaient la possibilité d'ajouter des remarques sur les thèmes de l'activité physique et de l'alimentation dans leur école.

2.5 Taux de réponse et valeur informative des données

Dans le cadre de l'enquête actuelle, 2373 directions d'écoles ont été contactées dans 22 cantons suisses et 20 directions d'écoles dans la Principauté de Liechtenstein. Sur ces 2393 personnes contactées au total, 916 directions d'écoles suisses et 13 directions d'écoles de la Principauté de Liechtenstein ont rempli l'intégralité du questionnaire en ligne, soit un taux de réponse de 38% pour toute la Suisse et de 65% pour la Principauté de Liechtenstein. Le taux de réponse global – en tenant compte de tous les cantons suisses participants et de la Principauté de Liechtenstein – s'élève à 39% (2009: 35%). En valeur absolue, l'échantillon du sondage actuel est toutefois plus petit que celui du premier sondage (2013: 929 écoles représentées, 2009: 1414 écoles représentées). Néanmoins, l'échantillon de 2013 contient davantage d'écoles de plus de 150 élèves que celui de 2009 (2013: 77%, 2009: 65%).

L'envoi du lien vers le questionnaire en ligne par la poste a cette fois-ci été sciemment écarté car le taux de réponse pour cette forme de prise de contact s'était révélé très faible en 2009. On peut toutefois supposer qu'en raison de la suppression de l'invitation à participer au sondage par voie postale, une partie (même infime) des directions d'écoles interrogées en 2009 n'a pas réitéré sa participation au sondage de 2013. Ce phénomène devra être pris en compte lors de la comparaison des taux de réponse pour les enquêtes de 2009 et 2013. De plus, en raison de l'abandon des cantons de Bâle-Ville et de Zoug, de l'élimination du canton de Berne du fait de problèmes d'accès aux directions d'écoles ou à leur adresse

e-mail, et de l'entrée du canton de Thurgovie, il est impossible de procéder à une comparaison intra-cantonale des deux périodes d'enquête pour ces cantons.

Face à la très grande disparité du nombre total de directions d'écoles dans les différents cantons (de 7 dans le canton d'Obwald à 555 dans le canton de Zurich), la pertinence d'une comparaison des taux de réponse entre les cantons est limitée. La vue d'ensemble fournie par le graphique 1 vise plutôt à permettre de suivre l'évolution de la disposition à participer au sondage au sein des différents cantons.

Les taux de réponse indiqués dans le graphique 1 sont basés sur des échantillons corrigés (directions d'écoles avec adresses disponibles et valables). Il convient toutefois de tenir compte d'au moins deux facteurs susceptibles de compromettre l'interprétation des résultats:

1. Il faut partir du principe que les adresses fournies ne sont pas toujours comparables: dans certains cas, il s'agit des adresses de directions d'écoles responsables d'un ou de plusieurs établissements scolaires. Dans d'autres cas, il peut s'agir d'adresses d'écoles ou d'établissements scolaires. Les différentes personnes ont donc parfois été contactées plusieurs fois. En outre, dans certains cantons, les structures scolaires ont changé depuis le premier sondage. Par exemple, dans le canton de Neuchâtel, les écoles ont été regroupées dans des cercles scolaires, ce qui signifie qu'une personne est responsable de plusieurs écoles et que le nombre d'interlocuteurs a donc diminué.
2. Dans certains cantons, le taux de réponse est inférieur à 30%. Il faut partir du principe que l'intérêt, les points de vue et les expériences des personnes n'ayant pas répondu sont systématiquement différents de l'intérêt, des points de vue et des expériences des personnes ayant répondu. Plus le taux de réponse d'un canton est faible, moins les réponses des directions d'écoles pour ce canton sont généralisables. Il en va de même pour les résultats globaux des 22 cantons participants, lesquels sont certes indiqués sous forme de moyenne, mais ne peuvent représenter le pays entier que sous réserve.

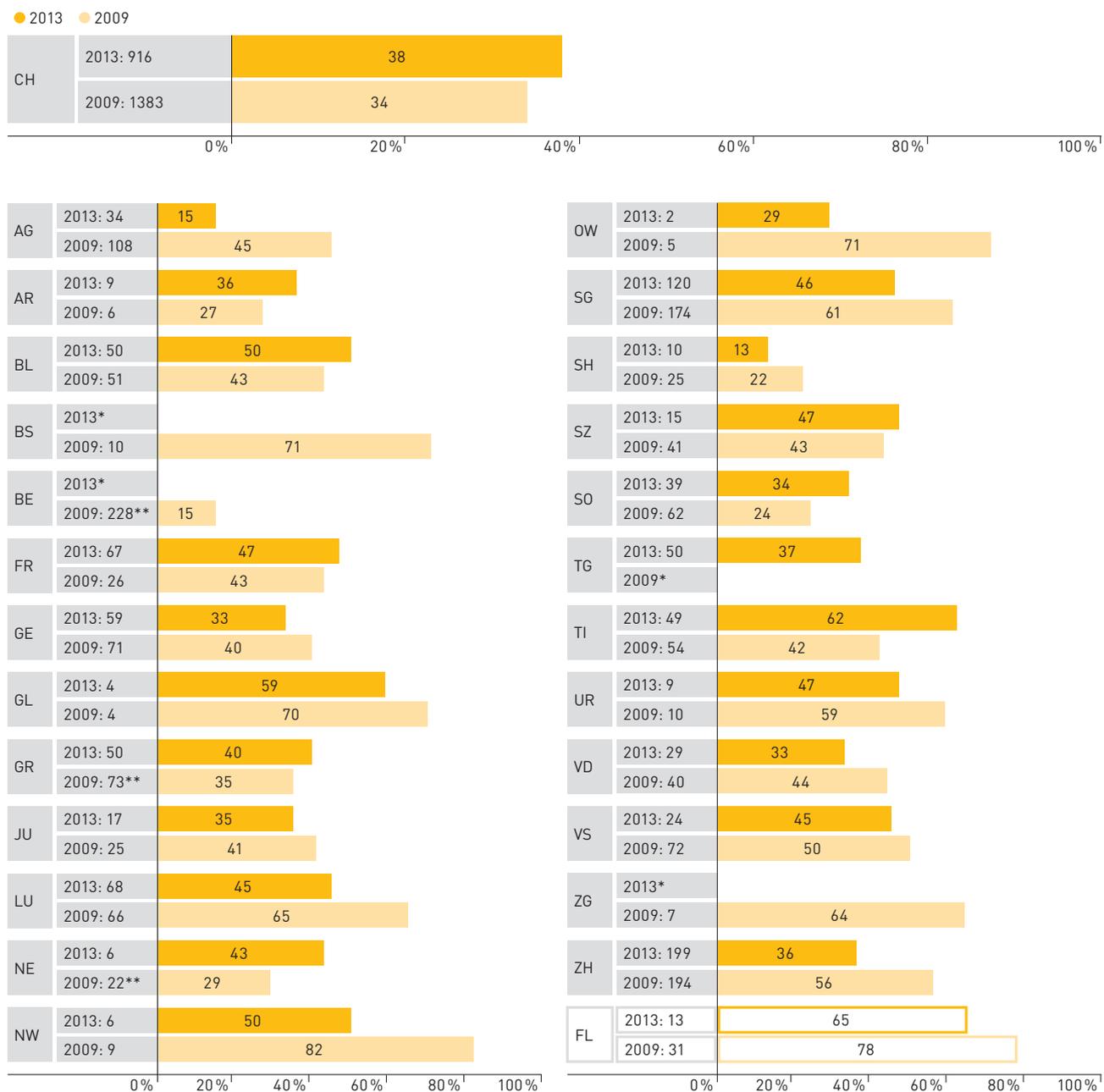
En ce qui concerne la comparabilité des deux enquêtes, il convient de souligner que la suppression des cantons de Berne, Bâle-Ville et Zoug ainsi que l'entrée du canton de Thurgovie dans la deuxième enquête compromettent la comparabilité des valeurs totales pour les deux enquêtes. Cependant, pour garantir que les échantillons des deux sondages ne diffèrent pas trop l'un de l'autre dans leurs caractéristiques structurelles du fait de la variation du nombre de cantons, les données relatives aux écoles interrogées (taille de l'école, site, type d'école, proportion de migrants ou de locuteurs non natifs) de tous les cantons inclus dans chaque enquête (2013: n=22, 2009: n=24) ont, pour les deux enquêtes, été mises en parallèle avec celles des cantons présents dans les deux enquêtes (n=21). Dans ce cadre, aucune différence notable n'est apparue dans la composition des échantillons sur lesquels les résultats suivants sont basés. Néanmoins, les comparaisons des deux enquêtes indiquées dans la partie relative aux résultats doivent toujours être interprétées en tenant compte des différences de composition des échantillons.

Les résultats sont tout d'abord toujours indiqués sous forme de moyennes et de comparaisons pour les écoles interrogées des 24 cantons (2009) et des 22 cantons (2013). A ce sujet, le rapport contient – à chaque fois que cela est pertinent – un tableau récapitulatif pour chaque aspect concerné. Lorsque des comparaisons entre des types d'écoles, des tailles d'écoles (mesurées au nombre d'élèves) ou des sites (zone rurale, agglomération, ville) présentent des différences marquantes, ceux-ci sont mentionnés. Les différents cantons sont ensuite comparés au regard d'indicateurs sélectionnés pour déterminer ceux chez qui la fréquence de certaines perspectives et certains comportements est supérieure à la moyenne, ou ceux chez qui on les observe particulièrement rarement. Enfin, pour chaque question, une vue d'ensemble est fournie pour la Principauté de Liechtenstein.

Pour l'interprétation des résultats, il faut donc toujours tenir compte du nombre de réponses qui les sous-tendent. Dix personnes ou moins ont répondu dans les sept cantons suivants: Schaffhouse (10), Uri (9), Appenzell Rhodes-Extérieures (9), Nidwald (6), Neuchâtel (6), Glaris (4) et Obwald (2). Ce faible nombre de cas compromet la représentativité des résultats pour l'ensemble des écoles obligatoires du canton concerné. Pour des raisons de cohérence, des pourcentages sont quand même également indiqués pour ces cas. Toutefois, dans la partie relative aux résultats qui suit, ces cantons sont accompagnés d'un astérisque afin d'attirer l'attention sur le fait que les valeurs doivent être considérées avec la plus grande prudence.

Cantons suisses interrogés et Principauté du Liechtenstein: taux de réponse

Proportion de directions d'écoles contactées qui ont rempli le questionnaire (en %)



* n'a pas participé

** contacté(e) exclusivement par voie postale en 2009

3 Résultats

Ci-après sont présentés les résultats de l'enquête de 2013 sur les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain dans les écoles de Suisse et de la Principauté de Liechtenstein. La présentation des résultats suit la structure du questionnaire. Les résultats actuels sont en outre mis en parallèle avec les résultats de la première enquête de 2009, ce qui peut fournir des informations sur l'évolution des conditions au fil du temps. Toutefois, il n'est à ce stade pas encore possible d'établir des tendances à plus long terme. Pour cela, des sondages supplémentaires devront être réalisés. Outre une vue d'ensemble sous forme de moyenne pour tous les cantons suisses, des comparaisons sont réalisées dès que cela est pertinent entre les différents types d'écoles (école enfantine, degré primaire, degré secondaire), tailles d'écoles (mesurées au nombre d'élèves) et sites (zone rurale, agglomération, ville). Les différences entre les écoles n'ayant pas la même proportion d'élèves de langue maternelle étrangère sont çà et là également abordées. Les cantons sont en outre comparés au regard d'indicateurs sélectionnés pour déterminer ceux chez qui la fréquence de certaines perspectives et certains comportements est supérieure à la moyenne, ou ceux chez qui on les observe particulièrement rarement.

3.1 Caractéristiques des écoles

3.1.1 Degrés d'enseignement

Comme en 2009, les résultats de l'enquête actuelle concernent les écoles qui englobent surtout l'école enfantine et le degré primaire. Une école sur quatre enseigne exclusivement le degré secondaire. Les écoles qui proposent exclusivement l'école enfantine ou le degré primaire, ou celles qui proposent à la fois le degré primaire et le degré secondaire I sont très rares (tableau 1).

Les résultats de la Principauté de Liechtenstein adoptent une autre structure: comme il y a quatre ans, la majorité des personnes interrogées dirigeaient des établissements proposant exclusivement le degré secondaire (54%). Toutefois, contrairement au premier sondage, il y a eu en 2013 plus d'écoles proposant à la fois l'école enfantine et le degré primaire (2013: 38%, 2009: 10%).

Tableau 1: Degrés d'enseignement

Question: «*Quels degrés sont enseignés dans votre école?*»
(Plusieurs réponses possibles; les groupes ont été formés sur la base de ces réponses)

Degrés d'enseignement	24 cantons suisses 2009 (n=1383) %	22 cantons suisses 2013 (n=916) %
Ecole enfantine (exclusivement)	1	×
Ecole enfantine et degré primaire	53	58
Degré primaire (exclusivement)	6	2
Degré primaire et degré secondaire	3	1
Degré secondaire (exclusivement)	17	25
Ecole enfantine et degré secondaire	•	1
Ecole enfantine, degré primaire et degré secondaire	20	13
Total	100	100

× = inférieur à 0,5%

• = La question n'a pas été posée

3.1.2 Répartition géographique

Par rapport à l'enquête de 2009, un peu plus de la moitié des écoles situées en agglomération sont représentées dans l'échantillon actuel (2009: 35%). Environ une école sur trois se trouve en zone rurale alors que seulement 11 % des écoles se trouvent en ville (tableau 2). La répartition géographique des écoles a été établie à l'aide de données de La Poste Suisse et de l'Office fédéral de la statistique sur la base des codes postaux indiqués par les établissements scolaires. Pour la Principauté de Liechtenstein, il a été impossible de procéder à une telle classification.

3.1.3 Statut

Seules les écoles publiques ont été contactées pour le sondage. Malgré cela, l'échantillon actuel comprend également un pourcentage d'écoles semi-privées. Ceci est valable également pour la Principauté de Liechtenstein.

3.1.4 Nombre d'élèves

Près de la moitié des directions d'écoles ayant répondu au questionnaire de 2013 dirigent des écoles de plus de 250 élèves. Les données relatives aux petites écoles de moins de 150 élèves ou aux écoles de taille moyenne sont moins souvent disponibles dans le sondage (tableau 3). Par conséquent, les écoles représentées dans l'échantillon sont dans l'ensemble moins nombreuses, mais plus grandes que lors du premier sondage.

Dans la Principauté de Liechtenstein, la majorité des écoles sont de petite taille. Seules quatre directions ayant répondu au questionnaire dirigent des écoles de plus de 250 élèves. Une direction interrogée est responsable de 150 à 250 élèves.

Tableau 2: Répartition géographique

Question: «Indiquez s'il vous plaît le code postal de votre école.» Les codes postaux ont été classés dans les catégories ville, agglomération et zone rurale à l'aide de données de La Poste Suisse et de l'Office fédéral de la statistique.

Répartition géographique	24 cantons suisses 2009 (n=1383) %	22 cantons suisses 2013 (n=916) %
Zone rurale	43	34
Agglomération	35	54
Ville	19	11
Secteur non défini	3	1
Total	100	100

Tableau 3: Nombre d'élèves

Question: «Combien y a-t-il d'élèves dans votre école cette année?»

Nombre d'élèves	24 cantons suisses 2009 (n=1383) %	22 cantons suisses 2013 (n=916) %
Moins de 150	35	23
150 à 250	24	29
Plus de 250	41	48
Pas de réponse	×	0
Total	100	100

× = inférieur à 0,5 %

3.1.5 Proportion d'élèves de langue maternelle étrangère

Alors que dans le sondage de 2009, les directions d'écoles avaient été priées de donner une estimation de la proportion d'élèves issus de l'immigration, le sondage de 2013 leur demandait une estimation de la proportion d'élèves de langue maternelle autre que celle(s) du canton. La modification de la formulation de la question limite donc la possibilité de comparer les deux années.

Selon les résultats du sondage actuel, près de la moitié des personnes interrogées estiment à 25% minimum la proportion d'élèves de langue maternelle autre que celle(s) du canton dans leur école. Cette proportion englobe aussi bien les élèves qui ont immigré en Suisse que ceux qui ont migré au sein de la Suisse (tableau 4).

Dans la Principauté de Liechtenstein, à peine un tiers des personnes interrogées estiment qu'au moins 25% de leurs élèves sont de langue étrangère.

Tableau 4: Estimation de la proportion d'élèves de langue maternelle étrangère

Question 2013: «A combien estimez-vous la proportion de vos élèves dont la langue maternelle n'est pas une de celles de votre canton (en pourcentage)?»

Question 2009: «A combien estimez-vous la proportion de vos élèves issus de l'immigration, dont les deux parents ne sont pas d'origine suisse (en pourcentage)?»

Estimation de la proportion d'élèves de langue maternelle étrangère	24 cantons suisses 2009 (n= 1383) %	22 cantons suisses 2013 (n= 916) %
De langue étrangère <10%	41	23
De langue étrangère 10 à <25%	21	29
De langue étrangère 25% et plus	28	48
Pas de réponse	10	0
Total	100	100

Selon les estimations données par les personnes interrogées, le nombre d'écoles comprenant une proportion d'élèves de langue étrangère d'au moins 25% est supérieur à la moyenne dans les cantons de Vaud (83%) et de Genève (76%). Même s'il est moins marqué, ce phénomène vaut également pour Saint-Gall (49%), Zurich (48%), Soleure (46%) ainsi que pour les cantons de Lucerne et du Tessin (41% chacun). Dans les cantons cités, les problèmes linguistiques potentiels sont susceptibles de confronter les écoles à un plus grand défi lors de la mise en œuvre de mesures pour une alimentation équilibrée, une activité physique suffisante et un poids corporel sain.

3.2 La santé dans les écoles

3.2.1 Ancrage des thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain

La moitié des écoles ayant participé au sondage de 2013 donnent au personnel enseignant des recommandations d'action telles que passer les pauses à l'extérieur avec les enfants ou préparer des repas équilibrés lors des camps scolaires. En 2009, la proportion de ces écoles était de 60%. Le nombre d'écoles ayant des règles fixes concernant les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain a diminué de moitié (2013: 23%, 2009: 46%). On observe que 28% des écoles interrogées ont explicitement ancré les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain dans le programme scolaire (tableau 5).

Quelle que soit la taille ou la situation géographique des écoles interrogées, les résultats de 2013 montrent que les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain prennent plus rarement la forme de recommandations d'action au personnel enseignant, de règles fixes ou de lignes directrices/programmes (pluri)annuels qu'il y a quatre ans.

La comparaison des trois grandes régions linguistiques suisses met en évidence, en outre, que les écoles de Suisse romande (39%) et du Tessin (41%) ont plus souvent ancré les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain dans leurs programmes scolaires que les écoles de Suisse alémanique (24%).

Tableau 5: Ancrage des thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain dans les écoles de différents degrés scolaires

Question: «Les heures d'éducation physique sont obligatoires à l'école. Souvent, on enseigne également les matières telles que l'éducation nutritionnelle. En dehors de ces matières, avez-vous introduit dans votre école les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain, de quelque manière que ce soit?»¹ (Plusieurs réponses possibles)

	24 cantons suisses 2009 (n = 1383) %	22 cantons suisses 2013 (n = 916) %
Oui, le corps enseignant a certaines recommandations pour le quotidien, p.ex. faire les pauses à l'extérieur/à l'air libre, ou alors préparer des repas sains et équilibrés lors des camps scolaires.	60	50
Oui, un ou plusieurs de ces thèmes sont ancrés dans les lignes directrices, dans les plans annuels ou pluriannuels de l'école. (2009: ...pris comme objectifs et inclus dans les programmes...)	41	39
Oui, un ou plusieurs de ces thèmes est/sont présents dans notre école, mais d'une autre manière.	36	32
Oui, un ou plusieurs de ces thèmes sont explicitement intégrés dans notre programme scolaire.	•	28
Oui, il y a des règles dans notre école concernant les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique ou du poids corporel sain, par exemple une interdiction des distributeurs de boissons sucrées.	46	23
Non, il n'y a aucune règle ou recommandation dans notre école concernant ces thèmes.	13	17

• = La question n'a pas été posée

¹ 2009: formulation différente de la question

Dans les cantons d'Obwald*, de Nidwald*, de Neuchâtel*, de Bâle-Campagne et de Fribourg, le personnel enseignant reçoit, dans au moins deux tiers des écoles recensées, des recommandations d'action visant à garantir que les élèves aient une activité physique suffisante et une alimentation équilibrée pendant les pauses (graphique 1 en annexe). Selon les déclarations des directions d'écoles de la plupart des cantons, les règles fixes internes à l'école concernant l'alimentation, l'activité physique et le poids corporel sain sont plus rares qu'il y a quatre ans (recul de 4% à 47%), sauf dans le canton d'Uri*, où la situation reste inchangée (graphique 2).

Dans les cantons de Bâle-Campagne, Nidwald* et Schwyz, les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain sont plus souvent ancrés dans les lignes directrices ou dans le programme (pluri)annuel des écoles que dans les can-

tons des Grisons, de Schaffhouse*, de Genève et du Jura (graphique 3). La comparaison des années 2009 et 2013 montre en outre que la proportion d'écoles ayant ancré les thèmes dans les lignes directrices ou dans le programme (pluri)annuel a augmenté dans six des 22 cantons interrogés (augmentation de 2% à 11%).

Dans la Principauté de Liechtenstein, les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain sont, selon l'enquête actuelle, moins fortement ancrés qu'il y a quatre ans. Seulement 38% des écoles de la principauté donnent des directives d'action à leur personnel enseignant (2009: 61%). 15% ont des règles fixes (2009: 32%), et à peine un tiers des écoles ont ancré les thèmes dans leurs lignes directrices ou leurs programmes (pluri)annuels (2009: 55%).

3.2.2 Mesures d'encouragement

Comme dans le sondage de 2009, entre un quart et un tiers des écoles des cantons suisses ayant participé au sondage de 2013 mettent des ressources financières, humaines ou d'autres types à disposition dans le domaine de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain. Un tiers des personnes interrogées indiquent toutefois qu'il y a dans leur école des enseignant(e)s qui assument des fonctions en relation avec les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain, sans toutefois que le temps qu'ils y consacrent ne compte comme temps de travail, et sans obtenir de compensation financière (tableau 6).

Selon le sondage actuel, les écoles de plus de 250 élèves ont plus rarement consacré une part fixe de leur budget à la promotion de la santé qu'il y a quatre ans (2013: 32 %, 2009: 42 %). La comparaison des écoles en fonction de leur situation géographique révèle que dans les écoles en zone rurale, des moyens financiers ont plus souvent été mis à disposition en 2013 qu'en 2009 pour la promotion de la santé et la prévention (2013: 31 %, 2009: 23 %).

En 2013, les écoles des cantons de Neuchâtel*, du Valais et de Fribourg consacrent une part fixe de leur budget à la promotion de la santé et à la prévention nettement plus souvent qu'il y a quatre ans (augmentation de 11 % à 35 %), contrairement aux cantons de

Tableau 6: Mesures d'encouragement dans le domaine de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain dans les écoles

Question: «Dans votre école, en dehors des heures obligatoires d'éducation physique et d'éducation nutritionnelle, mettez-vous à disposition des ressources financières, humaines ou d'autres types, destinées à soutenir des mesures concernant le domaine de l'alimentation, de l'activité physique ou du poids corporel sain?»¹ (Plusieurs réponses possibles)

	24 cantons suisses 2009 (n=1383) %	22 cantons suisses 2013 (n=916) %
Oui, il y a des enseignants qui assument des fonctions en relation avec ces thèmes, sans toutefois que le temps qu'ils y consacrent ne compte comme temps de travail, et sans obtenir de compensation financière.	•	33
Oui, une part fixe de notre budget est réservée à la promotion de la santé et à la prévention, et est notamment utilisée pour des mesures en lien avec l'alimentation, l'activité physique ou le poids corporel sain. (2009: Une part fixe de notre budget est réservée à la promotion de la santé et à la prévention.)	31	30
Oui, nous investissons dans des mesures de soutien, par exemple une formation continue (interne ou externe) pour le corps enseignant, des conférences pour les parents.	37	28
Oui, nous avons recours à des ressources qui ne font pas partie de notre budget normal, mais qui sont mises à disposition, par exemple par Promotion Santé Suisse, par le canton, ou par la commune.	23	25
Oui, nous mettons à disposition des ressources humaines, c'est-à-dire une certaine partie du temps de travail ou donnons une contrepartie pour un engagement personnel supplémentaire.	28	23
Oui, nous mettons d'autres ressources à disposition.	13	13
Non, nous n'investissons aucune ressource soutenant des mesures ou des activités dans le domaine de l'alimentation, de l'activité physique ou du poids corporel sain.	27	27
Je ne sais pas/pas de réponse.	•	2

• = La question n'a pas été posée

¹ 2009: formulation différente de la question

Bâle-Campagne, de Vaud et du Jura (recul de 20 % à 31 %) (graphique 4).

En 2013, les moyens mis à disposition ne faisant pas partie du budget normal sont davantage utilisés dans les écoles des cantons de Neuchâtel*, Vaud et Bâle-Campagne (amplitude de 60 % à 67 %), tandis qu'ils le sont moins dans les cantons d'Obwald*, du Valais, de Soleure et du Tessin (amplitude de 0 % à 8 %) (graphique 5).

L'utilisation de ressources humaines est restée inchangée ou a reculé dans presque tous les cantons suisses, sauf Nidwald*, Neuchâtel*, Uri*, Valais, Fribourg et Glaris* (augmentation de 6 % à 50 %) (graphique 6).

Selon les indications des directions d'écoles en 2013, la majorité des cantons investit moins dans des mesures d'encouragement sur les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain (par exemple par le biais de formations continues du personnel enseignant ou de conférences pour les parents) qu'en 2009, à l'exception des cantons du Jura, d'Obwald*, de Neuchâtel* et d'Appenzell Rhodes-Extérieures* (augmentation de 6 % à 11 %) (graphique 7).

Comme en 2009, les écoles de la Principauté de Liechtenstein consacrent plus rarement une part fixe de leur budget à la promotion de la santé que les écoles des 22 cantons suisses recensés. En outre, elles utilisent en 2013 nettement moins de moyens ne faisant pas partie du budget normal et de ressources humaines pour la promotion de la santé et la prévention. A ce titre, il convient toutefois de garder à l'esprit que seulement 13 écoles de la Principauté de Liechtenstein ont participé au sondage actuel (2009: 31), ce qui biaise quelque peu les résultats.

En résumé, on peut dire que les investissements dans des ressources financières, humaines ou d'autres types visant à promouvoir l'alimentation, l'activité physique et le poids corporel sain sont restés relativement constants par rapport aux résultats de la première enquête. Les investissements dans des mesures d'encouragement telles que la formation continue interne ou externe du personnel enseignant et les conférences pour les parents ont quelque peu reculé.

3.2.3 L'alimentation, l'activité physique et le poids corporel sain comme thèmes des réunions du personnel enseignant

Dans plus de la moitié des écoles suisses ayant participé à l'enquête actuelle, les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain ont déjà été une fois l'objet de réunions du personnel enseignant. Cependant, on observe de légères différences par rapport à l'enquête de 2009. En 2009, 28 % des directions d'écoles interrogées indiquaient mettre ces thèmes plusieurs fois par an à l'ordre du jour de réunions du personnel enseignant, contre 18 % en 2013. De plus, le sondage de 2013 demandait pour la première fois si les thèmes avaient déjà été traités une fois lors de réunions ou de journées de formation internes. 14 % des directions d'écoles interrogées ont répondu par l'affirmative à cette question (tableau 7).

Les écoles qui déclarent traiter les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain lors de réunions ou de journées de formation internes sont deux fois plus nombreuses en zone rurale (15 %) et en agglomération (16 %) qu'en ville (7 %).

Dans 14 des 22 cantons interrogés, au moins un tiers des directions d'écoles indiquent aborder les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain lors de réunions du personnel enseignant. La thématization de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain a toutefois reculé dans presque tous les cantons suisses (graphique 8), à l'exception notable du canton de Schwyz, dans lequel la proportion de directions d'écoles qui déclarent traiter ces thèmes lors de réunions du personnel enseignant a augmenté de 6 %.

Dans le sondage actuel, les écoles de la Principauté de Liechtenstein déclarent en moyenne plus rarement que les écoles des 22 cantons suisses traiter les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain au moins une fois ou plusieurs fois par an lors des réunions du personnel enseignant.

Tableau 7: L'alimentation, l'activité physique et le poids corporel sain comme thèmes des réunions du personnel enseignant

Question: «Si vous pensez aux trois dernières années scolaires: est-ce que, lors des réunions du corps enseignant de votre école, les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain sont à l'ordre du jour, indépendamment des activités telles que les journées sportives ou les camps de sport?»¹

	24 cantons suisses 2009 (n=1383) %	22 cantons suisses 2013 (n=916) %
Oui, ces thèmes sont discutés lors des réunions, mais pas chaque année.	25	24
Oui, ils font partie, environ une fois par année, des thèmes discutés lors des réunions.	28	22
Oui, ils font partie, plusieurs fois par année, des thèmes discutés lors des réunions.	28	18
Oui, ces thèmes ont été traités lors de réunions ou de journées de formation internes.	•	14
Non, ils ne font pas partie de l'ordre du jour.	15	20
Je ne sais pas/pas de réponse.	4	2
Total	100	100

• = La question n'a pas été posée

¹ 2009: formulation différente de la question

3.2.4 Importance des thèmes de l'alimentation et de l'activité physique

Dans le sondage actuel, contrairement au sondage de 2009, les directions d'écoles n'ont pas été interrogées sur l'importance des thèmes de l'alimentation et de l'activité physique, mais sur l'importance de la promotion de la santé et de la prévention en général par rapport à d'autres thèmes interdisciplinaires (tels que le développement de l'école ou l'intégration). La moitié des directions d'écoles suisses ayant participé au sondage indiquent que le thème de la promotion de la santé et de la prévention fait partie des nombreux thèmes interdisciplinaires sans importance particulière (tableau 8). Dans ce cadre, les réponses diffèrent peu en fonction de la taille, de la situation géographique (zone rurale, agglomération ou ville) ou de la proportion d'élèves de langue maternelle étrangère.

Tableau 8: Importance de la promotion de la santé et de la prévention en général du point de vue de votre école

Question: «Dans votre école, quelle importance revêt le thème de la promotion de la santé et de la prévention en général, comparé à d'autres thèmes interdisciplinaires (tels que l'intégration, le Teambuilding, le développement de l'école)? Le domaine de la promotion de la santé et de la prévention est en ce moment...»

	22 cantons suisses 2013 (n=916) %
...l'un des nombreux thèmes interdisciplinaires sans importance particulière.	50
...l'un des trois thèmes interdisciplinaires les plus importants.	26
...un thème d'importance mineure.	15
...n'est pas un thème dans notre école.	5
...le thème interdisciplinaire le plus important.	2
Je ne sais pas/pas de réponse.	3
Total	100

A la question de l'importance des différents thèmes liés à la promotion de la santé et à la prévention, les directions d'écoles des 22 cantons suisses participant ont en moyenne classé le thème «Une école saine comme approche holistique (structures scolaires, climat scolaire)» en première position. Dans une liste de neuf thèmes au total, l'activité physique est considérée comme le quatrième thème le plus important devant l'alimentation, qui occupe la septième place. Ces thèmes restent donc mieux classés que la prévention des addictions et l'éducation sexuelle (tableau 9).

Tous cantons confondus, l'activité physique est plus souvent mentionnée que l'alimentation parmi les trois thèmes les plus importants. Il n'y a que dans les cantons de Glaris*, Neuchâtel* et Vaud que les directions d'écoles indiquent plus souvent donner la priorité au thème de l'alimentation (graphique 9).

Tout comme la plupart des cantons suisses qui ont participé au sondage, les directions d'écoles de la Principauté de Liechtenstein accordent une plus grande importance au thème de l'activité physique qu'au thème de l'alimentation.

3.2.5 Nouvelles mesures sur les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain

Un tiers des directions d'écoles des 22 cantons suisses interrogés ont déclaré que de nouvelles mesures sur les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique ou du poids corporel sain avaient été mises en œuvre au cours des trois dernières années dans leur école en raison de stratégies ou d'offres cantonales (tableau 10). La situation est similaire dans la Principauté de Liechtenstein.

De nouvelles mesures liées à des stratégies ou à des offres cantonales ont été mises en œuvre plus souvent que la moyenne dans les écoles de plus de 250 élèves (37%), dans les écoles proposant à la fois l'école infantine et le degré primaire (37%), ainsi que dans les écoles en zone rurale (35%).

Dans les cantons d'Appenzell Rhodes-Extérieures*, du Jura et d'Uri*, plus de la moitié des directions d'écoles interrogées indiquent avoir mis en œuvre de nouvelles mesures liées à des stratégies ou à des offres cantonales dans leur école au cours des trois

Tableau 9: Importance des différents thèmes

Question: «Il existe de nombreux thèmes liés à la promotion de la santé et à la prévention, qui peuvent être importants pour une école. Veuillez indiquer l'importance des thèmes suivants pour votre école. A cet effet, veuillez attribuer le numéro 1 au thème le plus important, le 2 au thème qui occupe la deuxième position, etc.»

Position	Moyenne	Thème
1	3,2	Une école saine comme approche holistique (structures scolaires, climat scolaire)
2	3,9	Prévention de la violence
3	4,1	Dépistage précoce de problèmes/intervention précoce
4	4,6	Activité physique
5	5,0	Santé du personnel enseignant / promotion institutionnelle de la santé
6	5,1	Soutien psycho-social des élèves
7	5,8	Alimentation
8	6,2	Prévention des dépendances
9	6,7	Education sexuelle

Tableau 10: Nouvelles mesures liées à des stratégies ou à des offres cantonales

Question: «Au cours des trois dernières années et concernant les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain, y a-t-il des projets qui ont été réalisés en raison de stratégies ou d'offres cantonales?»

	22 cantons suisses 2013 (n = 916) %
Oui	33
Non	53
Je ne sais pas/pas de réponse	14
Total	100

dernières années, contre moins d'une sur quatre dans les cantons de Soleure, du Valais, de Schaffhouse* et de Bâle-Campagne (graphique 10).

3.2.6 Projets sur les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain

Le sondage actuel mené auprès des directions d'écoles a notamment recensé les projets concrets pour la promotion d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique suffisante qui sont intégrés dans le quotidien scolaire des écoles interrogées. Parmi les dix projets qui sont le plus souvent mis en œuvre dans les 22 cantons suisses interrogés, le projet «Action pomme-récré» est le plus cité (45%), suivi de «l'école bouge» (29%) et de «Pausenkiosk/Znüni Määrt» (18%) (tableau 11).

Dans la Principauté de Liechtenstein, pendant l'année scolaire 2012/2013, cinq des 13 écoles interrogées mettent le projet Pausenkiosk/Znüni Määrt en

œuvre, trois écoles le projet bike2school et deux écoles les projets de collation de dix-heures saine et équilibrée et de cours de sport scolaire J+S Kids.

3.3 Alimentation dans les écoles

3.3.1 Possibilités de se procurer à boire et à manger durant les pauses

Selon l'enquête actuelle, 29% des écoles suisses interrogées mettent à disposition un kiosque qu'elles exploitent elles-mêmes avec l'engagement des enseignants, des parents ou des élèves. En revanche, les kiosques mis à disposition par des exploitants externes ainsi que des cantines sont plus rares. Une école sur cinq possède une cantine externe, et 40% des écoles suisses ayant participé à l'enquête actuelle disposent de structures journalières qui peuvent accueillir les élèves et où ils peuvent man-

Tableau 11: Diffusion des projets

Question: «Quels sont les projets qui vont être mis en place dans votre école durant l'année scolaire en cours, concernant les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain?»

Projet	22 cantons suisses 2013 (n = 916)		
	Nombre de cantons dans lesquels le projet est proposé	Nombre de cantons dans lesquels le projet est mis en œuvre	Nombre d'écoles dans lesquelles le projet est mis en œuvre n (%)
Pausenapfelaktion (Schweiz. Obstverband)/ Action pomme-récré (Fruit-Union Suisse)	21	21	413 (45%)
Schule.bewegt/l'école bouge/Scuola in movimento (BASPO)	22	22	264 (29%)
Pausenkiosk/Znüni Määrt	17	16	163 (18%)
J+S Schulsport-Kurse/J+S Cours sport scolaire/G+S Corsi sport scolastico (sport jeunesse, 10-20 ans)	22	19	162 (18%)
Purzelbaum/Youp'là bouge	17	12	156 (17%)
Projet pour un dix-heures sain (z. B. Znüni-box, Aktion gsunds Znüni, z'Marend, Znünikreis)	17	16	153 (17%)
Schule auf dem Bauernhof/L'école à la ferme/La scuola va in fattoria	22	19	129 (14%)
fit-4-future	22	22	127 (14%)
Pédibus/A pied c'est mieux/Meglio a piedi	22	18	115 (13%)
bike2school/A vélo à l'école	21	20	110 (12%)

ger durant les pauses ou à midi. Par contre, peu d'écoles disposent de distributeurs automatiques de boissons et de snacks. De plus, à peine une école sur cinq se trouve dans les environs immédiats d'un magasin d'alimentation où les élèves pourraient se rendre souvent. Les déclarations des directions d'écoles interrogées ont très peu changé par rapport à 2009. Il est à noter toutefois qu'au cours des quatre dernières années, le nombre d'écoles proposant une cantine labellisée «Fourchette verte» a plus que doublé. Contrairement à 2009, plus d'un tiers des directions d'écoles interrogées déclarent qu'il n'existe aucune possibilité de se procurer à manger ou à boire durant les pauses dans leur école (2009: 59%) (tableau 12).

Dans une proportion supérieure à la moyenne, les élèves des petits établissements n'ont toujours aucune possibilité de se procurer à manger ou à boire durant les pauses (62%). A l'instar des résultats de la dernière enquête, il existe des kiosques mis à disposition par des exploitants externes dans les établissements de taille moyenne et de grande taille ainsi que dans les écoles secondaires. Cette année, les établissements situés en ville mettent encore plus fréquemment à disposition leur propre kiosque (37%) que leurs homologues en agglomération (29%) et en zone rurale (25%). Des cantines externes sont proposées plus souvent par les établissements de taille moyenne et de grande taille ainsi que par ceux situés en agglomération et en zone rurale. Des

Tableau 12: Possibilités de se procurer à manger ou à boire durant les pauses

Question: «Où les élèves peuvent-ils se procurer quelque chose à manger ou à boire?»¹
(Plusieurs réponses possibles)

	24 cantons suisses 2009 (n = 1383) %	22 cantons suisses 2013 (n = 916) %
Structures journalières qui peuvent accueillir les élèves et où ils peuvent manger durant les pauses ou à midi.	•	40
Kiosque que nous mettons nous-mêmes (enseignants, parents, élèves) à disposition.	24	29
Cantines externes.	•	20
Dans les environs immédiats de notre école, il est possible d'acheter à manger (p.ex. fast-food, boulangerie, bar, kiosque, magasin d'alimentation), et les élèves s'y rendent souvent. (2009: Il y a dans les environs immédiats de l'école un magasin d'alimentation, où les enfants se rendent souvent.)	13	19
Cantine avec le label «Fourchette verte».	5	11
Kiosque mis à disposition par des exploitants externes.	8	8
Cantine sans label. (2009: une cantine sans le label «Fourchette verte».)	4	6
Distributeur automatique de boissons et/ou de snacks que nous mettons à disposition nous-mêmes.	2	3
Distributeurs automatiques de boissons et de snacks mis à disposition par des exploitants externes.	2	2
Cantine avec un autre label.	•	1
Aucune possibilité de se procurer à manger ou à boire durant les pauses. (2009: On ne peut pas acheter à manger ou à boire dans notre école.)	59	36
Je ne sais pas/pas de réponse. (2009: Aucune de ces réponses ne s'applique.)	8	×

× = pourcentages inférieurs à 0,5%

• = La question n'a pas été posée

¹ 2009: formulation différente de la question

structures journalières pouvant accueillir les élèves et où ils peuvent manger et boire durant les pauses ou à midi sont proposées de plus en plus fréquemment dans les établissements de taille moyenne et les grands établissements ainsi que dans ceux situés en agglomération et en ville.

Dans les cantons du Valais, de Vaud, de Genève, de Fribourg et de Neuchâtel* ainsi que dans le canton du Tessin, il existe une proportion supérieure à la moyenne d'écoles disposant d'une cantine, le plus

souvent avec le label «Fourchette verte». Dans les cantons d'Uri*, de Thurgovie, de Saint-Gall, d'Obwald*, des Grisons, d'Argovie et d'Appenzell Rhodes-Extérieures*, on trouve fréquemment des écoles avec des cantines sans label ou avec un autre label (tableau 13).

Selon les conclusions du sondage actuel, des distributeurs automatiques de boissons et de snacks mis à disposition par des exploitants externes se trouvent en quantité notable dans les écoles des cantons de

Tableau 13: Cantine avec le label «Fourchette verte»

Question: «Où les élèves peuvent-ils se procurer quelque chose à manger ou à boire?»

(Réponse: Cantine avec le label «Fourchette verte»)

Canton/FL	Proportion de directions d'école		Cantine «Fourchette verte» 2009		Cantine «Fourchette verte» 2013	
	2009	2013	n	%	n	%
CH	1383	916	69	5	98	11
AG	108	34	1	1	0	0
AR	6	9	0	0	0	0
BL	51	50	0	0	0	0
BS**	10	–	0	0	–	–
BE**	228	–	0	0	–	–
FR	26	67	0	0	9	13
GE	71	59	30	42	43	73
GL	4	4	0	0	0	0
GR	73	50	0	0	0	0
JU	25	17	2	8	2	12
LU	66	68	0	0	0	0
NE	22	6	1	5	1	17
NW	9	6	0	0	0	0
OW	5	2	0	0	0	0
SG	174	120	0	0	0	0
SH	25	10	0	0	0	0
SZ	41	15	0	0	0	0
SO	62	39	0	0	0	0
TG*	–	50	–	–	0	0
TI	54	49	12	22	19	38
UR	10	9	0	0	0	0
VD	40	29	18	45	16	55
VS	72	24	4	6	8	33
ZG**	7	–	0	0	–	–
ZH	194	199	1	1	0	0
FL	31	13	0	0	0	0

* n'a pas participé en 2009 ** n'a pas participé en 2013

Fribourg, d'Uri*, du Valais et de Neuchâtel* (fourchette entre 8% et 17%) (graphique 11). Dans ces cantons, le nombre de distributeurs automatiques de boissons et de snacks a augmenté depuis le premier sondage de 2009. Tout comme en 2009, les écoles des cantons de Neuchâtel* et de Bâle-Campagne mettent plus souvent elles-mêmes des distributeurs de boissons et de snacks à la disposition des élèves que la moyenne de l'ensemble des écoles interrogées (graphique 12). De même, dans les cantons de Thurgovie et du Valais, des distributeurs automatiques de boissons et de snacks sont fréquemment exploités par les écoles elles-mêmes. Contrairement à 2009, où 7% des établissements interrogés de la Principauté de Liechtenstein mettaient à disposition des distributeurs automatiques de boissons et de snacks, aucun n'est cité dans le sondage actuel. En revanche, conformément aux valeurs de 2009, les distributeurs automatiques de boissons et de snacks mis à disposition par des exploitants externes sont plus nombreux dans les écoles de la Principauté de Liechtenstein que dans la moyenne des établissements suisses. Il en va de même pour les kiosques mis à disposition par les écoles et ceux d'exploitants externes (graphiques 13 et 14).

3.3.2 Produits alimentaires pour les pauses

En 2013, les élèves pouvaient se procurer des fruits et légumes dans un peu plus d'une école sur cinq parmi l'ensemble des cantons suisses interrogés (2013: 22%, 2009: 20%). Près de 18% des écoles offrent aux élèves la possibilité d'acheter des boissons non sucrées, comme de l'eau minérale et du thé aux herbes ou aux fruits sans sucre par exemple (2009: 16%). En accord avec les conclusions de 2009, il ressort également de l'enquête de 2013 que rares sont les écoles suisses qui proposent des friandises et des boissons sucrées ainsi que des snacks salés (chips ou biscuits salés), l'offre de friandises étant toutefois légèrement plus importante qu'avant.

L'enquête de 2013 comportait une nouvelle question relative à la possibilité d'acheter d'autres produits de boulangerie (p. ex. petits pains, sandwiches ou croissants), des jus de fruits, du lait non sucré, du café ou du chocolat chaud/ovomaltine. Dans l'ensemble, un tiers des écoles interrogées en 2013 déclarent pro-

poser d'autres produits de boulangerie, 11% offrent aux élèves la possibilité d'acheter des croissants, 12% vendent des jus de fruits, mais seule une faible proportion des écoles suisses (2%) proposent du lait non sucré, du café ou du chocolat chaud/ovomaltine (tableau 14).

Si en 2009, 83% des petits établissements et deux tiers des établissements de taille moyenne et de grande taille ne vendaient pas de produits pour les pauses, ce n'est plus le cas, en 2013, que pour 63% des petits établissements, la moitié des établissements de taille moyenne et 46% des établissements de grande taille. Par rapport à 2009, on constate ici une augmentation de l'offre de produits alimentaires pour les pauses. D'autres produits de boulangerie ainsi que des croissants et des jus de fruits sont plus fréquemment proposés dans les établissements de taille moyenne et de grande taille que dans les petites écoles. Par ailleurs, tous les produits figurant dans le questionnaire sont beaucoup plus fréquemment à la disposition des élèves des établissements de taille moyenne et de grande taille ainsi que dans les écoles du degré secondaire que dans les petites écoles ou les autres types d'école. Contrairement à 2009, les fruits et légumes sont proposés à peu près à la même fréquence, indépendamment de la situation géographique de l'école. Il s'agit de 22% des écoles situées en ville et de 21% des écoles situées en agglomération et en zone rurale.

Dans dix cantons sur 22, il est possible d'acheter des fruits et des légumes dans au moins un quart des écoles interrogées. Depuis le sondage de 2009, l'offre a augmenté dans huit cantons sur 22 (hausse entre 7% et 50%) (graphique 15).

En 2013, les écoles des cantons de Neuchâtel*, de Glaris*, du Tessin, de Nidwald*, d'Appenzell Rhodes-Extérieures*, de Lucerne, du Valais et du Jura proposent très fréquemment des boissons non sucrées (fourchette entre 24% et 67%) (graphique 16). Mais c'est essentiellement dans le canton du Tessin que l'offre a augmenté de manière significative (2013: 33%, 2009: 2%). Les écoles des cantons de Soleure (10%), de Vaud et de Genève (resp. 7%) proposent plutôt rarement des boissons non sucrées, tandis que celles des cantons de Schaffhouse*, d'Obwald* et des Grisons n'en proposent jamais.

Tableau 14: Produits proposés pour les pauses

Question: «Quels sont les produits que les élèves peuvent se procurer sur le site de votre école?» (Plusieurs réponses possibles)

	24 cantons suisses 2009 (n = 1383) %	22 cantons suisses 2013 (n = 916) %
Autres produits de boulangerie, p. ex. petits pains, sandwiches, etc.	•	33
Fruits, légumes	20	22
Boissons non sucrées, p. ex. eau minérale, thé aux herbes ou aux fruits sans sucre	16	18
Jus de fruits	•	14
Friandises, p. ex. barres de chocolat, barres aux céréales ou au lait, cakes, gâteaux, pains au chocolat, etc.	10	12
Croissants	•	11
Boissons sucrées, p. ex. coca, limonade, thé froid, sirop, boissons énergétiques, boissons aromatisées à base de lait, boissons sucrées artificiellement (light), eaux minérales aromatisées et sucrées, etc.	9	7
Snacks salés, p. ex. chips, biscuits salés, etc.	4	3
Lait non sucré	•	2
Café, chocolat chaud/ovomaltine	•	2
Autres	•	12
Sur l'aire de l'école, il n'y a pas de possibilités d'acheter des produits alimentaires pour la pause. (2009: Aucune de ces réponses ne s'applique.)	70	52
Je ne sais pas/pas de réponse	•	2

• = La question n'a pas été posée

Selon les résultats du sondage actuel, il est possible d'acheter des friandises dans au moins un quart des écoles interrogées dans les cantons de Glaris* (25%), de Nidwald* (33%) et d'Uri* (44%) (graphique 17). C'est avant tout dans les cantons du Jura (14%), de Neuchâtel* (15%) et d'Appenzell Rhodes-Extérieures* (22%) que l'on observe une baisse de l'offre de friandises. Dans les écoles interrogées des cantons de Schaffhouse* et de Schwyz, la vente de friandises a été entièrement supprimée (recul de 16% resp. 27% à 0%). Tout comme en 2009, rares sont les écoles à proposer des snacks salés. En 2013, des snacks salés sont disponibles le plus fréquemment dans les écoles des cantons de Nidwald*, d'Appenzell Rhodes-Extérieures*, de Schwyz et d'Argovie (fourchette entre 6% et 17%) (graphique 18).

En 2013 également, peu d'écoles proposent des boissons sucrées dans les 22 cantons suisses ayant participé au sondage. On observe une augmentation de l'offre de boissons sucrées notamment dans les écoles des cantons du Valais, d'Uri* et de Glaris* (graphique 19).

Dans la Principauté de Liechtenstein, les résultats de l'enquête actuelle révèlent que les écoles vendent plus souvent des fruits et des légumes (39%) ainsi que des boissons non sucrées (54%) que la moyenne des 916 écoles suisses interrogées. Mais dans le même temps, ces écoles proposent aussi souvent des friandises, des snacks salés et des boissons sucrées.

Tableau 15: Recommandations et règles pour la collation pendant les pauses dans les écoles

 Question: «Dans votre école, y a-t-il des recommandations ou des règles pour une collation saine et équilibrée à la pause du matin?»¹ (Plusieurs réponses possibles)

	24 cantons suisses 2009 (n = 1383) %	22 cantons suisses 2013 (n = 916) %
Oui, il y a des recommandations faites aux parents pour encourager une collation saine et équilibrée.	59	55
Oui, nous faisons des recommandations aux élèves pour encourager une collation saine et équilibrée.	68	52
Oui, il y a des recommandations faites aux enseignants, afin qu'ils fassent attention à ce que les enfants aient une collation saine et équilibrée.	36	33
Oui, il y a des règles claires pour une collation saine et équilibrée.	•	24
Oui, l'école organise une collation saine et équilibrée qui se fait en commun.	22	18
Non, il n'y a aucune recommandation ou règle encourageant une collation saine et équilibrée.	13	19
Je ne sais pas/pas de réponse	•	2

• = La question n'a pas été posée ¹ 2009: formulation différente de la question

3.3.3 Recommandations et règles pour une collation saine et équilibrée durant les pauses

Selon les indications des directions d'écoles interrogées, les établissements ont tendance à donner moins souvent des recommandations et des règles pour une collation saine et équilibrée pendant les pauses aux enfants et aux adolescents (52%) qu'aux parents (55%). Par rapport à l'enquête de 2009, les recommandations aux élèves ont diminué, contrairement à celles faites aux parents, qui n'ont que très peu baissé. Par ailleurs, un tiers des écoles demandent aux enseignants de veiller à ce que les élèves aient une collation saine pendant les pauses. A la nouvelle question concernant l'existence de règles claires pour une collation saine et équilibrée, un quart des établissements répondent avoir de telles règles (tableau 15).

Dans l'enquête actuelle, il a en outre été demandé pour la première fois aux écoles d'où provenaient leurs recommandations ou règles. Les réponses montrent que celles-ci proviennent le plus souvent de certains enseignants. Près d'un tiers des écoles suisses interrogées reçoivent leurs recommandations ou règles du canton, et 28% de services compétents externes (tableau 16).

Tableau 16: Origine des recommandations et règles pour une collation saine et équilibrée

 Question: «Si il y a des recommandations ou des règles pour une collation saine et équilibrée dans votre école, d'où proviennent-elles? Les règles pour une collation saine et équilibrée proviennent...»¹ (plusieurs réponses possibles)

	22 cantons suisses 2013 (n = 566) %
...de certains enseignants.	43
...du canton.	30
...de services compétents externes.	28
...de la direction de l'école.	21
...de la ville/commune.	10
...d'autre part.	16
Je ne sais pas/pas de réponse	4

¹ 2009: formulation différente de la question

Les conclusions de l'enquête actuelle ne mettent pas en évidence de disparités marquantes entre la taille des écoles et leur situation géographique concernant les recommandations et les règles pour une collation saine et équilibrée, contrairement à l'enquête menée il y a quatre ans. Les petits établissements (58%) donnent un peu plus souvent des recommandations et des règles à leurs élèves que les établissements de taille moyenne (47%) et les grands établissements (52%), et les écoles en agglomération (27%) ont un peu plus fréquemment des règles claires pour une collation saine que leurs homologues situés en ville (21%) et en zone rurale (20%).

Les écoles des cantons de Nidwald*, d'Appenzell Rhodes-Extérieures*, de Bâle-Campagne, du Jura, de Fribourg, de Genève, d'Argovie, de Thurgovie, de Zurich et de Lucerne émettent plus fréquemment des recommandations à leurs élèves pour une collation saine et équilibrée que la moyenne des 22 cantons suisses ayant participé au second sondage (graphique 20). Si l'on compare les deux périodes d'enquête, on s'aperçoit que dans la quasi-majorité des cantons, les écoles recommandent plus rarement à leurs élèves d'avoir une collation saine et équilibrée que quatre ans auparavant.

L'enquête actuelle montre que dans la majorité des 22 cantons suisses, des recommandations pour une collation saine et équilibrée sont données aussi fréquemment ou un peu plus rarement aux parents qu'il y a quatre ans. En comparaison intercantonale, les écoles des cantons de Soleure, de Glaris*, du Tessin et de Schaffhouse* ont, selon le sondage actuel, donné 10% moins de recommandations aux parents qu'en 2009 (graphique 21).

En 2013, une école sur deux dans les cantons d'Argovie, d'Obwald*, de Glaris* et de Bâle-Campagne recommande aux enseignants de veiller à ce que les élèves aient une collation saine pendant les pauses. Comme en 2009, ce sont les écoles des cantons de Schaffhouse* et du Jura qui le font le plus rarement (graphique 22).

Les écoles qui organisent, de leur propre initiative, une collation saine prise en commun se situent pour l'essentiel dans les cantons de Neuchâtel*, de Schwyz, de Vaud, de Zurich, de Soleure, de Saint-Gall, d'Uri*, de Lucerne, d'Appenzell Rhodes-Extérieures et de Bâle-Campagne (graphique 23). Selon

les indications fournies par les directions d'écoles interrogées, les collations sont prises en commun beaucoup plus fréquemment que quatre ans auparavant, et ce, essentiellement dans les écoles du canton de Vaud (2013: 24%, 2009: 8%).

En 2013, plus que 46% des écoles de la Principauté de Liechtenstein font des recommandations pour une collation saine à leurs élèves (2009: 74%) et seulement un tiers s'adressent aux parents (2009: 58%). Elles organisent aussi moins souvent une collation saine prise en commun (2013: 39%, 2009: 61%).

3.3.4 Encouragement à boire de l'eau

En 2013, près d'un tiers des sondés déclarent encourager les élèves à boire de l'eau durant l'enseignement. Selon les indications des directions d'écoles, plus de la moitié des écoles mettent à disposition de l'eau potable gratuite dans les salles de classe. De plus, ce sujet est abordé dans l'enseignement dans près d'une école sur quatre, et 7% des écoles donnent des informations aux parents. Une école sur cinq met gratuitement à disposition des gobelets ou des bouteilles d'eau (2009: 15%). Tout comme en 2009, on trouve assez rarement des distributeurs automatiques de boissons sur le site des écoles interrogées (2013: 7%, 2009: 5%) (tableau 17).

On observe que 43% des 157 écoles suisses interrogées disposant d'une cantine y proposent gratuitement de l'eau potable. Parmi les 98 écoles suisses disposant d'une cantine avec le label «Fourchette verte», elles sont 46% à le faire.

On constate que les petits établissements (31%) et ceux situés en zone rurale (26%) sont beaucoup plus nombreux à mettre gratuitement des gobelets ou des bouteilles d'eau à la disposition des élèves que les établissements de taille moyenne (22%) et de grande taille (15%) ainsi que ceux situés en agglomération (19%) et en ville (17%). Par ailleurs, les résultats du sondage actuel montrent que les petits établissements (66%) encouragent plus fréquemment à boire de l'eau durant l'enseignement que les établissements de taille moyenne (57%) et de grande taille (57%).

Concernant la mise à disposition gratuite de gobelets et de bouteilles d'eau, l'enquête actuelle révèle peu de disparités entre les écoles interrogées (graphique 24). En 2009, les résultats étaient plus hétérogènes.

Tableau 17: Encouragement à boire de l'eau

 Question: «Dans votre école, encouragez-vous spécialement à boire de l'eau?»¹ (Plusieurs réponses possibles)

	24 cantons suisses 2009 (n = 1383) %	22 cantons suisses 2013 (n = 916) %
Oui, nous encourageons à boire de l'eau également durant l'enseignement (pas seulement durant les pauses).	•	59
Oui, il y a de l'eau potable gratuite dans les salles de classe.	•	54
Oui, nous abordons le sujet dans l'enseignement.	•	23
Oui, nous mettons gratuitement à disposition des gobelets ou des bouteilles d'eau.	15	21
Oui, il y a de l'eau potable gratuite à la cantine.	•	9
Oui, nous avons des distributeurs d'eau potable sur le site de l'école.	5	7
Oui, nous donnons des informations ciblées aux parents.	•	7
Oui, il y a d'autres mesures pour encourager à boire de l'eau.	12	4
Non, il n'y a pas de mesures d'encouragement spécifiques.	•	21
(2009: Non, il n'est possible d'avoir de l'eau potable que dans les salles de classe et aux toilettes.)	(65)	•
Je ne sais pas/pas de réponse	•	1

• = La question n'a pas été posée ¹ 2009: formulation différente de la question

Dans la grande majorité des 22 cantons suisses, les écoles n'ont que très rarement installé des distributeurs automatiques d'eau potable sur leur site. Dans les cantons d'Argovie, du Jura, de Neuchâtel*, de Nidwald* et de Schaffhouse*, aucune des écoles interrogées n'a installé de distributeurs automatiques d'eau potable (graphique 25).

Par rapport à 2009, plus que 15% des écoles de la Principauté de Liechtenstein mettent des gobelets ou des bouteilles d'eau gratuitement à la disposition de leurs élèves en 2013. Alors qu'en 2009, seule une école sur cinq avait un distributeur d'eau potable, plus de la moitié des directions d'écoles interrogées déclarent mettre à disposition des distributeurs d'eau potable sur le site de leur école en 2013.

3.4 Activité physique dans les écoles

3.4.1 Heures d'éducation physique obligatoires et effectives

L'ordonnance du Conseil fédéral relative à l'encouragement du sport prescrit trois leçons d'éducation physique par semaine pour l'école obligatoire. Les activités sportives supplémentaires et obligatoires pour les élèves peuvent compter pour moitié dans les trois heures de cours d'éducation physique hebdomadaires.

Par rapport à l'enquête de 2009⁶, il a été demandé aux écoles, dans le cadre de la deuxième enquête, d'indiquer avec plus de précision le nombre d'heures d'éducation physique obligatoires et effectivement dispensées. Comme les deux enquêtes ne sont plus vraiment comparables, on ne tiendra compte ici que des informations issues de l'enquête actuelle. Dans le questionnaire de 2013, la question relative aux heures

⁶ Question 2009: «Votre école propose-t-elle les heures de sport obligatoires uniquement sous forme de cours hebdomadaires, ou bien une partie de ces heures sont-elles remplacées par d'autres formes d'activités sportives, p. ex. camps ou journées sportives?»

d'éducation physique obligatoires est posée de la manière suivante: «Dans votre école, en moyenne, combien d'heures d'éducation physique obligatoires (y compris l'enseignement de la natation) sont réalisées sous forme de cours hebdomadaires réguliers? (Veuillez exclure l'école infantine pour cette indication)». Globalement, près de 91% des directions d'écoles interrogées indiquent que leurs écoles dispensent trois heures d'éducation physique par semaine scolaire. Seulement 3% des écoles ayant participé au sondage réalisent moins d'heures d'éducation physique, et 6% plus de trois heures par semaine scolaire (tableau 18).

Tableau 18: Heures d'éducation physique obligatoires et effectives

Question: «Dans votre école, en moyenne, combien d'heures d'éducation physique obligatoires (y compris l'enseignement de la natation) sont réalisées sous forme de cours hebdomadaires réguliers?»¹ (Veuillez exclure l'école infantine pour cette indication)

Heures d'éducation physique obligatoires (les 22 cantons suisses et la Principauté de Liechtenstein)	
Moyenne	3,2 heures par semaine sous forme de cours réguliers
Fourchette	0 à 10 heures par semaine sous forme de cours réguliers
Proportion des écoles offrant trois heures d'éducation physique par semaine	91%
Proportion des écoles offrant moins de trois heures d'éducation physique par semaine	3%
Proportion des écoles offrant plus de trois heures d'éducation physique par semaine	6%

¹ 2009: formulation différente de la question

3.4.2 Mise en pratique des heures d'éducation physique obligatoires

En 2009, près de la moitié des directions d'écoles interrogées ont indiqué proposer les heures d'éducation physique obligatoires sous forme de cours hebdomadaires réguliers. Un peu moins de la moitié ont également dispensé une partie de cet enseignement d'une autre façon, p.ex. sous forme de journées sportives ou de camps.

Selon les déclarations des directions d'écoles en 2013, la moitié des écoles suisses interrogées mettent en pratique les trois heures d'éducation physique obligatoires exclusivement sous forme de cours hebdomadaires réguliers (y compris l'enseignement de la natation, si celui-ci est proposé). On constate que 39% des écoles réalisent, en plus des heures hebdomadaires obligatoires d'éducation physique (y compris l'enseignement de la natation, si celui-ci est proposé), des camps sportifs et/ou des semaines sportives et/ou des journées sportives obligatoires. Au total, la moitié des écoles offrent plus de trois heures d'éducation physique obligatoires par semaine en ajoutant les camps, les journées sportives obligatoires, etc. (tableau 19).

Pour mettre en pratique les trois heures obligatoires, les petits établissements (33%) organisent plus rarement que les écoles de taille moyenne (42%) et les écoles de grande taille (39%), des camps et/ou des semaines de projet et/ou des journées sportives obligatoires, en plus des cours d'éducation physique hebdomadaires réguliers (y compris l'enseignement de la natation si celui-ci est proposé).

Les trois heures obligatoires sont mises en pratique à une fréquence supérieure à la moyenne sous forme de cours d'éducation physique hebdomadaires ainsi que de journées sportives, de camps et de semaines de projet dans les écoles des cantons de Neuchâtel*, de Fribourg, de Vaud, de Bâle-Campagne, du Tessin, d'Uri*, d'Appenzell Rhodes-Extérieures* ainsi que de Genève, mais plus rarement dans les cantons de Nidwald* (17%) et de Schwyz (20%) (graphique 26). Dans 12 des 22 cantons interrogés, dont ceux d'Appenzell Rhodes-Extérieures*, du Valais, de Saint-Gall, de Thurgovie et de Schaffhouse*, proposent des activités sportives régulières en plus des trois heures d'éducation physique hebdomadaires obligatoires.

Tableau 19: Mise en pratique des heures d'éducation physique obligatoires

 Question: «Comment répartissez-vous les heures d'éducation physique obligatoires?»¹ (Plusieurs réponses possibles)

	22 cantons suisses 2013 (n=916) %
Les trois heures obligatoires sont mises en pratique exclusivement sous forme de cours hebdomadaires réguliers d'éducation physique (y compris l'enseignement de la natation si celui-ci est proposé).	51
Les trois heures obligatoires sont mises en pratique sous forme de cours hebdomadaires réguliers d'éducation physique (y compris l'enseignement de la natation si celui-ci est proposé) ainsi que sous forme de camps sportifs et/ou de semaines sportives et/ou de journées sportives obligatoires.	39
Au sein de notre école, nous offrons au total plus de trois heures d'éducation physique obligatoires par semaine en ajoutant les heures d'éducation physique hebdomadaires régulières, les camps sportifs obligatoires, les journées sportives obligatoires, etc.	51
Actuellement, il n'est pas possible de mettre en pratique les trois heures obligatoires d'éducation physique.	2

¹ 2009: formulation différente de la question

3.4.3 Sport scolaire facultatif

Contrairement à 2009, l'enquête actuelle ne demandait pas uniquement si les écoles proposaient, en plus des heures d'éducation physique obligatoires, des heures de sport facultatives régulières ou occasionnelles, mais également comment celles-ci

étaient subventionnées. Il en ressort que plus de la moitié des écoles interrogées proposent des heures de sport scolaire facultatives, et que celles-ci sont organisées un peu plus fréquemment sans subventions de Jeunesse+Sport qu'avec des subventions pour les différentes classes d'âge (tableau 20).

Tableau 20: Sport scolaire facultatif

Question: «Votre école propose-t-elle des offres sportives dans le cadre du sport scolaire facultatif? Notre école propose du sport facultatif...» (plusieurs réponses possibles)

	24 cantons suisses 2009 (n=1383) %	22 cantons suisses 2013 (n=916) %
...subventionné par Jeunesse+Sport (J+S) pour un public dès 10 ans.	•	23
...subventionné par Jeunesse+Sport (J+S) pour un public de 5 à 10 ans.	•	15
...non subventionné par Jeunesse+Sport (J+S).	•	28
(2009: «En plus des heures d'éducation physique obligatoires, il y a régulièrement des heures de sport scolaire facultatives.»)	(43)	•
(2009: En plus des heures d'éducation physique obligatoires, il y a des offres facultatives, p.ex. journées en forêt, marches mensuelles).	(44)	•
Notre école ne propose pas de sport facultatif.	•	45

• = La question n'a pas été posée

Dans les écoles qui proposent des cours de sport facultatifs, ceux-ci sont organisés dans trois quarts des cas par des enseignants. On observe que 42% des directions d'écoles déclarent avoir recours à un moniteur de société sportive ou à une autre personne à cet effet (tableau 21).

Du sport facultatif est proposé dans tous les cantons suisses interrogés (graphique 27). Dans la majorité des cantons, celui-ci n'est toutefois pas subventionné par Jeunesse + Sport. Les écoles interrogées de la Principauté de Liechtenstein proposent également du sport facultatif. Selon les cas, celui-ci est subventionné ou non par Jeunesse + Sport.

Tableau 21: Organisation du sport scolaire facultatif

Question: «Les cours de sport scolaire facultatif...»
(plusieurs réponses possibles)

	22 cantons suisses 2013 (n=206) %
...sont organisés par des enseignants.	74
...sont organisés par des moniteurs de sociétés sportives.	42
...sont organisés par d'autres personnes.	17
Je ne sais pas/pas de réponse	1

3.4.4 Mesures d'encouragement de l'activité physique

Dans l'enquête actuelle, on a cherché à connaître plus en détail les mesures proposées par les écoles pour la promotion de l'activité physique en dehors de l'éducation physique obligatoire et du sport scolaire facultatif. La question était formulée comme suit: «Dans votre école, en dehors de l'enseignement de l'éducation physique obligatoire et du sport scolaire facultatif, d'autres mesures sont-elles prises pour encourager les élèves à bouger durant les cours, les pauses ou sur le chemin de l'école?»⁷. Une comparaison avec les résultats de la première enquête n'est donc possible que sous réserve.

De manière inchangée, la majorité des écoles interrogées (67%) déclarent mettre des accessoires spécifiques (p.ex. ballons ou élastiques) à la disposition des élèves pour encourager l'activité physique durant les pauses. Près de la moitié des directions d'écoles interrogées indiquent qu'un ou plusieurs de leurs enseignants intègrent le thème de l'activité physique à leur enseignement. Dans 22% des écoles, tous les enseignants procèdent ainsi. Parmi les écoles interrogées, 13% promeuvent l'activité physique sur le chemin de l'école. Toutefois, 16% des directions d'écoles déclarent ne proposer aucune initiative encourageant le mouvement en dehors des heures d'éducation physique obligatoires et du sport scolaire facultatif (tableau 22).

Les écoles accueillant de jeunes élèves (écoles enfantines, degré primaire) encouragent l'activité physique quotidienne en dehors du sport scolaire plus souvent que les écoles du degré secondaire. Indépendamment de leur taille, plus de deux tiers des écoles interrogées mettent du matériel d'exercice physique pour les pauses à la disposition des élèves. Par ailleurs, un ou plusieurs enseignants intègrent de l'activité physique à l'enseignement dans environ une école sur deux, indépendamment de la situation géographique de l'école. Les écoles ayant une proportion d'au moins 25% d'élèves dont la langue maternelle n'est pas celle du canton indiquent nettement plus souvent n'avoir aucune offre encourageant

⁷ Question 2009: «Faites-vous durant les cours, les pauses ou sur le chemin de l'école des offres/actions pour encourager les élèves à bouger?»

le mouvement en dehors des heures d'éducation physique obligatoires et du sport scolaire facultatif (20%).

Si l'on considère les différentes mesures pour la promotion générale de l'activité physique en comparaison intercantonale, il ressort par exemple que les écoles de Suisse alémanique de l'enquête actuelle (74%) ont plus fréquemment indiqué mettre à disposition des accessoires pour encourager l'activité physique pendant les pauses que celles des cantons de Suisse occidentale (53%) ou du Tessin (51%). On

constate une augmentation par rapport à 2009 (graphique 28).

Selon l'enquête actuelle, dans neuf cantons sur 22, les enseignants d'au moins un quart des écoles interrogées intègrent de l'activité physique dans l'enseignement (en dehors de l'activité physique obligatoire et du sport scolaire facultatif) (fourchette entre 25% et 56%) (graphique 29).

Par ailleurs, des offres pour promouvoir l'activité physique sur le chemin de l'école sont plus fréquemment proposées dans les cantons de Suisse occiden-

Tableau 22: Promotion générale de l'activité physique

Question: «Dans votre école, en dehors de l'enseignement de l'éducation physique obligatoire et du sport scolaire facultatif, d'autres mesures sont-elles prises pour encourager les élèves à bouger durant les cours, les pauses ou sur le chemin de l'école?»¹ (Plusieurs réponses possibles)

	24 cantons suisses 2009 (n = 1383) %	22 cantons suisses 2013 (n = 916) %
Oui, durant les pauses, des accessoires spécifiques sont mis à la disposition des élèves pour encourager l'exercice physique: ballons, cordes, élastiques, raquettes de badminton, etc. (2009: Il y a des possibilités de faire du sport pendant les pauses, p. ex. des jeux ou des appareils de sport.)	(61)	67
Oui, <i>un ou plusieurs</i> enseignants de notre école intègrent de l'activité physique à l'enseignement (rythmer l'enseignement par de l'activité physique).	•	49
Oui, <i>tous les</i> enseignants de notre école intègrent de l'activité physique à l'enseignement (rythmer l'enseignement par de l'activité physique).	•	22
Il y a des mesures prises durant les cours, p. ex. exercices physiques pendant les heures.	55	•
Oui, la promotion de l'activité physique est une composante de la culture de notre école et est, en tant que telle, solidement ancrée dans les lignes directrices de notre école (ou dans d'autres documents de référence).	•	22
Oui, des offres pour promouvoir l'activité physique sur le chemin de l'école sont proposées, p. ex. Pédibus, petit entraînement sur le chemin de l'école, patrouilleurs pour traverser la route, etc. (2009: Il y a des offres pour promouvoir l'activité physique sur le chemin de l'école, p. ex. Pédibus.)	(10)	13
Oui, durant les pauses, des ateliers pour favoriser l'exercice physique sont proposés: animations de danse, petits jeux, etc.	•	7
Non, aucune autre offre, en dehors des heures d'éducation physique obligatoires et du sport scolaire facultatif, n'encourage le mouvement dans notre établissement scolaire. (2009: Il n'y a dans notre école aucune offre, en plus des heures de sport, qui encourage le mouvement.)	(6)	16
Je ne sais pas/pas de réponse	•	2

• = La question n'a pas été posée ¹ 2009: formulation différente de la question

tale (40%) et du Tessin (45%) qu'en Suisse alémanique (8%) (graphique 30). Ceci s'explique avant tout par l'existence de projets concrets tels que Pedibus. Alors qu'en 2013, l'activité physique des élèves durant les pauses et sur le chemin de l'école est encouragée plus fréquemment dans les écoles interrogées de la Principauté de Liechtenstein, l'intégration d'exercices physiques à l'enseignement (en dehors des heures d'éducation physique) est en recul (2013: 54%, 2009: 61%).

3.5 Contacts et réseaux

3.5.1 Prise de contact avec les parents

L'enquête de 2013 confirme les résultats de 2009 concernant l'information des parents dans les 22 cantons suisses interrogés sur les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain. Aujourd'hui comme il y a quatre ans, environ trois quarts des écoles contactent les parents à cet effet. Les soirées des parents restent la forme de contact la plus fréquente pour s'adresser aux personnes investies de l'autorité parentale. La présente enquête offrait en outre des possibilités de réponse supplémentaires qui ont fréquemment été utilisées par les sondés. La possibilité de réponses multiples ayant été conservée, il est difficile de déterminer avec précision la proportion de sondés ayant opté pour les possibilités de réponse nouvelles et supplémentaires ou si un changement effectif est intervenu. On constate en particulier que dans 20% des cas, c'est l'enseignant qui s'adresse directement aux parents d'une association de parents d'élèves. Dans de nombreux cas, cette mesure est accompagnée d'une circulaire d'information des directions d'écoles, adressée à environ un quart des parents. L'enquête de 2013 comportait pour la première fois une question portant sur l'information des parents à l'occasion d'un projet particulier sur les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain. Près d'un tiers des directions d'écoles indiquent que les parents sont informés dans le cadre d'un projet spécifique. Un quart des enseignants envoient un courrier à ce sujet à certains parents. Ils organisent plutôt rarement des réunions ou des soirées d'in-

formation sur ces thèmes. Seule une école sur dix environ propose d'autres offres dans ce domaine (tableau 23).

Les établissements dans lesquels sont scolarisés de jeunes enfants (écoles enfantines et degré primaire) contactent davantage les parents au sujet des thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain que les écoles accueillant des enfants plus âgés et des adolescents (degrés secondaires). Cela vaut également pour les soirées des parents, les circulaires d'information et les réunions thématiques spécifiques.

En 2013, les sondés ont été interrogés pour la première fois sur l'utilisation de matériel d'information rédigé en plusieurs langues ainsi que sur les autres formes de soutien, par exemple interprètes professionnels ou médiateurs interculturels au regard de la population issue de l'immigration. On constate qu'un quart environ des écoles suisses ayant participé au sondage proposent les informations aux parents en plusieurs langues (tableau 24). Les écoles de plus grande taille et qui sont situées en ville ou en agglomération y recourent un peu plus fréquemment. On constate une différence significative dans les écoles avec une forte proportion d'élèves dont la langue maternelle n'est pas celle du canton, mais là aussi, il s'agit plutôt de l'exception que de la règle.

La comparaison des cantons sur les deux périodes d'enquête montre que les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain revêtent toujours de l'importance dans les écoles, et que tous les cantons s'efforcent d'informer les parents à ce sujet. Dans les cantons d'Appenzell Rhodes-Extérieures*, de Lucerne et de Thurgovie, les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sont abordés dans plus de la moitié des écoles interrogées (fourchette entre 52% et 56%) lors de réunions de parents (graphique 31). Les cantons de langue française (fourchette entre 29% et 35%) ainsi que le Tessin (31%) recourent aussi volontiers à des circulaires d'information adressées aux personnes assumant le rôle d'éducateur (graphique 32). En particulier dans les cantons de langue allemande de Thurgovie, d'Uri* et d'Obwald* (fourchette entre 30% et 50%), ces thèmes font l'objet de séances d'information spécifiques destinées aux parents (graphique 33).

Tableau 23: Contact avec les parents

Question: «Durant les trois dernières années scolaires, votre école a-t-elle pris contact avec les parents de vos élèves pour aborder les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique ou du poids corporel sain?»¹ (Plusieurs réponses possibles)

	24 cantons suisses 2009 (n = 1383) %	22 cantons suisses 2013 (n = 916) %
Oui, nous avons informé les parents au sujet de ce que l'école fait, une ou plusieurs fois, lors des soirées des parents.	43	43
Oui, les parents ont été informés sur un ou plusieurs de ces thèmes dans le cadre de projets spécifiques.	•	30
Oui, certains enseignants ont spécifiquement contacté certains parents à ces sujets.	•	26
Oui, notre école a envoyé une ou plusieurs informations écrites aux parents. (2009: Oui, nous avons envoyé aux parents une ou plusieurs informations écrites.)	(30)	25
Oui, certains enseignants ont envoyé aux parents de leurs élèves des circulaires d'information sur ces thèmes.	•	21
Oui, notre école a organisé pour les parents des réunions sur ces thèmes, p. ex. des soirées d'information.	18	16
Oui, notre école a fait d'autres propositions aux parents à ce sujet.	9	9
Non, notre école ne s'est pas adressée aux parents à ce sujet.	24	24
Je ne sais pas/pas de réponse	7	3

• = La question n'a pas été posée ¹ 2009: formulation différente de la question

Tableau 24: Offre d'informations pour les parents

Question: «Veuillez indiquer si vous avez, à cet effet, fait usage des mesures de soutien suivantes?» (Plusieurs réponses possibles)

	22 cantons suisses 2013 (n = 606) %
Des documents rédigés en plusieurs langues ont été utilisés.	13
Des traducteurs ont été utilisés.	8
L'on a recouru à des médiateurs interculturels.	6
Les parents ont été informés exclusivement dans la langue d'enseignement.	73
Je ne sais pas/pas de réponse	10

Les écoles de la Principauté de Liechtenstein s'adressent aux parents aussi fréquemment que les écoles des 22 cantons suisses ayant participé au sondage de 2013 à l'occasion de soirées des parents pour les informer sur les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain. Ils abordent aussi fréquemment ces aspects dans le cadre de réunions spéciales. Les moyens de communication indirects tels que les circulaires d'information sont plus rarement utilisés.

3.5.2 Contacts avec les institutions

Comme il y a quatre ans, un bon tiers des directions d'écoles ayant participé au sondage sont en contact avec les autorités cantonales concernant les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain. Environ un quart des établissements sont (également) en contact avec des services communaux. Cet état de fait s'applique plutôt aux établissements de grande taille et de taille moyenne, une faible augmentation pouvant être observée dans les petites écoles situées en ville ou en agglomération. La

possibilité de réponse supplémentaire et la spécification de contacts avec des institutions communales peut expliquer le recul observé pour la question des contacts avec les cantons dans le cas des réponses multiples. De plus, 30% des écoles interrogées indiquent avoir des contacts avec des instituts professionnels, p.ex. conseiller diététique, conseil pour les jeunes ou groupes de prévention. Rares sont celles à avoir des échanges avec d'autres écoles ou à être en réseau avec des institutions. Les directions d'écoles interrogées sont toujours plus d'un tiers à déclarer que leur école n'adhère à aucun réseau ou qu'elle n'entretient aucun contact sur les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain (tableau 25).

En comparant la situation géographique des écoles, on s'aperçoit que les contacts avec des instituts professionnels sont plus fréquents dans les écoles se situant en ville (36%) que dans celles en zone rurale (26%). Les réponses reflètent vraisemblablement des disparités en matière d'infrastructure et de disponibilité des interlocuteurs, en particulier dans les instituts professionnels. Les écoles dans lesquelles

la proportion d'élèves dont la langue maternelle n'est pas celle du canton est égale ou supérieure à 10% (33%) ont toujours des contacts plus fréquents avec des instituts professionnels que les écoles dans lesquelles cette proportion d'élèves est plus faible (21%).

Pour en savoir plus sur les écoles n'entretenant aucun contact avec les autorités cantonales, l'enquête de 2013 comportait, de surcroît, une question relative à la connaissance de la compétence cantonale. Environ deux tiers des personnes interrogées savaient quel service ou quelle personne était responsable des thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain au sein de l'administration cantonale. Par rapport au sondage précédent, de nombreux cantons ont développé leurs contacts avec les autorités cantonales, p.ex. les cantons du Jura, d'Appenzell Rhodes-Extérieures*, du Tessin et des Grisons (augmentation entre 9% et 29%) (graphique 34). En revanche, la mise en réseau cantonale a reculé essentiellement dans les cantons de Bâle-Campagne (2013: 38%, 2009: 65%) et de Genève (2013: 41%, 2009: 64%).

Tableau 25: Contacts avec des institutions

Question: «Etes-vous en contact régulier, de manière formelle ou informelle, avec des institutions cantonales ou communales, sur le thème de l'alimentation, de l'activité physique ou du poids corporel sain?»¹ (Plusieurs réponses possibles)

	24 cantons suisses 2009 (n = 1383) %	22 cantons suisses 2013 (n = 916) %
Oui, nous sommes en contact avec les autorités ou les administrations cantonales à ce sujet, p. ex. groupes de promotion de la santé, directions de l'instruction publique.	35	31
Oui, nous sommes en contact avec des instituts professionnels, p. ex. conseiller diététique, conseil pour les jeunes, groupes de prévention, Hautes écoles pédagogiques.	28	30
Oui, nous sommes en contact avec les autorités ou les administrations communales à ce sujet, p. ex. service de santé scolaire, commission scolaire.	•	25
Oui, nous sommes en contact et partageons nos expériences avec d'autres écoles.	18	17
Oui, nous sommes en contact avec d'autres groupes.	15	11
Non, nous n'entretenons aucun contact régulier en lien avec les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain.	37	38
Je ne sais pas/pas de réponse	•	2

• = La question n'a pas été posée

¹ 2009: formulation différente de la question

Les contacts avec des instituts professionnels sont bien développés notamment dans le canton de Thurgovie, où une école sur deux entretient de telles relations (graphique 35). Les mises en réseau sont toujours plutôt rares dans les cantons de Fribourg, de Genève, du Tessin et du Jura (fourchette entre 12% et 18%), bien que Genève enregistre une forte hausse par rapport au sondage de 2009 (2013: 14%, 2009: 3%).

Dans les cantons de Glaris*, du Valais, de Vaud, de Neuchâtel*, de Schwyz et de Nidwald*, au moins une école sur quatre fait état d'échanges avec d'autres écoles (fourchette entre 25% et 50%) (graphique 36). Selon les dires des directions d'écoles, les cantons d'Uri*, de Schaffhouse* et d'Obwald* n'entretiennent jamais ce type d'échange.

Dans la Principauté de Liechtenstein, les écoles interrogées ont plus fréquemment des contacts avec d'autres écoles que la moyenne des écoles suisses interrogées et sont souvent en relation avec des instituts professionnels sur les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain.

3.5.3 Affiliation aux réseaux d'écoles en santé

En 2013, 27% des responsables d'écoles interrogés en Suisse indiquent que leur école appartient à un réseau d'écoles en santé. Par rapport au sondage de 2009, le taux d'affiliation est supérieur de 8%. Très peu indiquent souhaiter rejoindre un tel réseau, la plupart n'en ont pas l'intention. A la différence du premier sondage, celui de 2013 n'a pas opéré de distinction entre l'adhésion à un réseau cantonal d'écoles en santé (RCES) et l'adhésion au Réseau suisse des écoles en santé (RSES). Les données de 2009 ont donc été complétées par une variable permettant de regrouper l'ensemble des adhésions et ont été réévaluées pour pouvoir établir une comparaison avec celles de 2013 (tableau 26).

Selon les indications des responsables d'écoles dans le cadre de la présente enquête, les écoles membres du RSES ou d'un RCES sont plutôt des écoles comptant plus de 250 élèves (62%), en agglomération (56%) et avec une part plus élevée d'élèves de langue étrangère (51%). Les écoles des cantons de Neuchâtel*, de Bâle-Campagne, de Vaud et de Schwyz indiquent plus fréquemment faire partie du RSES ou

Tableau 26: Adhésion à des réseaux

Question: «Votre école est-elle membre du Réseau suisse d'écoles en santé (RSES) et/ou d'un réseau cantonal?»

	24 cantons suisses 2009 (n = 1383) %	22 cantons suisses 2013 (n = 916) %
Oui, notre école est membre du Réseau suisse d'écoles en santé (RSES) ou d'un réseau cantonal d'écoles en santé. (Question posée séparément en 2009)	19	27
Non, nous ne faisons partie du Réseau suisse d'écoles en santé (RSES) ou d'un réseau cantonal d'écoles en santé, mais notre adhésion est en projet.	8	7
Non, nous ne faisons partie du Réseau suisse d'écoles en santé (RSES) ou d'un réseau cantonal d'écoles en santé, et aucune adhésion n'est prévue pour le moment.	71	65

d'un RCES (fourchette de 67 % à 80 %) (voir graphique 37). Dans les cantons du Valais, de St-Gall, d'Appenzell Rhodes-Extérieures*, de Genève, de Soleure, d'Argovie et de Schaffhouse*, moins de 15% des écoles interrogées sont membres. Seules des écoles des cantons d'Uri*, de Schwyz, d'Argovie, du Jura, du Tessin et de Glaris* envisagent dans un nombre significatif une adhésion au RSES ou à un RCES (fourchette de 11 % à 25%). Dans la Principauté de Liechtenstein, 3 des 13 responsables d'école interrogés indiquent que leur école fait partie d'un réseau comparable (2009: 4 sur 31). Un responsable d'école de la Principauté songe à rejoindre un réseau d'écoles en santé.

L'affiliation au RSES ou à un RCES peut être interprétée comme l'expression d'un intérêt particulier pour les questions d'alimentation, d'exercice physique et de poids corporel sain. En fait, les données recueillies aux cours des deux vagues de sondages montrent que l'adhésion au RSES ou à un RCES conduit souvent à une promotion engagée des questions d'alimentation, d'exercice physique et de poids corporel sain sur le plan financier, du personnel ou des idées: les écoles membres du RSES ou d'un RCES donnent plus souvent des recommandations d'action à leur corps enseignant que celles qui n'appartiennent (encore) à aucun réseau. Elles disposent plus fréquemment de règles sur les thèmes de l'alimentation, de l'exercice physique et du poids corporel sain. De plus, elles ont plus souvent ancré ces thèmes dans leurs lignes directrices et leur programme (pluri) annuel. Les écoles membres du RSES ou d'un RCES y consacrent nettement plus souvent des moyens se trouvant à leur disposition au-delà du budget normal, que celles qui n'appartiennent (encore) à aucun réseau. Elles ont recours (probablement entre autres à l'aide de ces moyens) à des ressources en personnel plus importantes et investissent dans des mesures incitatives. Au sein de ces écoles, les questions d'alimentation, d'exercice physique et de poids corporel sain jouent plus souvent un rôle régulier dans les conférences des enseignants. Conformément aux suppositions précédemment mentionnées, les écoles membres d'un réseau d'écoles en santé ont davantage ancré l'alimentation, l'exercice physique et le poids corporel sain au niveau conceptuel que celles qui n'appartiennent pas à un tel réseau.

Bien que, si l'on considère l'ensemble des écoles interrogées, l'ancrage et les mesures d'encouragement spécifiques concernant les thèmes de l'alimentation, de l'exercice physique et du poids corporel sain aient diminué depuis le dernier sondage, l'ancrage au sein des lignes directrices et des programmes (pluri)annuels des écoles membres du RSES ou d'un RCES est resté à un niveau équivalent. Les questions de l'alimentation, de l'exercice physique et du poids corporel sain sont nettement plus ancrées dans les écoles RSES ou RCES que dans celles n'étant pas membres de ces réseaux. Les recommandations d'action au corps enseignant dans le quotidien scolaire, les règles et les mesures d'encouragement spécifiques concernant ces thèmes ont toutefois également reculé dans ces écoles depuis 2009 (tableau 27).

Les différences concernant l'ancrage conceptuel de l'alimentation, de l'exercice physique et du poids corporel sain mises en évidence par la comparaison des écoles de réseaux et des écoles n'appartenant (encore) à aucun réseau ne se reflètent systématiquement dans la mise en œuvre des mesures étudiées au quotidien. Tant les écoles RSES et RCES que les non-membres ne prévoyant aucune adhésion font dans la majorité des cas des recommandations aux parents pour une collation saine (55 % pour les deux types d'écoles). Par ailleurs, les écoles de réseaux vendent certes plus souvent des boissons non sucrées, des fruits et des légumes que les écoles ne planifiant aucune adhésion, mais elles vendent tout aussi souvent des boissons sucrées (7% pour les deux types d'écoles) et plus souvent des sucreries (15% contre 10%). Dans le domaine de la promotion de l'activité physique, les écoles de réseaux proposent en plus grand nombre du sport scolaire facultatif que celles non-membres du RSES ou d'un RCES. En outre, la comparaison des deux périodes de référence montre que tant les écoles RSES et RCES que les écoles non (encore) affiliées sont plus actives en ce qui concerne les mesures de promotion d'une alimentation équilibrée (p.ex. recommandations pour une collation saine, vente de boissons non sucrées). Concernant les mesures de promotion générale de l'activité physique (p.ex. pendant les pauses ou sur le chemin de l'école), les écoles non (encore) affiliées à un réseau sont toutefois de-

Tableau 27: Ancrage conceptuel des thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain dans les écoles adhérant ou non à un réseau

Extraits de réponses à diverses questions.

	Membre du RSES et/ou d'un réseau cantonal* 2013: n=254 (2009: n=267) %	Non membre, mais adhésion en projet 2013: n=67 (2009: n=109) %	Non membre et adhésion non prévue 2013: n=595 (2009: n=1007) %
Oui, le corps enseignant a certaines recommandations pour le quotidien, p. ex. faire les pauses à l'extérieur/à l'air libre, ou préparer des repas sains et équilibrés lors des camps scolaires.	57 (70)	45 (57)	47 (57)
Oui, il y a des règles dans notre école concernant les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique ou du poids corporel sain, p. ex. les distributeurs automatiques de boissons sucrées sont interdits.	29 (55)	19 (50)	20 (42)
Oui, un ou plusieurs de ces thèmes sont ancrés dans les lignes directrices, dans les plans annuels ou pluriannuels de l'école. (2009: Oui, un ou plusieurs de ces thèmes sont pris comme objectifs et inclus dans les programmes.)	57 (57)	43 (52)	31 (35)
Oui, une part fixe de notre budget est réservée à la promotion de la santé et à la prévention, et est notamment utilisée pour des mesures en lien avec l'alimentation, l'activité physique ou le poids corporel sain. (2009: Une part fixe de notre budget est réservée à la promotion de la santé et à la prévention.)	46 (50)	36 (42)	22 (24)
Oui, nous avons recours à des ressources qui ne font pas partie de notre budget normal, mais qui sont mises à disposition p. ex. par Promotion Santé Suisse, par le canton ou par la commune.	45 (46)	16 (24)	18 (18)
Oui, nous mettons à disposition des ressources humaines, c'est-à-dire une certaine partie du temps de travail ou donnons une contrepartie pour un engagement personnel supplémentaire.	38 (45)	31 (41)	15 (21)
Oui, nous investissons dans des mesures de soutien, p. ex. une formation continue (interne ou externe) pour le corps enseignant, des conférences pour les parents.	43 (54)	30 (51)	21 (32)
Oui, ils font partie, plusieurs fois par année, des thèmes discutés lors des réunions du corps enseignant.	26 (41)	12 (39)	15 (23)

* Question posée séparément en 2009

venues plus actives au cours des quatre dernières années que les écoles de réseaux (tableau 28).

En résumé, on peut dire que l'affiliation à un réseau d'écoles en santé va de pair avec une prise en compte particulière des concepts d'alimentation, d'exercice physique et de poids corporel sain, celle-ci étant toutefois en baisse. La mise en œuvre concrète des mesures dans les domaines de l'alimentation et de l'exercice physique s'effectue cependant d'une ma-

nière hétérogène. Les écoles membres du RSES ou d'un RCES ne s'avèrent pas systématiquement meilleures au quotidien que celles n'appartenant pas (encore) à un réseau. Afin de se faire une meilleure idée de la mise en œuvre de mesures concrètes en matière d'alimentation saine et d'activité physique suffisante dans les écoles de réseaux, on a observé de plus près celles ayant indiqué, dans l'enquête actuelle, les domaines sur lesquels elles mettent l'ac-

Tableau 28: Mise en œuvre concrète de mesures dans les écoles membres et non membres d'un réseau

Extraits de réponses à diverses questions.

	Membre du RSES et/ou d'un réseau cantonal* 2013: n = 254 (2009: n = 267) %	Non membre, mais adhésion en projet 2013: n = 67 (2009: n = 109) %	Non membre et adhésion non prévue 2013: n = 595 (2009: n = 1007) %
Il y a un kiosque que nous mettons nous-mêmes (enseignants, parents, élèves) à disposition.	37 (37)	31 (30)	26 (20)
Oui, il y a des recommandations faites aux parents pour encourager une collation saine et équilibrée.	55 (50)	49 (42)	55 (31)
Nous vendons des boissons sans sucre (eau, thé non sucré).	27 (23)	22 (19)	15 (13)
Nous vendons des fruits et légumes.	28 (28)	36 (33)	18 (16)
Nous vendons des boissons sucrées (coca, limonade, jus de fruits).	7 (13)	12 (11)	7 (7)
Nous vendons des friandises (barres de chocolat, gâteaux).	15 (15)	19 (17)	10 (8)
Oui, durant les pauses, des accessoires spécifiques sont mis à la disposition des élèves pour encourager l'exercice physique: ballons, cordes, élastiques, raquettes de badminton, etc.	63 (68)	64 (55)	69 (60)
Oui, des offres pour promouvoir l'activité physique sur le chemin de l'école sont proposées, p. ex. Pédibus, petit entraînement sur le chemin de l'école, patrouilleurs pour traverser la route, etc.	12 (12)	15 (11)	13 (9)
Notre école ne propose pas de sport facultatif.	33 (•)	52 (•)	49 (•)
Oui, un ou plusieurs enseignants de notre école intègrent de l'activité physique à leur enseignement (rythmer l'enseignement par de l'activité physique).	47 (•)	46 (•)	51 (•)

• = La question n'a pas été posée

* Question posée séparément en 2009

cent, à savoir uniquement l'alimentation (6% des écoles de réseaux interrogées) ou seulement l'activité physique (17%) ou aucun des deux thèmes (77%). En l'occurrence, il faut tenir compte du fait que les écoles de réseaux fixent ces axes thématiques pour trois ans. En outre, il peut également y avoir des écoles qui ont choisi les axes thématiques de l'alimentation et/ou de l'exercice physique plusieurs années auparavant et visent désormais d'autres objectifs.

Une comparaison de déclarations sélectionnées pour le relevé des activités dans le domaine de l'alimentation ou de l'exercice physique montre qu'il n'y a aucune différence systématique dans la mise en œuvre concrète des thèmes dans les écoles de réseaux interrogées mettant l'accent sur l'alimentation ou l'exercice physique. Ainsi, les écoles de réseaux mettant l'accent sur l'alimentation offrent certes plus souvent des aliments sains – boissons non sucrées, fruits, légumes, etc. – que celles se concentrant sur l'exercice physique, mais elles vendent souvent aussi des boissons sucrées ou des friandises.

Parallèlement, les écoles de réseaux mettant l'accent sur l'exercice physique ne proposent pas beaucoup plus souvent des offres visant à promouvoir l'activité physique sur le chemin de l'école ou n'intègrent pas beaucoup plus souvent l'activité physique dans les cours que celles mettant l'accent sur l'alimentation ou celles ne mettant l'accent sur aucun de ces deux thèmes. Plus de la moitié des écoles de réseaux mettant l'accent sur l'activité physique n'offre pas de sport scolaire facultatif. Parmi les écoles de réseaux se concentrant sur l'alimentation, cette affirmation est faite par seulement un chef d'établissement sur trois environ (tableau 29). Cette situation tient à deux facteurs: d'une part, la faible participation à l'enquête des écoles de réseaux se concentrant actuellement sur l'alimentation ou l'activité physique, ce qui peut faire varier fortement les résultats. D'autre part, le fait qu'une école de réseau ait choisi auparavant p. ex. l'alimentation comme axe thématique et ait déjà pris des mesures en ce sens, mais mette désormais l'accent sur l'activité physique et commence juste à mettre en œuvre des mesures dans ce domaine.

Tableau 29: Mise en œuvre concrète de mesures selon des accents dans les écoles membres d'un réseau
 Extraits de réponses à diverses questions.

	Membre du RSES et/ou d'un réseau cantonal avec comme priorité l'alimentation (n = 14) %	Membre du RSES et/ou d'un réseau cantonal avec comme priorité l'activité physique (n = 44) %	Membre du RSES et/ou d'un réseau cantonal avec comme priorité l'alimentation ou l'activité physique (n = 196) %
Il y a un kiosque que nous mettons nous-mêmes (enseignants, parents, élèves) à disposition.	36	36	37
Oui, il y a des recommandations faites aux parents pour encourager une collation saine et équilibrée.	50	64	54
Nous vendons des boissons sans sucre (eau, thé non sucré).	36	21	28
Nous vendons des fruits et légumes.	29	21	29
Nous vendons des boissons sucrées (coca, limonade, jus de fruits).	14	5	7
Nous vendons des friandises (barres de chocolat, gâteaux).	21	14	14
Oui, durant les pauses, des accessoires spécifiques sont mis à la disposition des élèves pour encourager l'exercice physique: ballons, cordes, élastiques, raquettes de badminton, etc.	64	68	62
Oui, des offres pour promouvoir l'activité physique sur le chemin de l'école sont proposées, p. ex. Pédibus, petit entraînement sur le chemin de l'école, patrouilleurs pour traverser la route, etc.	21	14	27
Notre école ne propose pas de sport facultatif.	29	52	29
Oui, un ou plusieurs enseignants de notre école intègrent de l'activité physique à leur enseignement (rythmer l'enseignement par de l'activité physique).	64	36	48

4 Résumé des principaux résultats et perspectives

La présente description s'appuie sur les résultats d'un sondage réalisé au printemps 2013 auprès des directions des écoles obligatoires de 22 cantons suisses et de la Principauté de Liechtenstein, sur mandat de Promotion Santé Suisse. Il s'agit du deuxième sondage de ce type, le premier ayant eu lieu au printemps 2009. Ce sondage visait à obtenir un aperçu général de la situation actuelle en matière d'alimentation, d'activité physique et de poids corporel sain dans les écoles suisses. Reconduit régulièrement, il permettra de suivre l'évolution de la situation au fil du temps.

Pour le sondage actuel, réalisé exclusivement en ligne, un e-mail a été envoyé à 2373 directions d'écoles de 22 cantons suisses (à l'exception des cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures, de Bâle-Ville, de Berne et de Zoug) et à 20 directions d'écoles de la Principauté de Liechtenstein. Les analyses sont basées sur les indications fournies par 916 directions d'écoles de 22 cantons suisses (taux de réponse: 39 %) ainsi que 13 directions d'écoles de la Principauté de Liechtenstein (taux de réponse: 65 %).

Les déclarations des directions d'écoles sur la situation dans leur école en matière d'alimentation, d'activité physique et de poids corporel sain sont regroupées ci-après en 17 points:

1. Ancrage moins fort des thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain

En comparaison avec le premier sondage réalisé en 2009, les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain sont moins fréquemment ancrés dans les écoles suisses. Selon le sondage de 2013, la moitié des écoles ayant répondu au questionnaire donnent des recommandations à leurs enseignants, p. ex. passer les pauses à l'extérieur avec les enfants ou préparer des repas sains lors des camps (2009: 60 %). Le nombre d'écoles ayant des règles fixes concernant les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain, comme par exemple l'interdiction de distributeurs automatiques de boissons sucrées, a considérablement diminué (23 %) (2009: 46 %).

2. Mesures de promotion: situation inchangée

De manière inchangée, un quart à un tiers des écoles interrogées investissent des ressources financières, humaines ou d'autres types dans le domaine de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain. Un tiers des personnes interrogées indiquent toutefois qu'il y a dans leurs écoles des enseignants qui assument des fonctions dans le domaine de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain, sans toutefois que le temps qu'ils y consacrent ne compte comme temps de travail, et sans obtenir de compensation financière.

3. Inscription des thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain à l'ordre du jour des réunions du corps enseignant: situation inchangée

Tout comme en 2009, plus de la moitié des écoles suisses ayant participé au sondage ont déjà abordé les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain lors de réunions du corps enseignant. Lors du deuxième sondage, il a été demandé pour la première fois si ces thèmes avaient déjà été traités à l'occasion de réunions ou de formations continues internes. Parmi les directions d'écoles interrogées, 14 % ont répondu par l'affirmative.

4. Intégration globale des thèmes alimentation et activité physique

La moitié des directions d'écoles suisses interrogées estiment que la promotion de la santé et la prévention font partie des nombreux thèmes interdisciplinaires sans importance particulière. Par ailleurs, des approches globales (par exemple «Ecole saine, une approche globale») sont privilégiées par rapport à des thèmes individuels comme l'alimentation, l'activité physique ou la prévention de la violence. Parmi ces thèmes individuels, l'alimentation et l'activité physique ne revêtent qu'un rôle mineur, l'activité physique ayant toutefois une place plus importante que l'alimentation.

5. Bonne mise en œuvre des projets

Près de la moitié des écoles suisses interrogées mettent un ou deux projets pour la promotion de la santé en œuvre. Les projets axés sur l'alimentation (par exemple l'action «pomme-récré») ou sur l'activité physique (par exemple «l'école bouge») sont tout aussi appréciés les uns que les autres.

6. Nouvelles mesures sur la base de stratégies cantonales

Dans un tiers des écoles interrogées, de nouvelles mesures liées aux thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain ont été mises en pratique au cours des trois dernières années sur la base de stratégies ou d'offres cantonales.

7. Augmentation des possibilités de se procurer à boire et à manger pour les pauses

Par rapport aux informations de 2009, la proportion d'écoles ayant une cantine avec ou sans label a augmenté, tout comme celle des écoles mettant à disposition leur propre kiosque. Selon les déclarations des directions d'écoles, une école sur cinq parmi les établissements suisses interrogés propose une cantine externe.

8. Types de produit pour les pauses: situation inchangée

Dans les établissements interrogés, les enfants et les adolescents peuvent acheter ou se procurer gratuitement des fruits et des légumes dans une école sur cinq, et des boissons non sucrées dans une école sur six. En accord avec les conclusions de 2009, il ressort du sondage de 2013 que rares sont les écoles qui proposent des friandises et des boissons sucrées ainsi que des chips ou des biscuits salés, l'offre de friandises ayant toutefois légèrement augmenté par rapport à 2009.

9. Recommandations et règles pour une collation saine durant les pauses: situation inchangée à légère baisse

Les écoles fournissent un peu plus rarement des recommandations pour une collation saine durant les pauses aux élèves, mais plus fréquemment aux parents, la proportion d'écoles ayant légèrement reculé par rapport au premier sondage. Par ailleurs, un

tiers des écoles demandent aux enseignants de veiller à ce que les élèves aient une collation saine pendant les pauses. Un quart des établissements déclare avoir établi des règles pour une collation saine et équilibrée. Les recommandations et règles pour une collation saine et équilibrée proviennent essentiellement de certains enseignants, du canton ou d'instituts professionnels externes.

10. Augmentation des mesures d'encouragement à boire de l'eau

Les écoles interrogées encouragent plus fréquemment à boire de l'eau qu'il y a quatre ans, d'une part en mettant à disposition des gobelets et des bouteilles d'eau potable, et d'autre part, en abordant ce sujet de manière ciblée dans l'enseignement et en informant les parents. Cependant, seulement un peu moins de la moitié des cantines mettent de l'eau potable gratuite à disposition.

11. Bonne mise en pratique des heures d'éducation physique obligatoires

Un peu plus de la moitié des écoles interrogées mettent en pratique les heures d'éducation physique obligatoires sous forme de cours hebdomadaires réguliers (y compris l'enseignement de la natation). On observe que 39 % des directions d'école déclarent organiser, en plus des cours réguliers, des camps, des semaines hors-cadre ou des journées sportives.

12. Mise en œuvre du sport scolaire facultatif

De plus, plus de la moitié des établissements interrogés déclarent proposer du sport scolaire facultatif, celui-ci étant plus fréquemment mis en pratique sans subventions de Jeunesse+Sport qu'avec des subventions pour les différentes classes d'âge. Le sport scolaire facultatif est dispensé essentiellement par les enseignants (74 %), et plus rarement par des associations sportives (42 %) ou par d'autres personnes (17 %).

13. Mesure d'encouragement de l'activité physique: situation inchangée

Tout comme en 2009, la majorité des écoles interrogées proposent à leurs élèves des activités destinées à promouvoir l'activité physique en dehors de l'enseignement de l'éducation physique. Il s'agit le plus fréquemment de mesures prises pour encourager les élèves à bouger durant les pauses ainsi que pendant les cours. Dans une école sur cinq, la promotion de l'activité physique est une composante de la culture de l'école et est ancrée dans les lignes directrices.

14. Contacts plus fréquents avec les parents lors de soirées des parents

En 2013 comme en 2009, près des trois quarts des écoles interrogées prennent contact avec les parents pour aborder les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain, le plus souvent dans le cadre de soirées des parents. En raison de la proportion d'élèves issus de l'immigration, environ un cinquième des établissements interrogés informant les parents sur ces thèmes utilisent du matériel rédigé en plusieurs langues ou ont recours à des interprètes professionnels ou à des médiateurs interculturels.

15. Contacts avec les institutions et mise en réseau: situation inchangée

Tout comme en 2009, à peine un tiers des directions d'écoles suisses ayant participé au sondage sont en contact avec les autorités cantonales concernant les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain. De même, environ 30% d'entre elles ont des contacts avec des instituts professionnels, p.ex. dans les domaines du conseil diététique et du conseil pour les jeunes ou de la prévention. Un quart des écoles interrogées indiquent, pour la première fois dans le sondage actuel, être en contact avec des autorités communales (p.ex. service médical scolaire, commission scolaire). Rares sont celles à avoir des échanges avec d'autres écoles ou à être en réseau avec des institutions.

16. Meilleur ancrage structurel et conceptuel des thèmes de l'alimentation et de l'exercice physique dans les réseaux d'écoles en santé

En 2013, 27% des chefs d'établissement interrogés sont membres du RSES ou d'un réseau cantonal d'écoles en santé (RCES), soit 8% de plus qu'il y a quatre ans. L'adhésion à un réseau s'accompagne d'une plus grande prise en compte conceptuelle et structurelle des thèmes de l'alimentation, de l'exercice physique et du poids corporel sain. Des règles, des recommandations d'action, l'ancrage de ces sujets dans des documents de référence, leur thématisation dans le cadre des réunions d'enseignants et la mise à disposition de ressources sont nettement plus fréquents dans les écoles de réseaux que dans celles n'appartenant pas à un réseau d'écoles en santé.

17. La mise en œuvre de mesures concernant l'exercice physique et l'alimentation n'est pas systématiquement meilleure dans les écoles de réseaux

En ce qui concerne la mise en œuvre de mesures concernant l'alimentation et l'exercice physique, les écoles membres de réseaux d'écoles en santé ne s'avèrent pas systématiquement meilleures au quotidien que celles n'appartenant pas à un réseau. Elles vendent certes plus souvent des fruits, des légumes et des boissons non sucrées mais elles ne se distinguent pas des autres pour ce qui est de la vente de boissons sucrées. Cependant, ils vendent des friandises légèrement plus souvent. Elles ne présentent guère de différences concernant la promotion générale de l'activité physique pendant les pauses et sur le chemin de l'école. En revanche, les écoles de réseaux offrent plus souvent du sport scolaire facultatif que celles n'appartenant pas à un réseau. En outre, on ne constate pas, au sein du groupe des écoles membres d'un réseau, de différences systématiques entre celles mettant l'accent sur l'alimentation et/ou l'exercice physique et celles qui n'ont pas choisi ces axes thématiques actuellement (ou les avaient choisis auparavant).

Dans l'ensemble, si l'on compare les indications fournies en 2013 par les directions d'écoles avec celles du sondage de 2009, on obtient une image re-

lativement constante de la situation générale et des mesures prises dans le domaine de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain. Alors qu'en 2013, ces thèmes sont un peu plus rarement ancrés ou inscrits dans le quotidien scolaire sous forme de recommandations ou de règles fixes, les mesures concrètes destinées à encourager une collation saine et équilibrée durant les pauses (par exemple par la mise à disposition d'eau potable gratuite, d'un kiosque et de cantines) et une activité physique suffisante (par exemple sous la forme de sport scolaire facultatif ou d'exercices intégrés à l'enseignement) sont en légère hausse. Ces mesures reflètent l'importance accordée aux thèmes de l'alimentation saine et de l'activité physique suffisante. Toutefois, il semble que les directions d'écoles interrogées préfèrent adopter des approches globales comme par exemple «Ecole en santé, une approche globale». En dépit de cela, un tiers des écoles interrogées ont, au cours des trois dernières années, appliqué de nouvelles mesures sur les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain sur la base de stratégies ou d'offres cantonales. L'engagement des écoles interrogées en faveur de la promotion de la santé se reflète également dans l'augmentation du nombre d'écoles suisses membres du RSES et/ou d'un réseau cantonal d'écoles en santé. Tout comme en 2009, l'appartenance à un réseau va de pair avec une prise en compte conceptuelle et structurelle particulière de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain. Pour ce qui est de la mise en œuvre concrète des concepts, la situation n'est toutefois pas homogène. Au quotidien, les écoles membres d'un réseau ne sont pas systématiquement meilleures que celles qui n'adhèrent pas (encore) à un réseau.

Les résultats du présent sondage sur les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain dans les écoles suisses et celles de la Principauté de Liechtenstein apportent un éclairage intéressant sur la situation actuelle ainsi que sur les efforts fournis par les écoles dans ce domaine. Ce premier sondage consécutif fournit en outre une première impression de l'évolution de la situation et des efforts fournis sur une période prolongée de quatre ans.

Pour garantir la comparabilité des résultats, il est important que le contenu et le mode de collecte des informations des prochains sondages s'appuient sur ceux des sondages de 2009 et 2013. De même, le taux de participation élevé des directions d'écoles revêt une importance particulière, car des mesures efficaces pourront être élaborées et mises en œuvre au niveau cantonal et national grâce à la précision de leurs informations. Pour d'autres sondages de ce type, il est essentiel de miser, à l'avenir également, sur la collaboration avec les cantons et de mettre un questionnaire adapté sur le plan linguistique et cantonal à la disposition des directions d'écoles, avec un degré d'anonymat aussi élevé que possible.

5 Annexe: Ventilation des réponses par canton et par an (graphiques)

Remarque introductive

Les graphiques ci-après synthétisent les réponses à 37 questions par pays (Suisse/Principauté de Liechtenstein), par canton et par an. Ces résultats ont déjà été présentés et interprétés dans le corps du document.

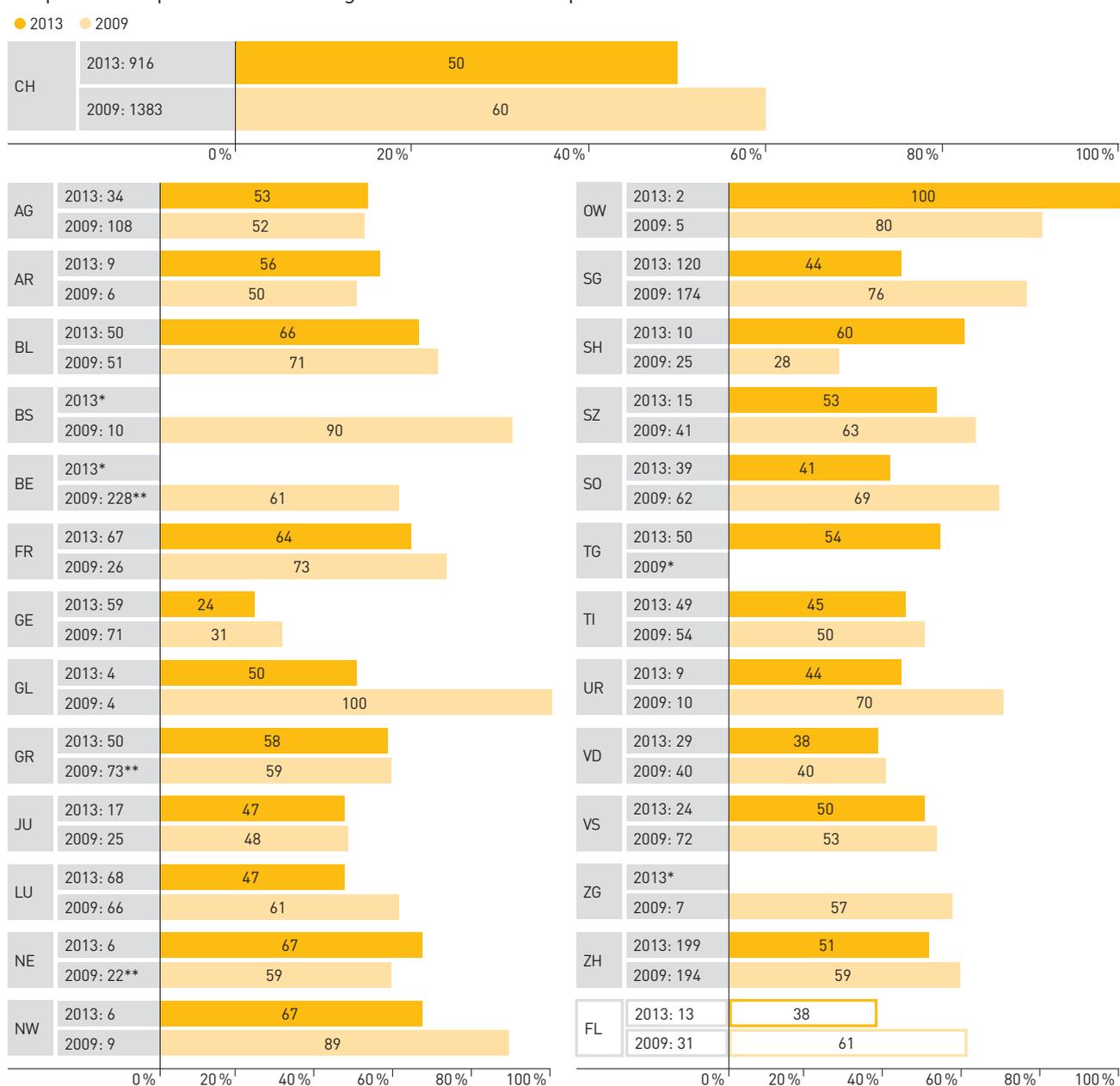
Les graphiques sont conçus comme un outil de travail mis à la disposition des cantons. Ils présentent les réponses données par les directions des écoles par canton et par an. Il convient toutefois de noter que le nombre de personnes interrogées (n), indiqué après l'année, varie entre 2 (Obwald, 2013) et 199 (Zurich, 2013), voire 228 (Berne, 2009). Les pourcentages ne permettent donc pas de comparer les cantons entre eux. Ils sont toutefois intéressants pour appréhender l'évolution au fil du temps dans chacun des cantons (en tenant compte, là encore, du nombre de personnes interrogées) ainsi qu'au plan national. Les écarts importants résultent de différences dans la structure démographique des cantons, dans l'organisation scolaire (compétences de direction des personnes interrogées) et dans les comportements face au questionnaire (cf. graphique page 17: Informations sur les taux de réponse par canton).

Graphique 1: Recommandations d'action au personnel enseignant sur l'alimentation, l'activité physique, le poids corporel sain

Question: «En dehors des heures d'éducation physique obligatoires et de l'éducation nutritionnelle, avez-vous introduit dans votre école les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain, de quelque manière que ce soit?»¹

Plusieurs réponses possibles, dont: «Oui, le corps enseignant a certaines recommandations pour le quotidien, par ex. faire les pauses à l'extérieur/à l'air libre, ou alors préparer des repas sains et équilibrés lors des camps scolaires.»

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponse:



* n'a pas participé

** contacté(e) exclusivement par voie postale en 2009

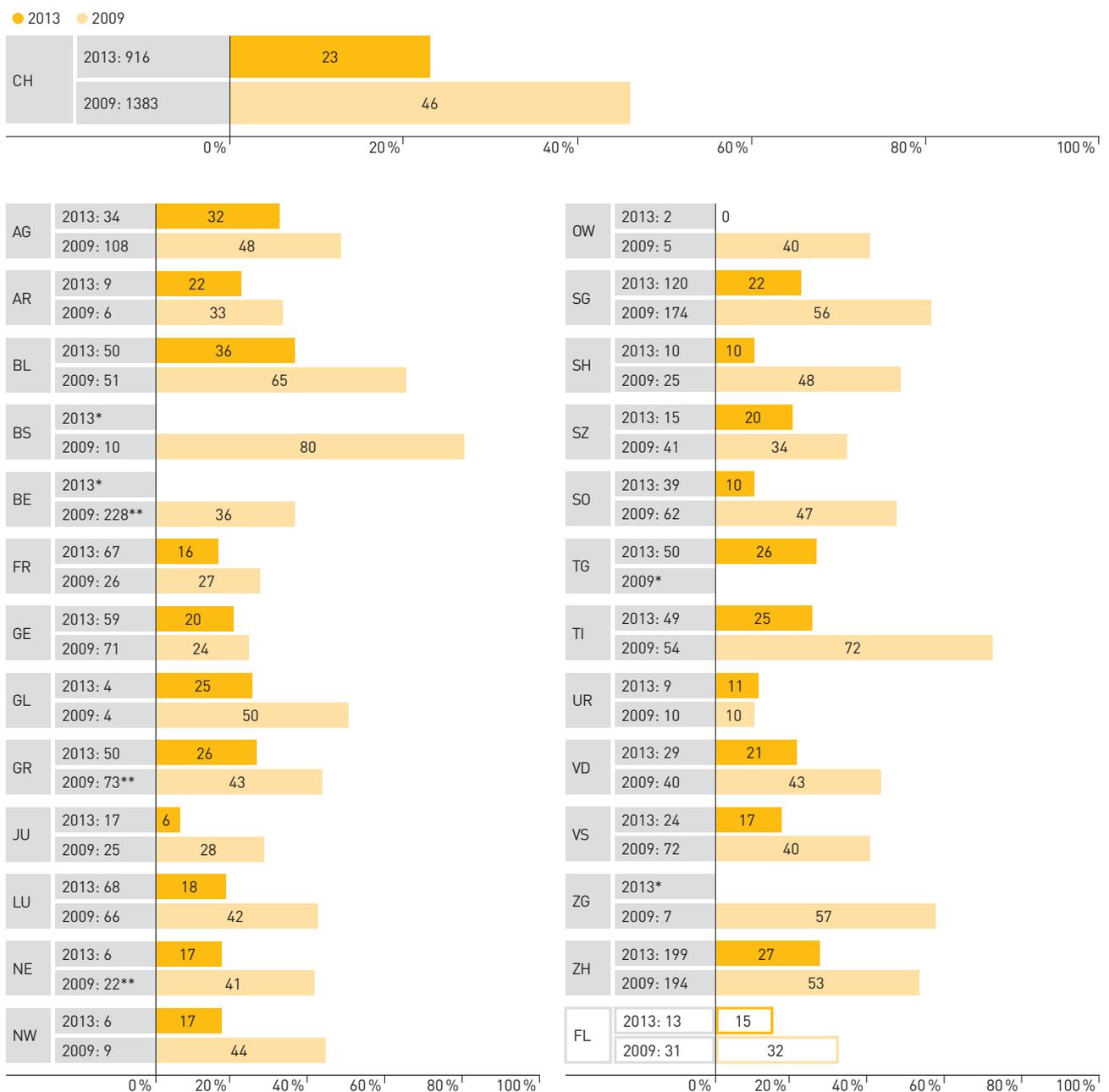
¹ 2009: formulation différente de la question

Graphique 2: Règles relatives à l'alimentation, à l'activité physique et au poids corporel sain dans les écoles

Question: «En dehors des heures d'éducation physique obligatoires et de l'éducation nutritionnelle, avez-vous introduit dans votre école les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain, de quelque manière que ce soit?»¹

Plusieurs réponses possibles, dont: «Oui, il y a des règles dans notre école concernant les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique ou du poids corporel sain, qui sont: ...»

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponses:



* n'a pas participé

** contacté(e) exclusivement par voie postale en 2009

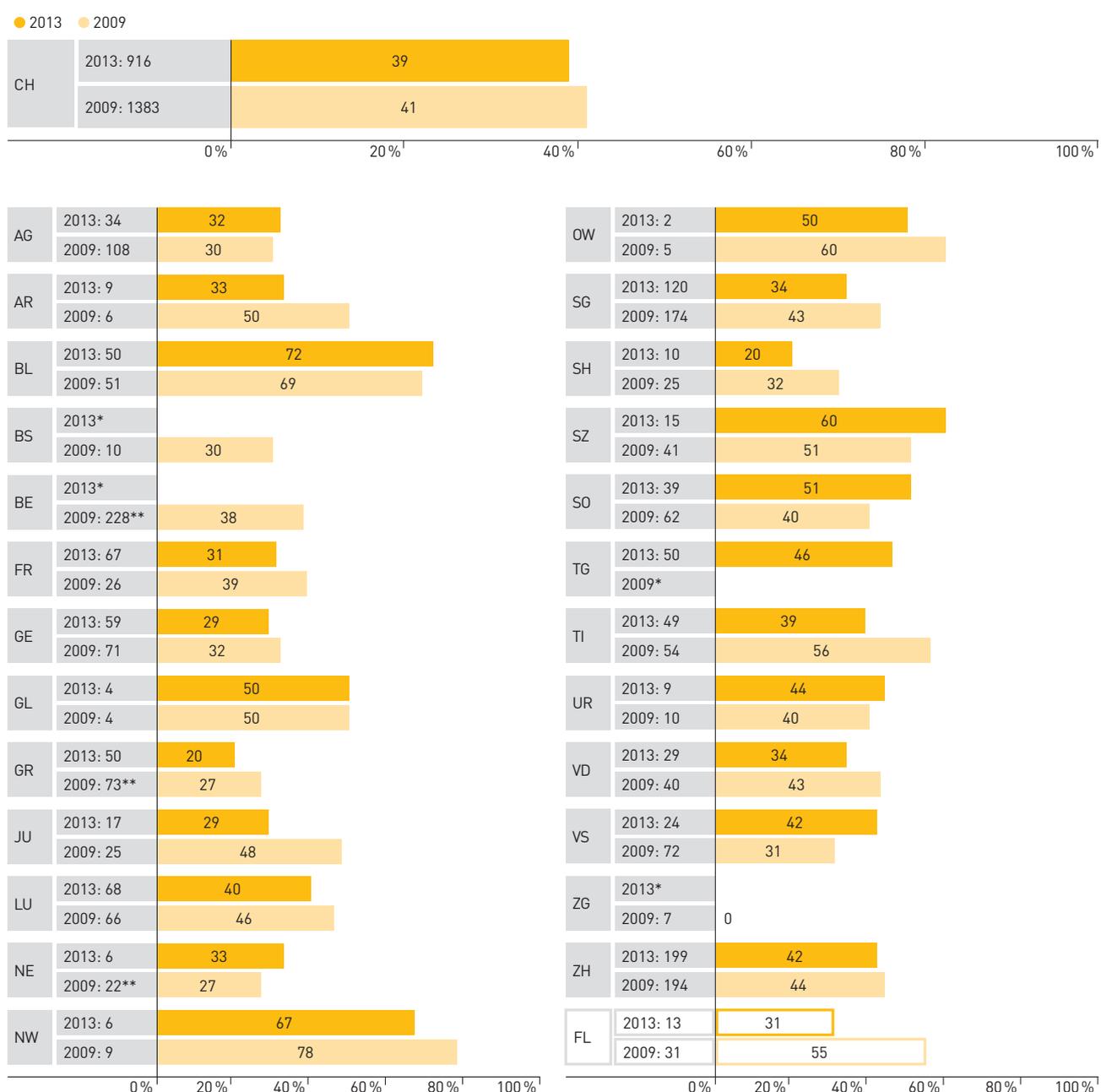
¹ 2009: formulation différente de la question

Graphique 3: Ancrage de l'alimentation, de l'activité physique, du poids corporel sain dans les lignes directrices/le plan (pluri)annuel

Question: «En dehors des heures d'éducation physique obligatoires et de l'éducation nutritionnelle, avez-vous introduit dans votre école les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain, de quelque manière que ce soit?»¹

Plusieurs réponses possibles, dont: «Oui, un ou plusieurs de ces thèmes sont ancrés dans les lignes directrices, dans les plans annuels ou pluriannuels de l'école.»

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponse:



* n'a pas participé

** contacté(e) exclusivement par voie postale en 2009

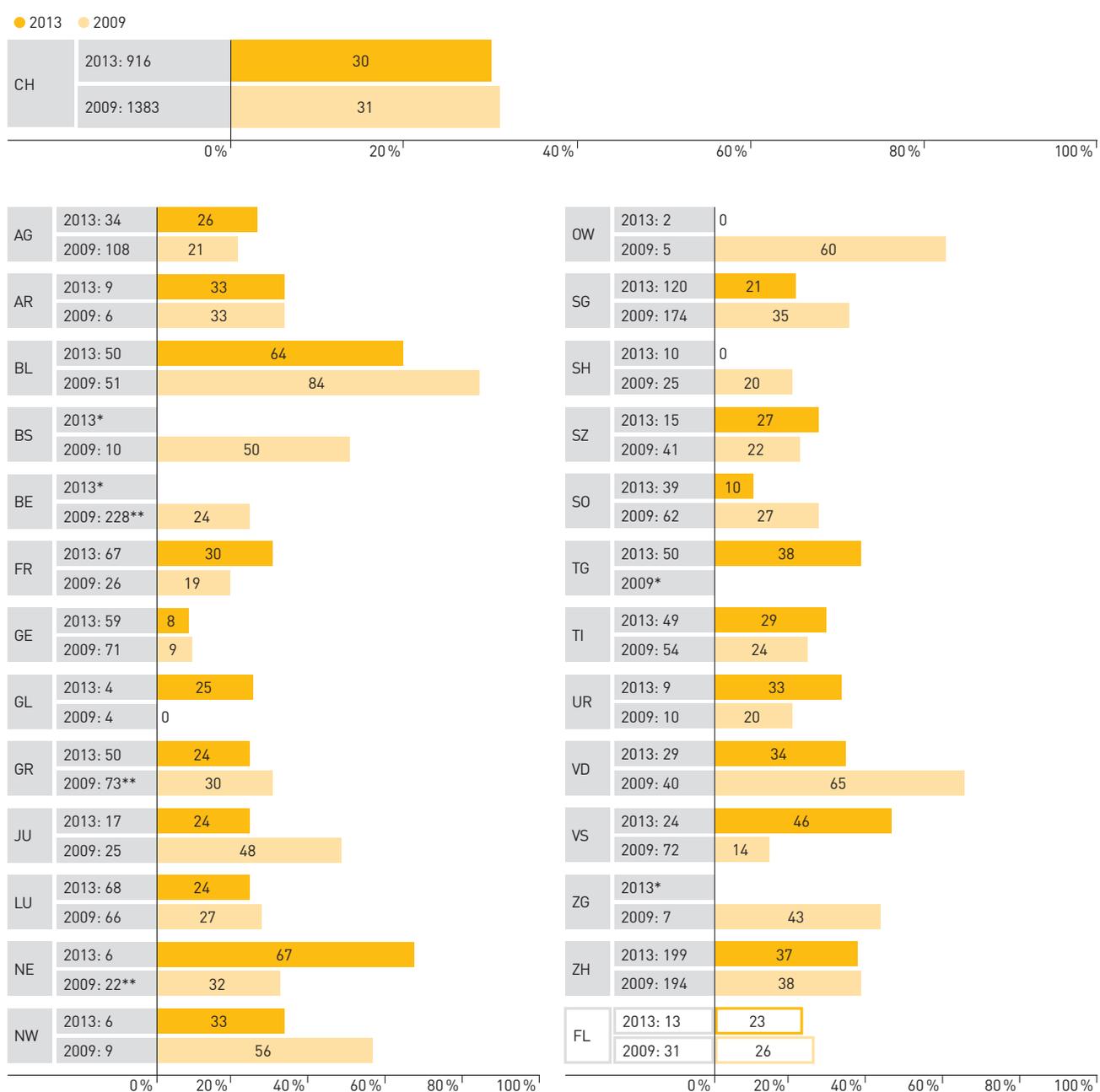
¹ 2009: formulation différente de la question

Graphique 4: Budgétisation fixe de moyens pour la promotion de la santé et la prévention

Question: «Dans votre école, en dehors des heures obligatoires d'éducation physique et d'éducation nutritionnelle, mettez-vous à disposition des ressources financières, humaines ou d'autres types, destinées à soutenir des mesures concernant le domaine de l'alimentation, de l'activité physique ou du poids corporel sain?»¹

Plusieurs réponses possibles, dont: «Oui, une part fixe de notre budget est réservée à la promotion de la santé et à la prévention, et est notamment utilisée pour des mesures en lien avec l'alimentation, l'activité physique ou le poids corporel sain.»

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponse:



* n'a pas participé

** contacté(e) exclusivement par voie postale en 2009

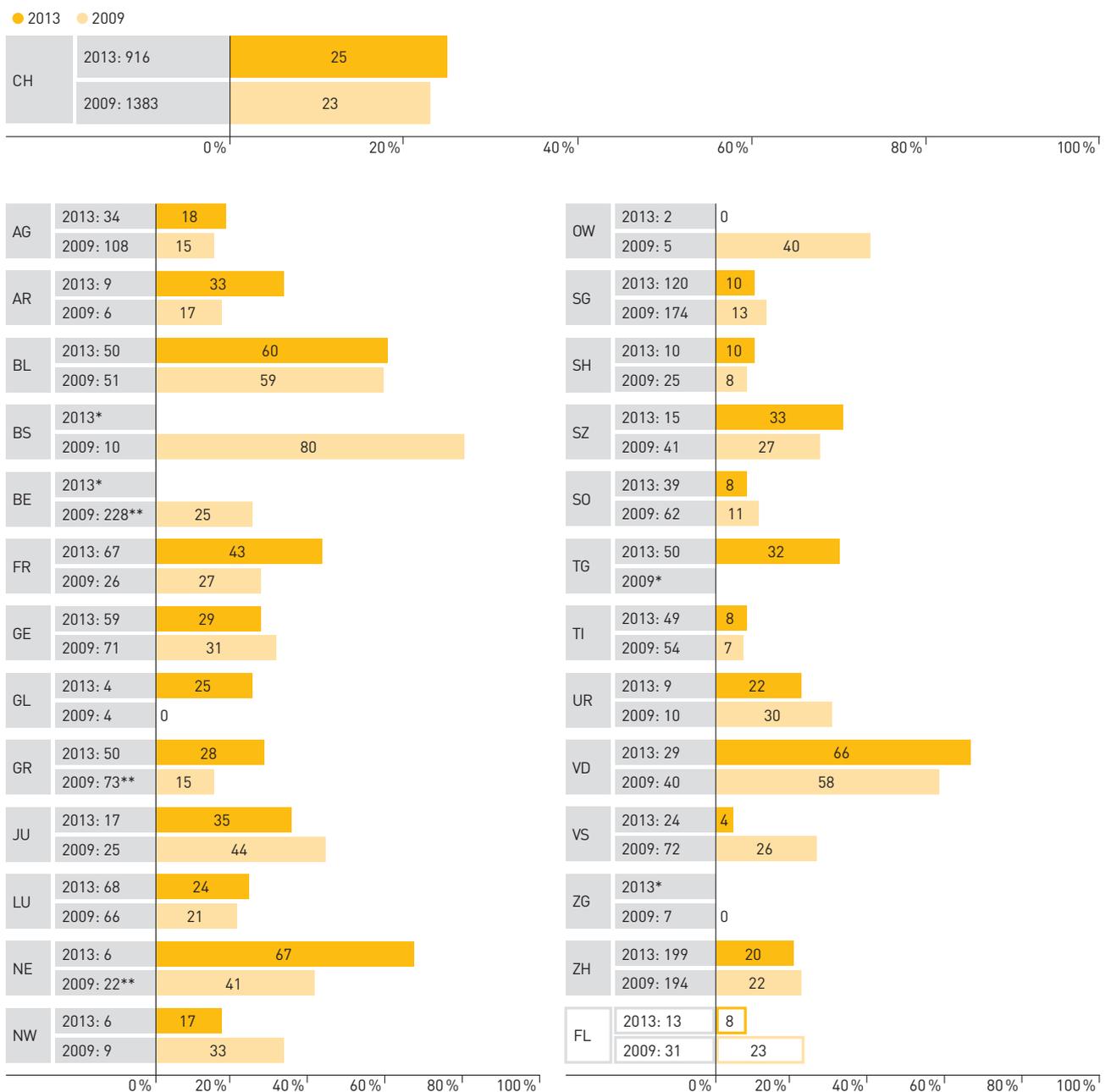
¹ 2009: formulation différente de la question

Graphique 5: Utilisation de moyens pour la promotion de la santé et la prévention en dehors du budget

Question: «Dans votre école, en dehors des heures obligatoires d'éducation physique et d'éducation nutritionnelle, mettez-vous à disposition des ressources financières, humaines ou d'autres types, destinées à soutenir des mesures concernant le domaine de l'alimentation, de l'activité physique ou du poids corporel sain?»¹

Plusieurs réponses possibles, dont: «Oui, nous avons recours à des ressources qui ne font pas partie de notre budget normal, mais qui sont mises à disposition, par exemple par Promotion Santé Suisse, par le canton, ou par la commune.»

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponse:



* n'a pas participé

** contacté(e) exclusivement par voie postale en 2009

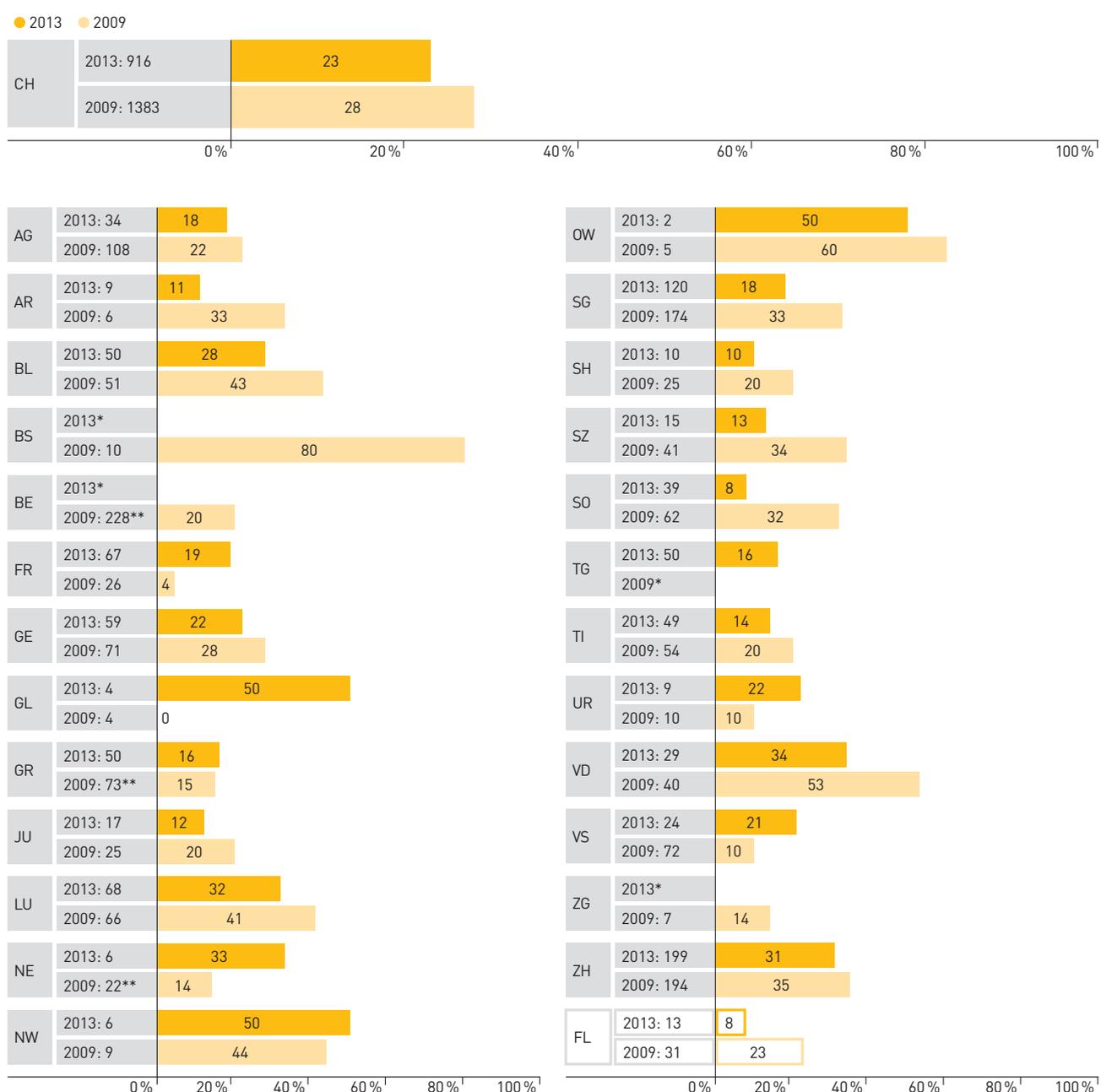
¹ 2009: formulation différente de la question

Graphique 6: Utilisation de ressources humaines pour la promotion de la santé et la prévention

Question: «Dans votre école, en dehors des heures obligatoires d'éducation physique et d'éducation nutritionnelle, mettez-vous à disposition des ressources financières, humaines ou d'autres types, destinées à soutenir des mesures concernant le domaine de l'alimentation, de l'activité physique ou du poids corporel sain?»¹

Plusieurs réponses possibles, dont: «Oui, nous mettons à disposition des ressources humaines, c'est-à-dire une certaine partie du temps de travail ou donnons une contrepartie pour un engagement personnel supplémentaire.»

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponse:



* n'a pas participé

** contacté(e) exclusivement par voie postale en 2009

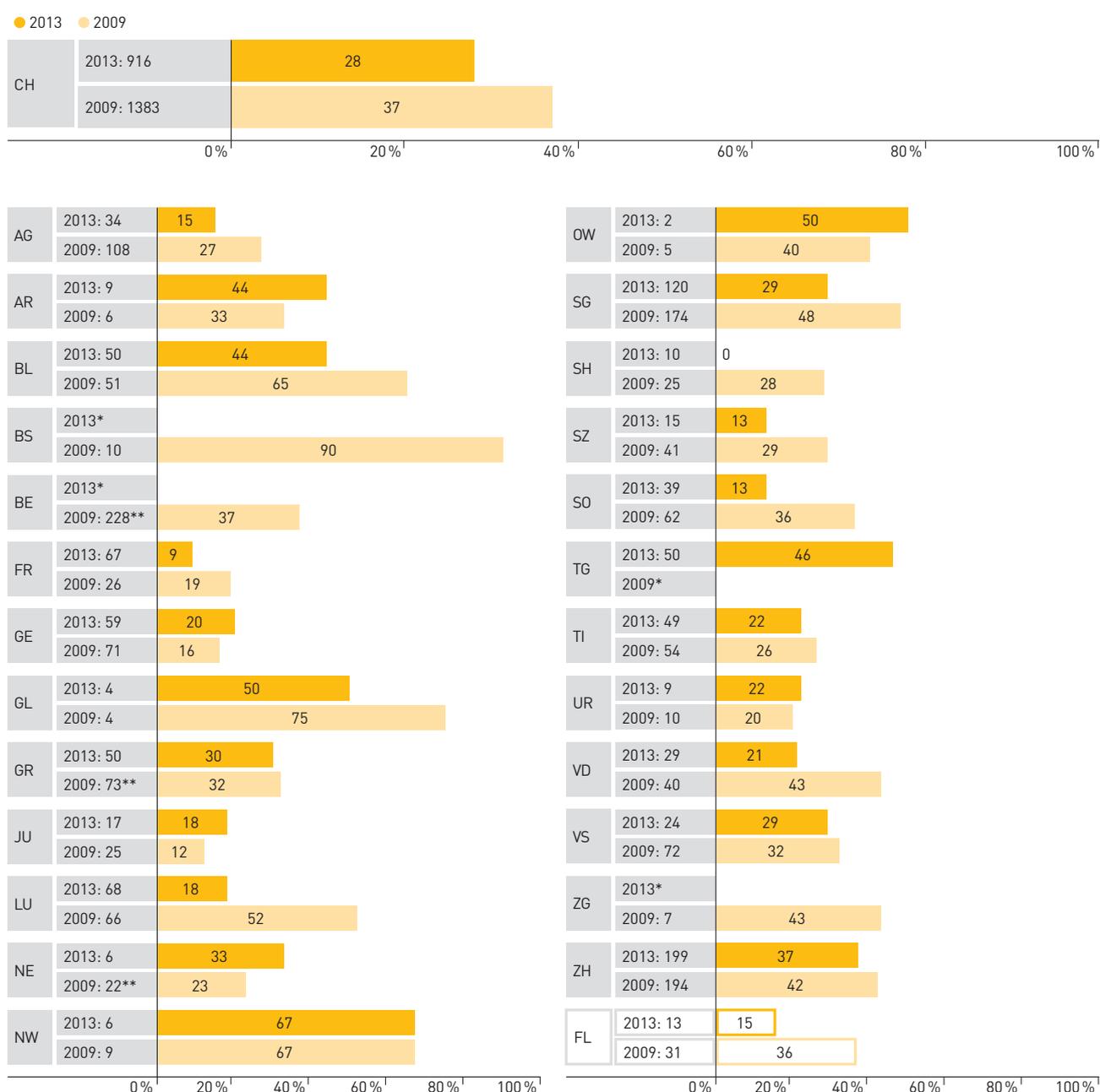
¹ 2009: formulation différente de la question

Graphique 7: Investissement dans des mesures d'encouragement pour la promotion de la santé et la prévention

Question: «Dans votre école, en dehors des heures obligatoires d'éducation physique et d'éducation nutritionnelle, mettez-vous à disposition des ressources financières, humaines ou d'autres types, destinées à soutenir des mesures concernant le domaine de l'alimentation, de l'activité physique ou du poids corporel sain?»¹

Plusieurs réponses possibles, dont: «Oui, nous investissons dans des mesures de soutien, par exemple une formation continue (interne ou externe) pour le corps enseignant, des conférences pour les parents.»

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponse:



* n'a pas participé

** contacté(e) exclusivement par voie postale en 2009

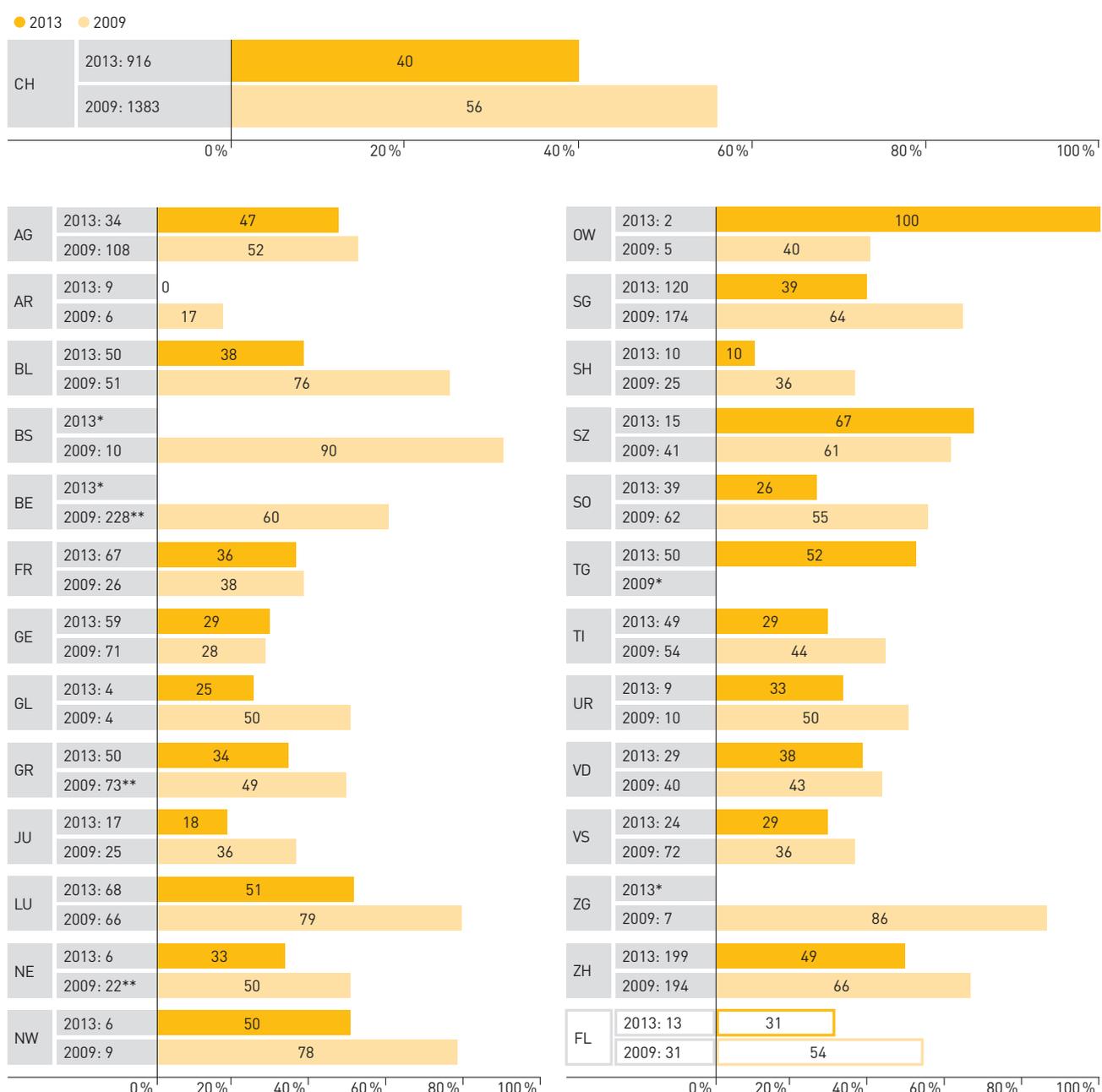
¹ 2009: formulation différente de la question

Graphique 8: Thématisation de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain dans les réunions du personnel enseignant

Question: «Est-ce que, lors des réunions du corps enseignant de votre école, les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain sont à l'ordre du jour, indépendamment des activités telles que les journées sportives ou les camps de sport?»¹

Une seule réponse possible: «Oui, ils font partie, plusieurs fois par année, des thèmes discutés lors des réunions.» et «Oui, ils font partie, environ une fois par année, des thèmes discutés lors des réunions.»

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponse:



* n'a pas participé

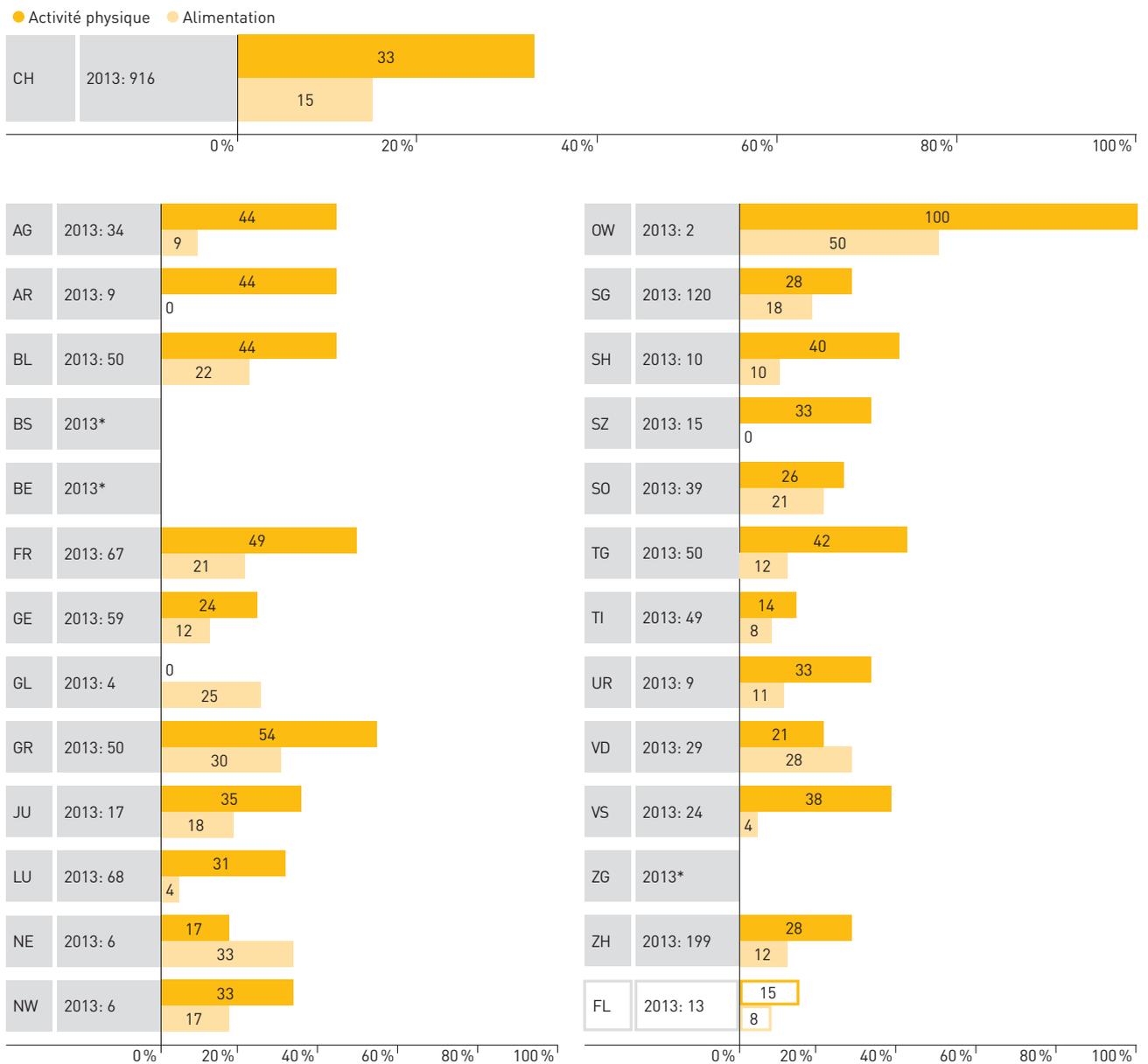
** contacté(e) exclusivement par voie postale en 2009

¹ 2009: formulation différente de la question

Graphique 9: Importance des thèmes de l'alimentation et de l'activité physique

Question: «Il existe de nombreux thèmes liés à la promotion de la santé et à la prévention, qui peuvent être importants pour une école. Veuillez indiquer l'importance des thèmes suivants pour votre école... A cet effet, veuillez attribuer le numéro 1 au thème le plus important, le 2 au thème qui occupe la deuxième position, etc.»

Proportion de personnes interrogées qui classent le thème parmi l'un des trois thèmes les plus importants (position 1, 2 ou 3):

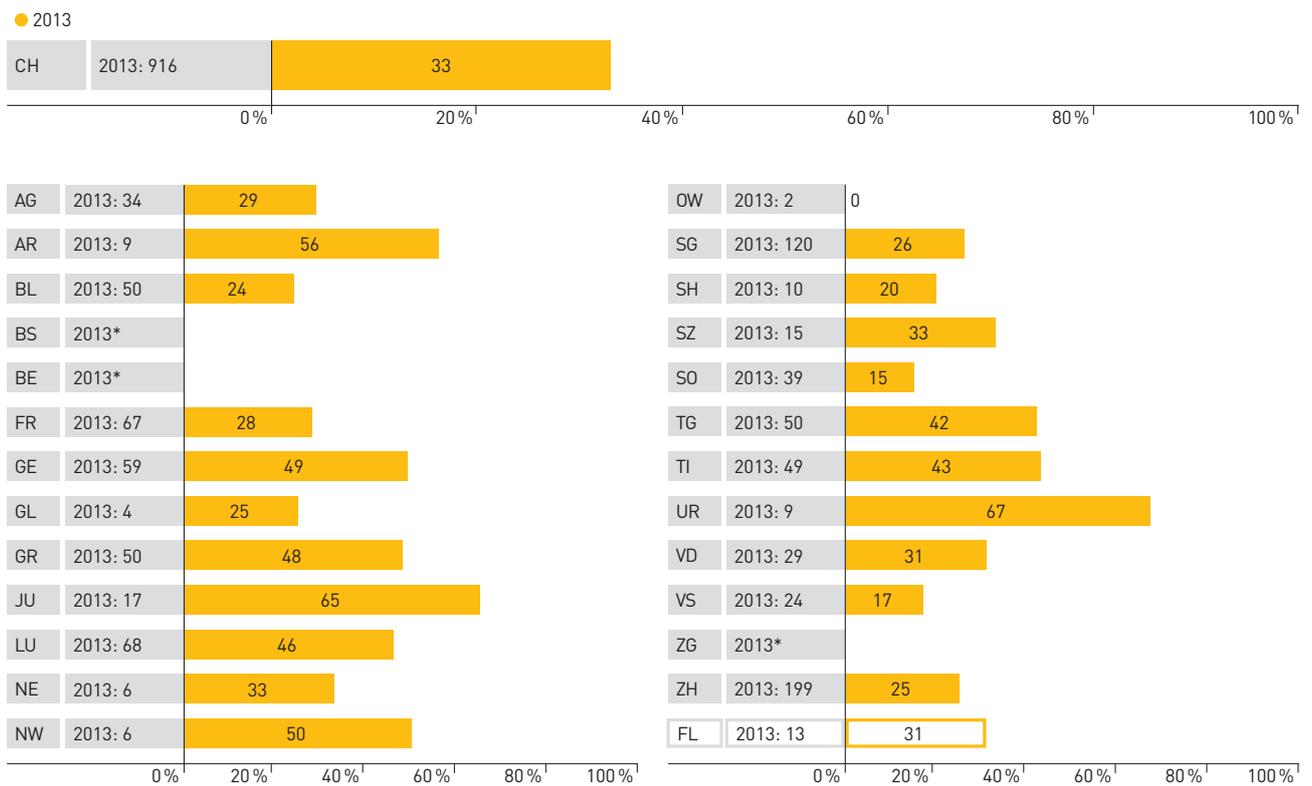


* n'a pas participé

Graphique 10: Nouvelles mesures

Question: «Au cours des trois dernières années et concernant les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain, y a-t-il des projets qui ont été réalisés en raison de stratégies ou d'offres cantonales?»
Une seule réponse possible.

Proportion de personnes interrogées qui ont répondu par «Oui»:



* n'a pas participé

Graphique 11: Disponibilité de distributeurs de boissons et de snacks d'exploitants externes

Question: «Où les élèves peuvent-ils se procurer quelque chose à manger ou à boire?»

Plusieurs réponses possibles, dont: «Il y a des distributeurs automatiques de boissons ou de snacks mis à disposition par des exploitants externes.»

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponse:



* n'a pas participé

** contacté(e) exclusivement par voie postale en 2009

Graphique 12: Disponibilité de distributeurs de boissons et de snacks exploités par les écoles

Question: «Où les élèves peuvent-ils se procurer quelque chose à manger ou à boire?»

Plusieurs réponses possibles, dont: «Nous mettons nous-mêmes à disposition des distributeurs automatiques de boissons ou de snacks.»

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponse:



* n'a pas participé

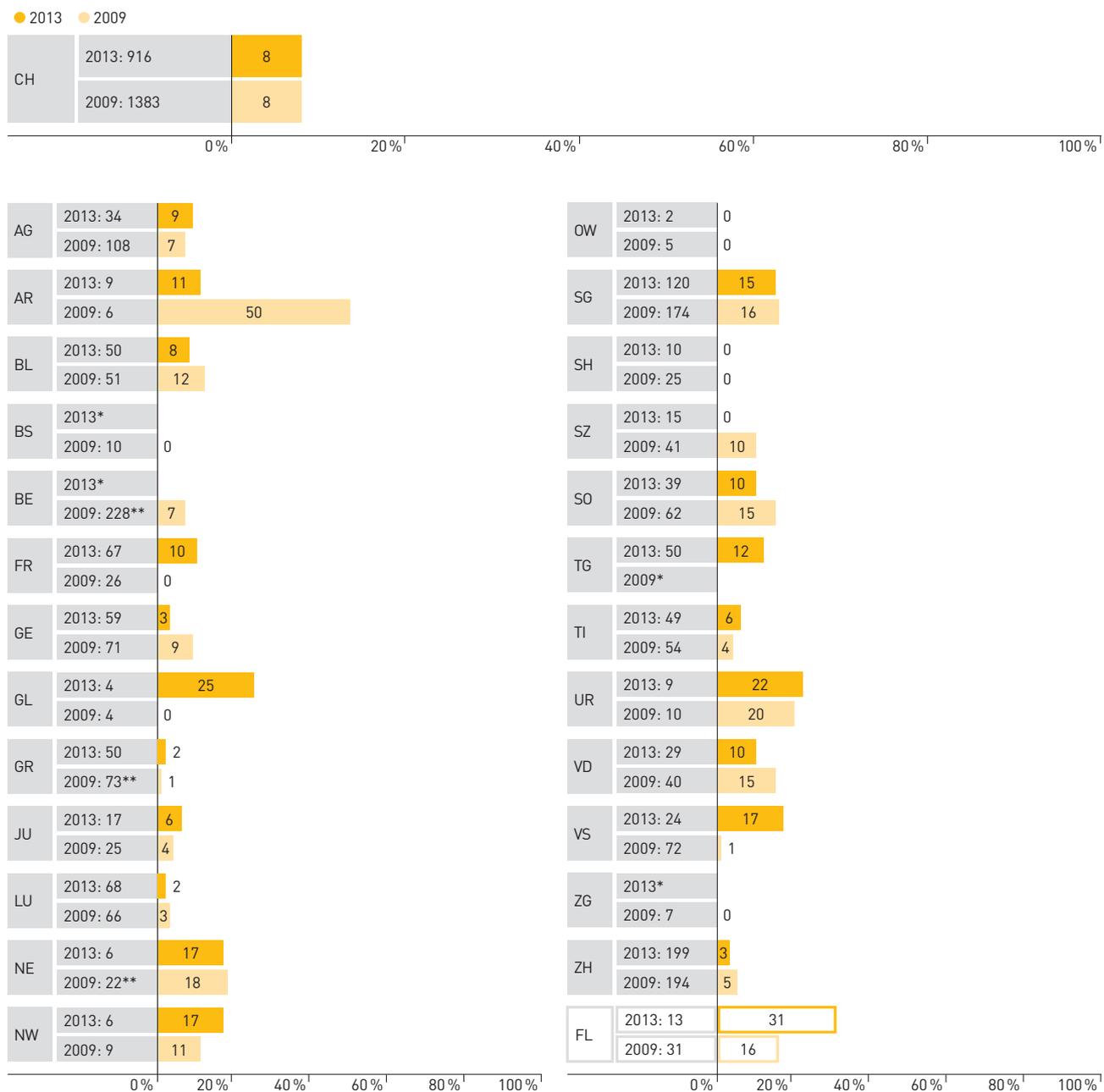
** contacté(e) exclusivement par voie postale en 2009

Graphique 13: Disponibilité de kiosques d'exploitants externes

Question: «Où les élèves peuvent-ils se procurer quelque chose à manger ou à boire?»

Plusieurs réponses possibles, dont: «Il y a un kiosque mis à disposition par des exploitants externes.»

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponse:



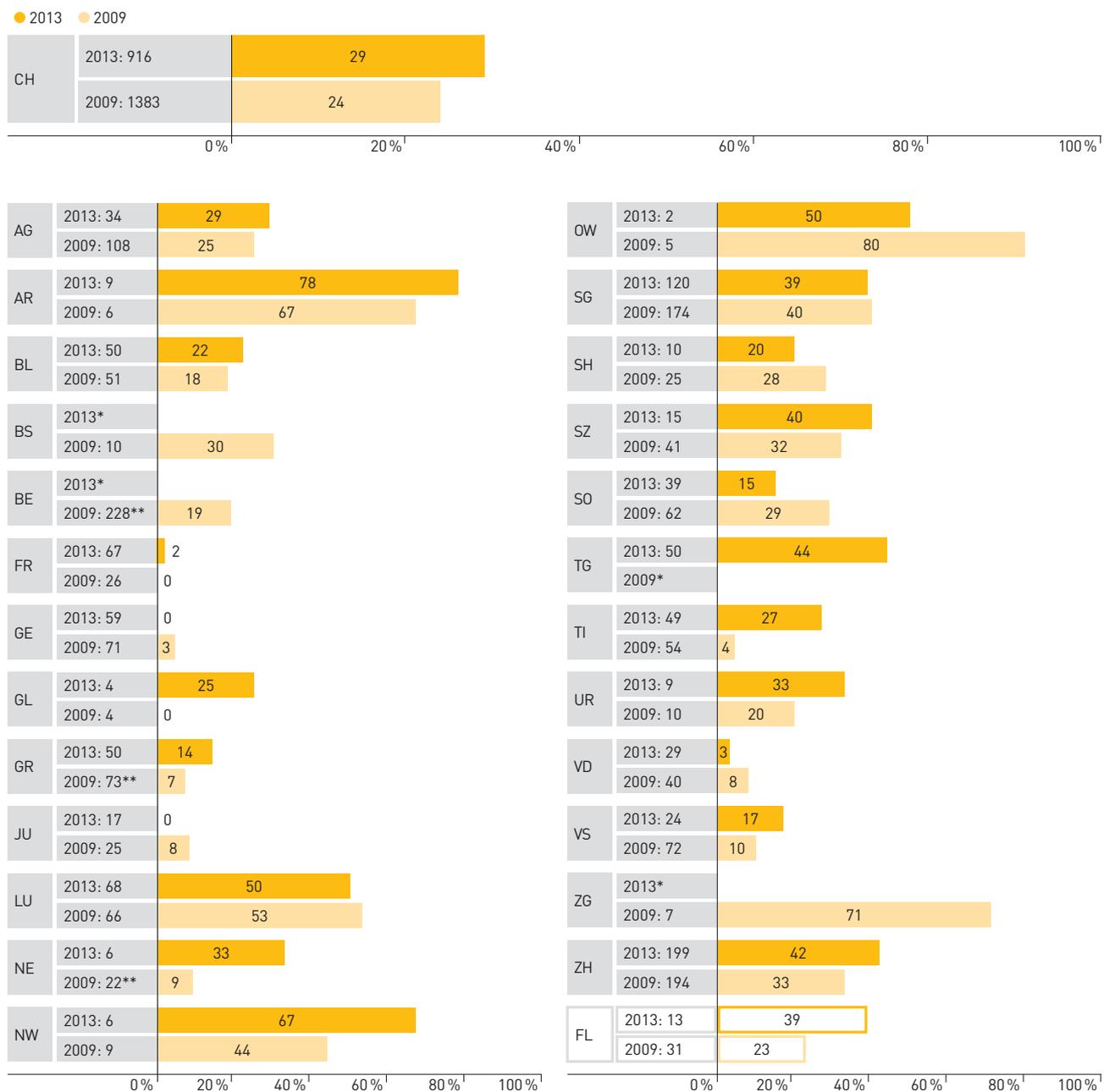
* n'a pas participé

** contacté(e) exclusivement par voie postale en 2009

Graphique 14: Disponibilité de kiosques exploités par les écoles

Question: «Où les élèves peuvent-ils se procurer quelque chose à manger ou à boire?»
 «Il y a un kiosque que nous mettons nous-mêmes (enseignants, parents, élèves) à disposition.»

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponse:



* n'a pas participé

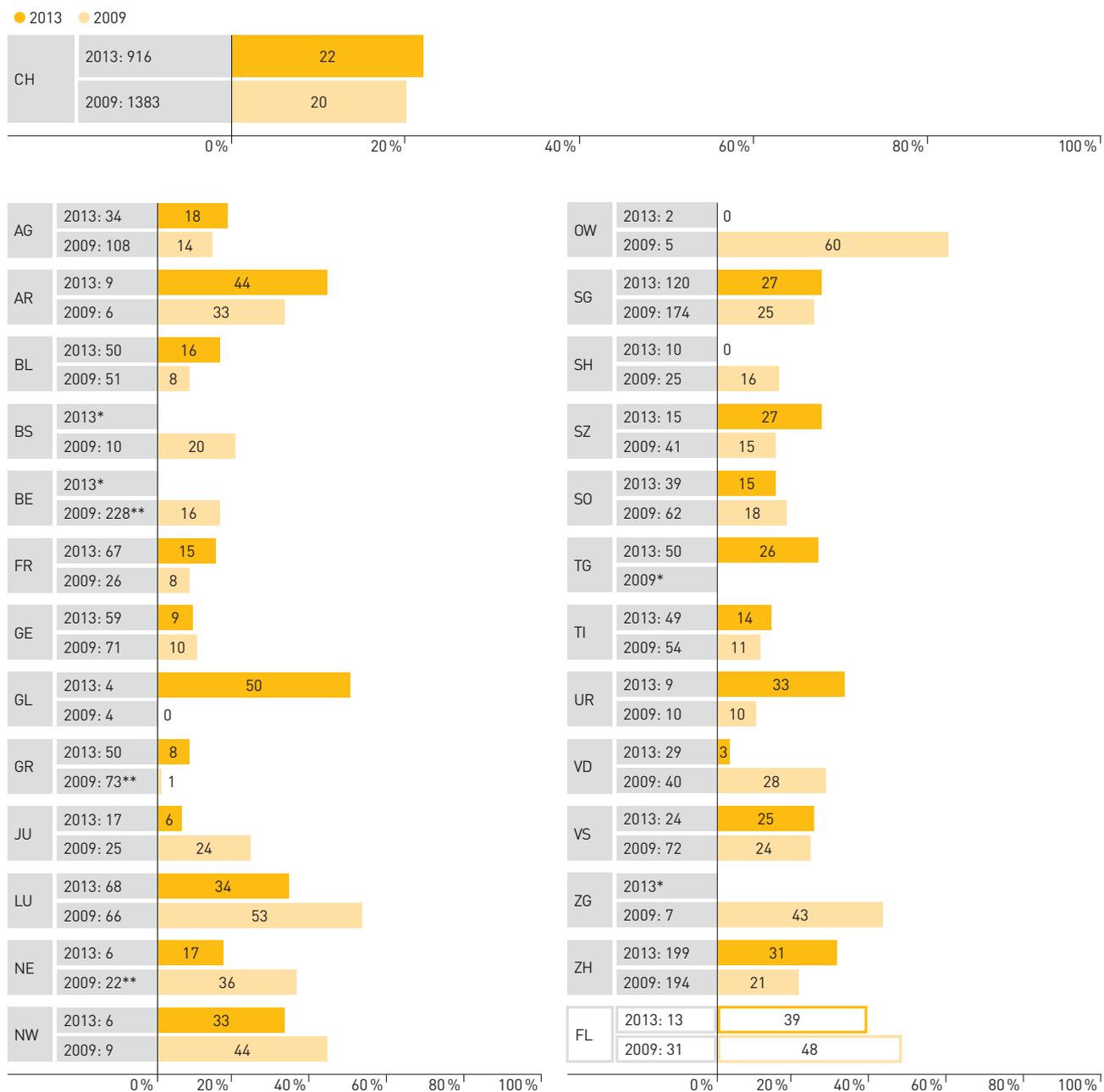
** contacté(e) exclusivement par voie postale en 2009

Graphique 15: Possibilité d'acheter des fruits et des légumes

Question: «Quels sont les produits que les élèves peuvent se procurer sur le site de votre école?»¹

Plusieurs réponses possibles, dont: «Fruits, légumes».

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponse:



* n'a pas participé

** contacté(e) exclusivement par voie postale en 2009

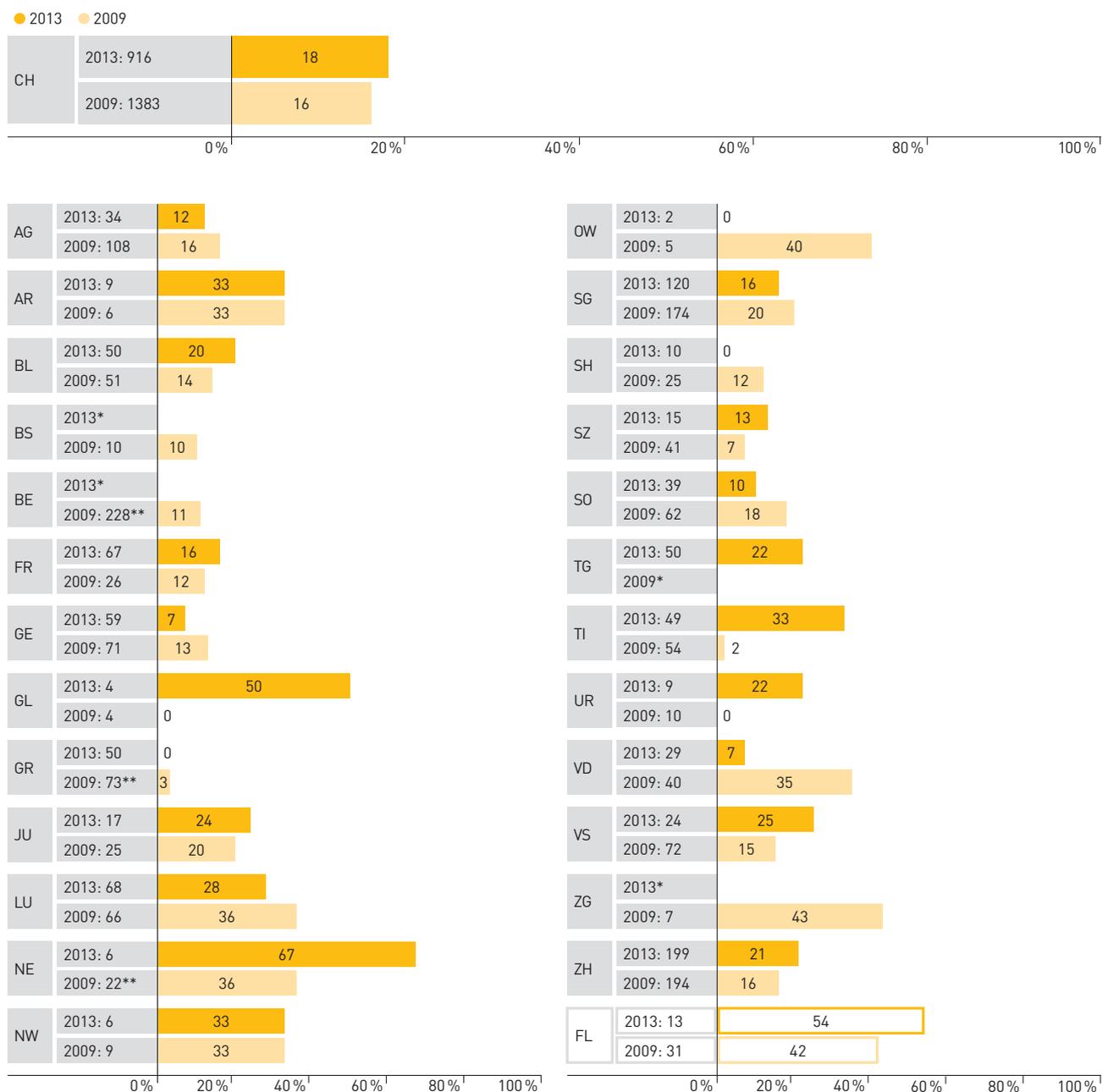
¹ 2009: formulation différente de la question

Graphique 16: Possibilité d'acheter des boissons sans sucre

Question: «Quels sont les produits que les élèves peuvent se procurer sur le site de votre école?»¹

Plusieurs réponses possibles, dont: «Boissons sans sucre, p. ex. eau minérale, thé aux fruits ou aux herbes sans sucre».

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponse:



* n'a pas participé

** contacté(e) exclusivement par voie postale en 2009

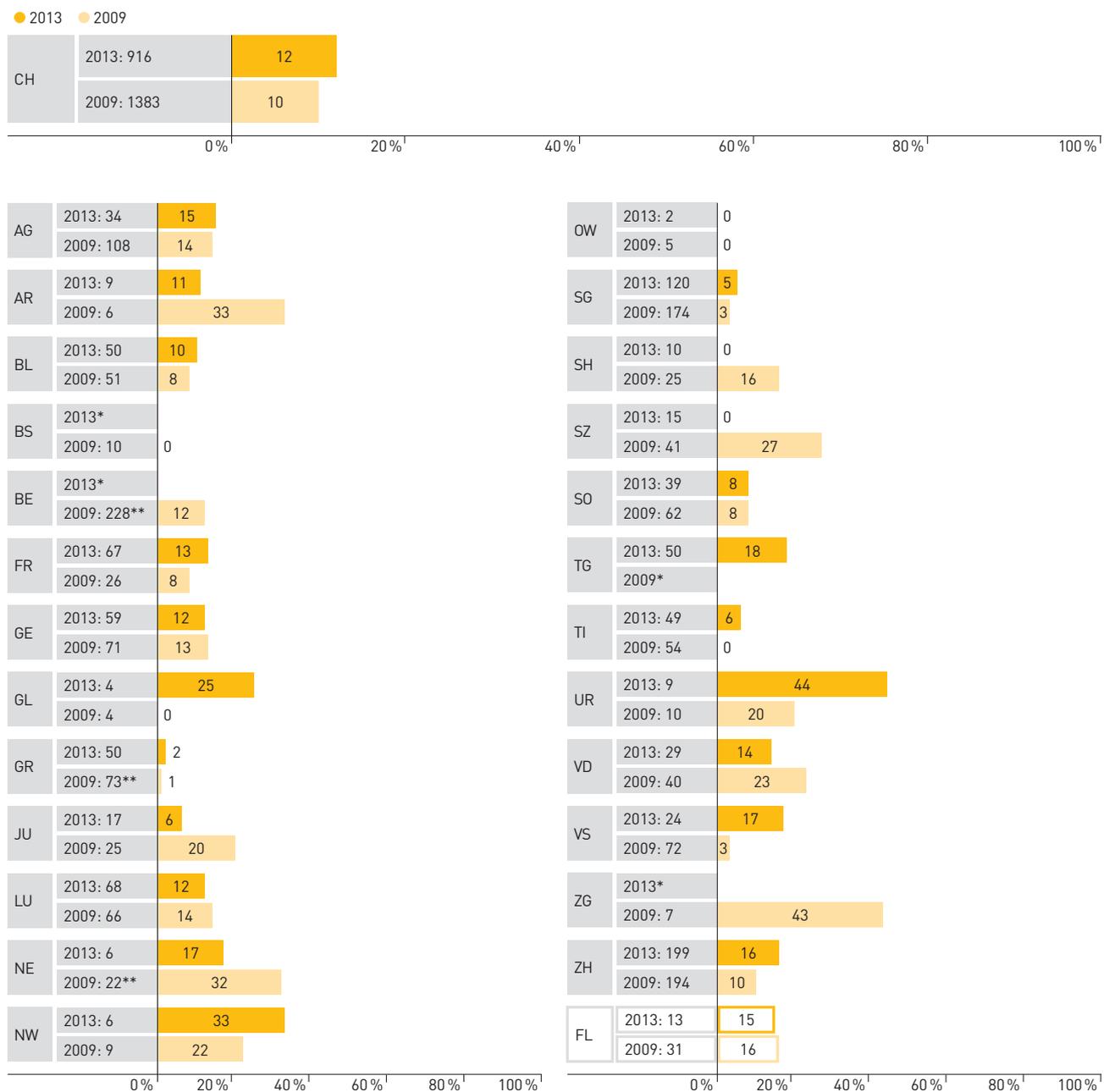
¹ 2009: formulation différente de la question

Graphique 17: Possibilité d'acheter des friandises

Question: «Quels sont les produits que les élèves peuvent se procurer sur le site de votre école?»¹

Plusieurs réponses possibles, dont: «Friandises, p. ex. barres de chocolat, cakes, gâteaux, etc.».

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponse:



* n'a pas participé

** contacté(e) exclusivement par voie postale en 2009

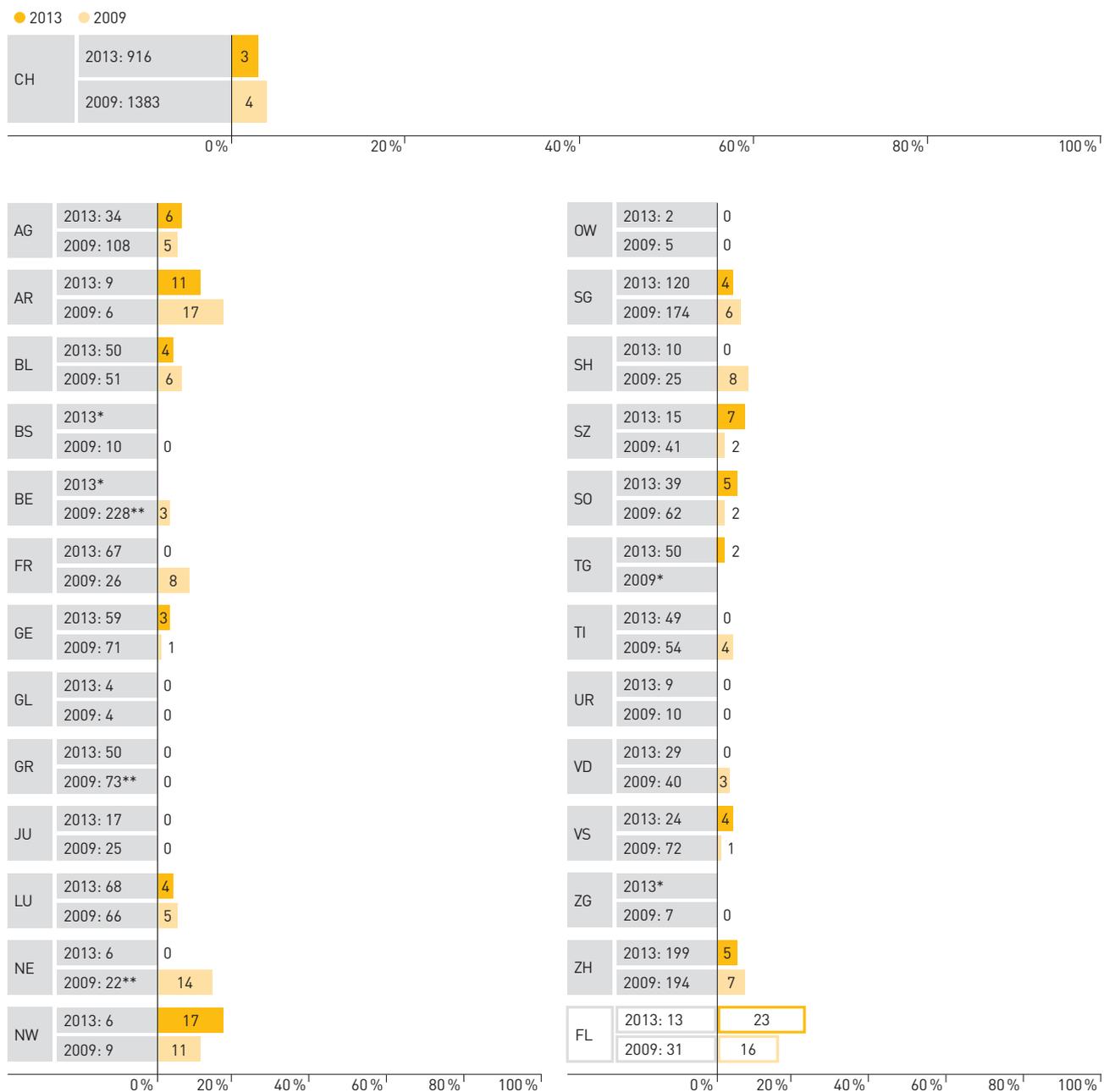
¹ 2009: formulation différente de la question

Graphique 18: Possibilité d'acheter des snacks salés

Question: «Quels sont les produits que les élèves peuvent se procurer sur le site de votre école?»¹

Plusieurs réponses possibles, dont: «Snacks salés, p. ex. chips, biscuits salés».

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponse:



* n'a pas participé

** contacté(e) exclusivement par voie postale en 2009

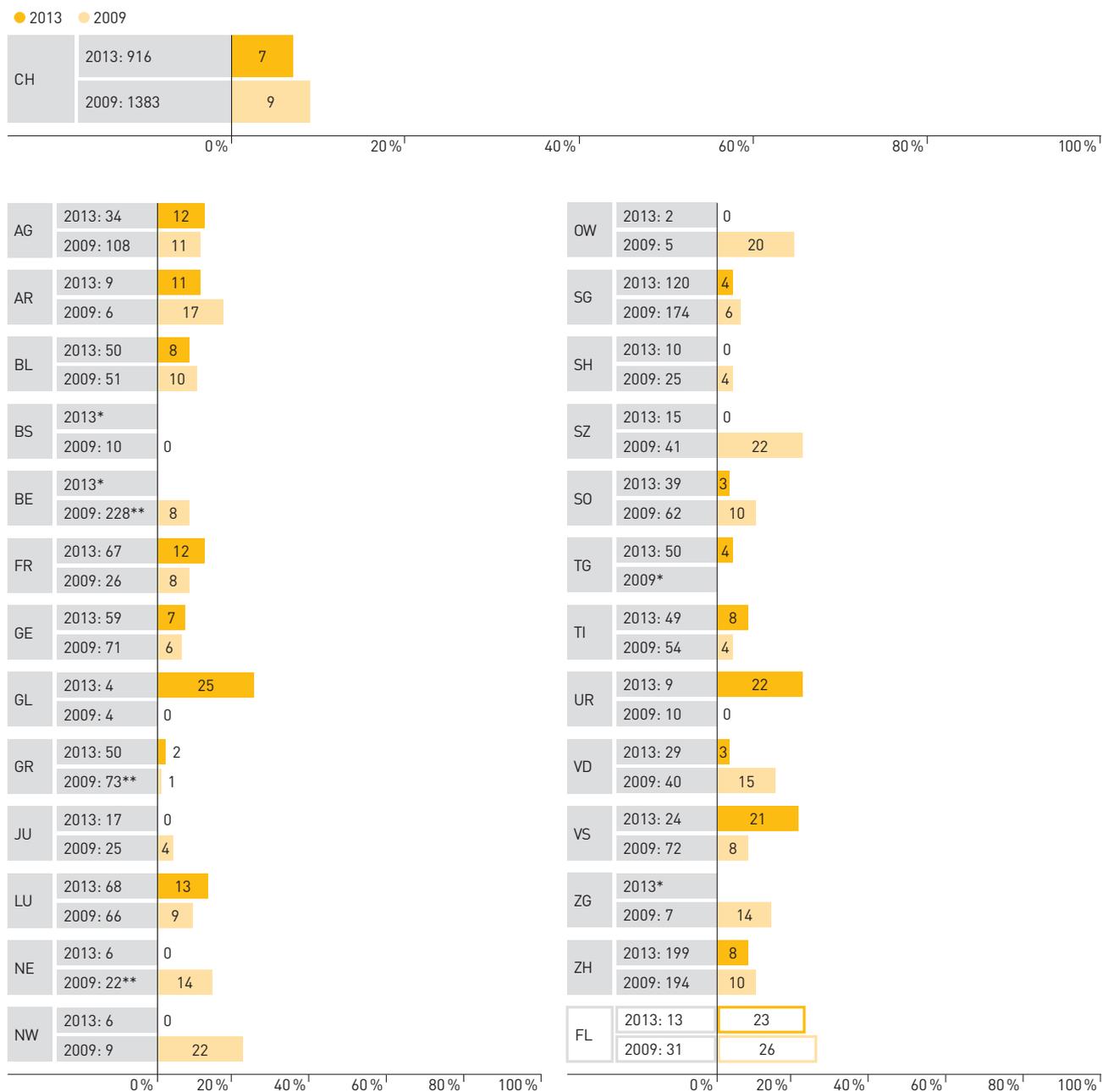
¹ 2009: formulation différente de la question

Graphique 19: Possibilité d'acheter des boissons sucrées

Question: «Quels sont les produits que les élèves peuvent se procurer sur le site de votre école?»¹

Plusieurs réponses possibles, dont: «Boissons sucrées, p.ex. coca, limonade, thé froid, etc.».

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponse:



* n'a pas participé

** contacté(e) exclusivement par voie postale en 2009

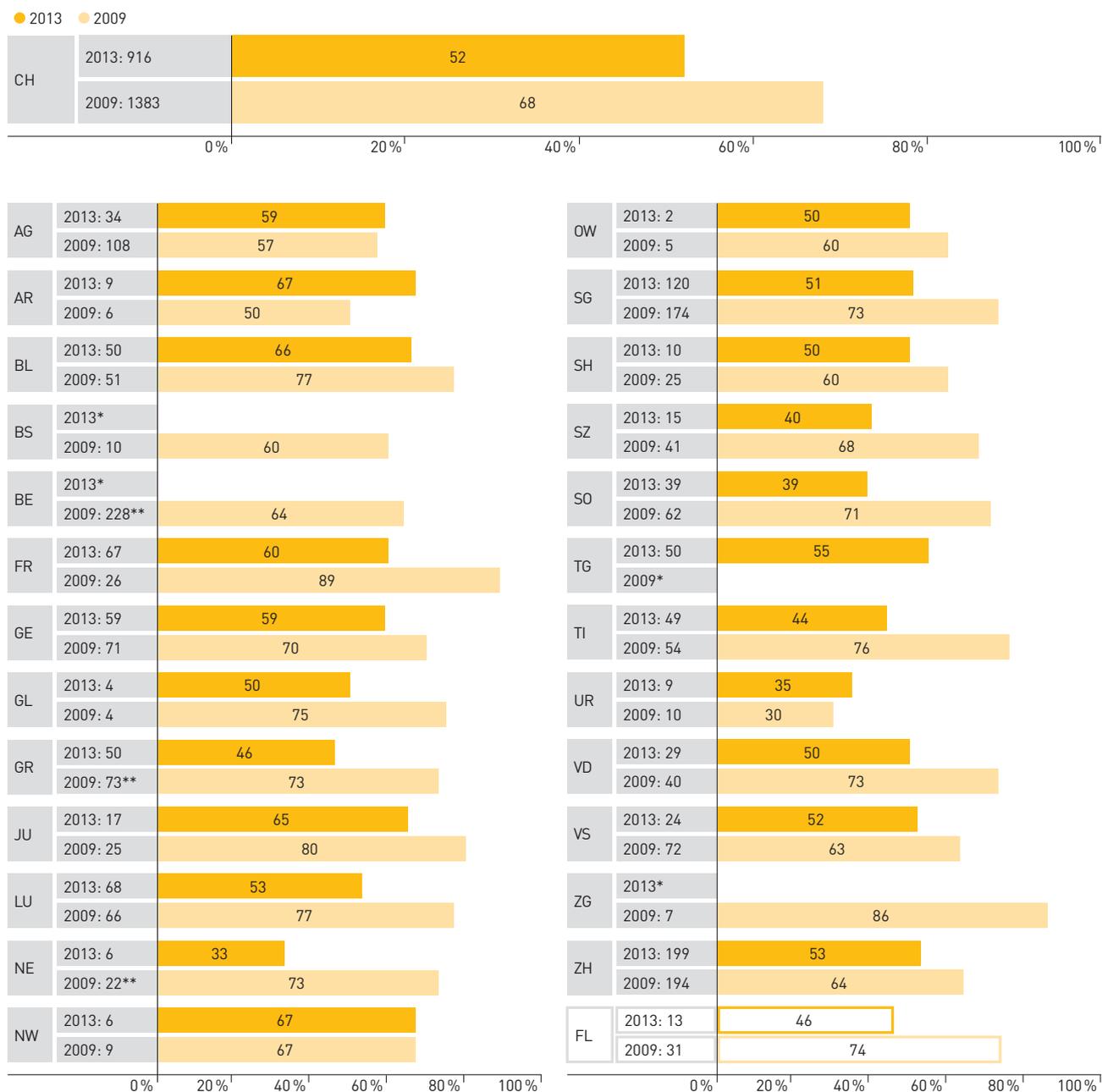
¹ 2009: formulation différente de la question

Graphique 20: Recommandations faites aux élèves pour la collation pendant les pauses

Question: «Dans votre école, y a-t-il des recommandations ou des règles pour une collation saine et équilibrée à la pause du matin?»

Plusieurs réponses possibles, dont: «Oui, nous faisons des recommandations aux élèves pour encourager une collation saine et équilibrée.»

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponse:



* n'a pas participé

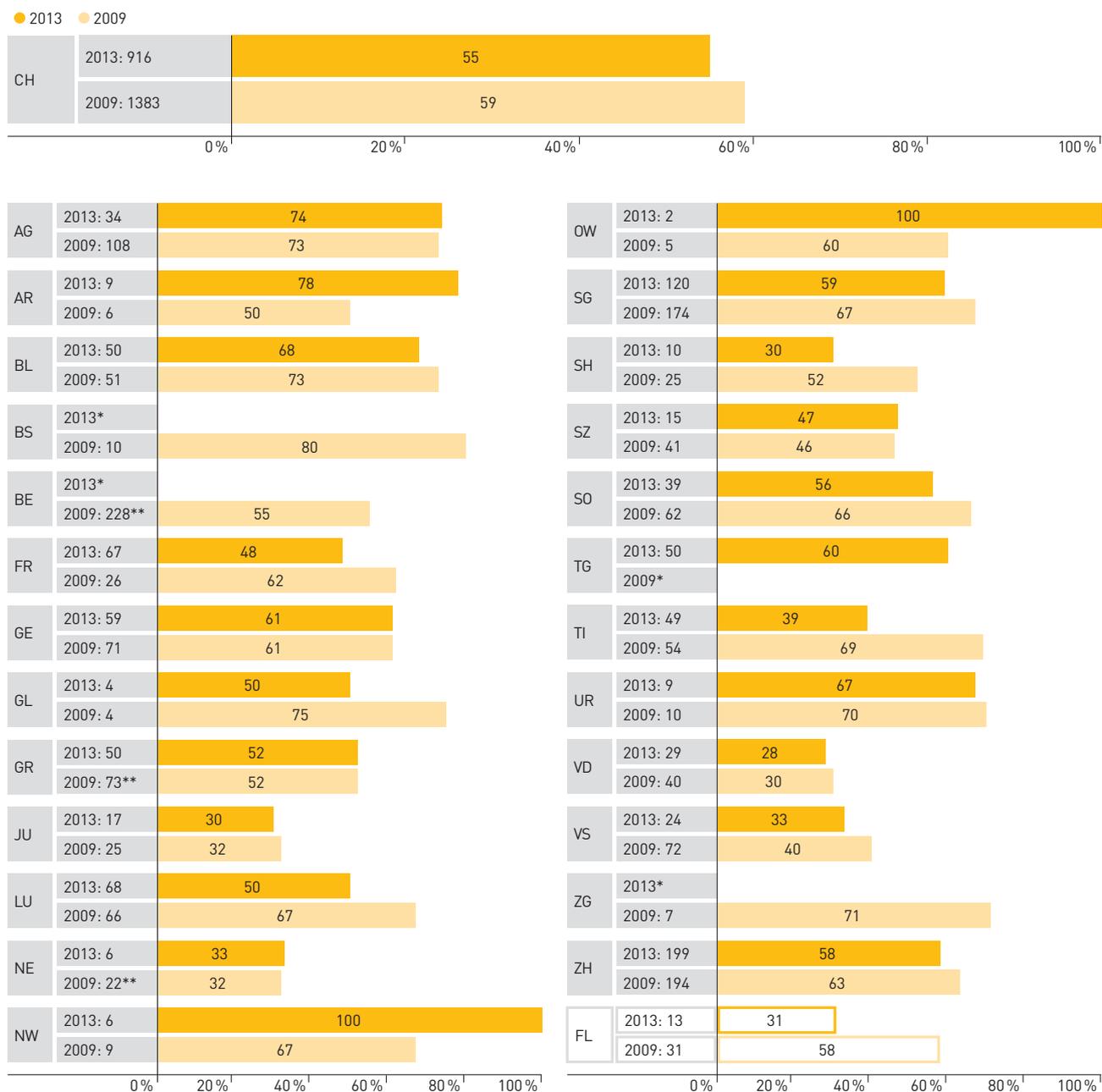
** contacté(e) exclusivement par voie postale en 2009

Graphique 21: Recommandations faites aux parents pour une collation saine et équilibrée

Question: «Dans votre école, y a-t-il des recommandations ou des règles pour une collation saine et équilibrée à la pause du matin?»

Plusieurs réponses possibles, dont: «Oui, il y a des recommandations faites aux parents pour encourager une collation saine et équilibrée.»

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponse:



* n'a pas participé

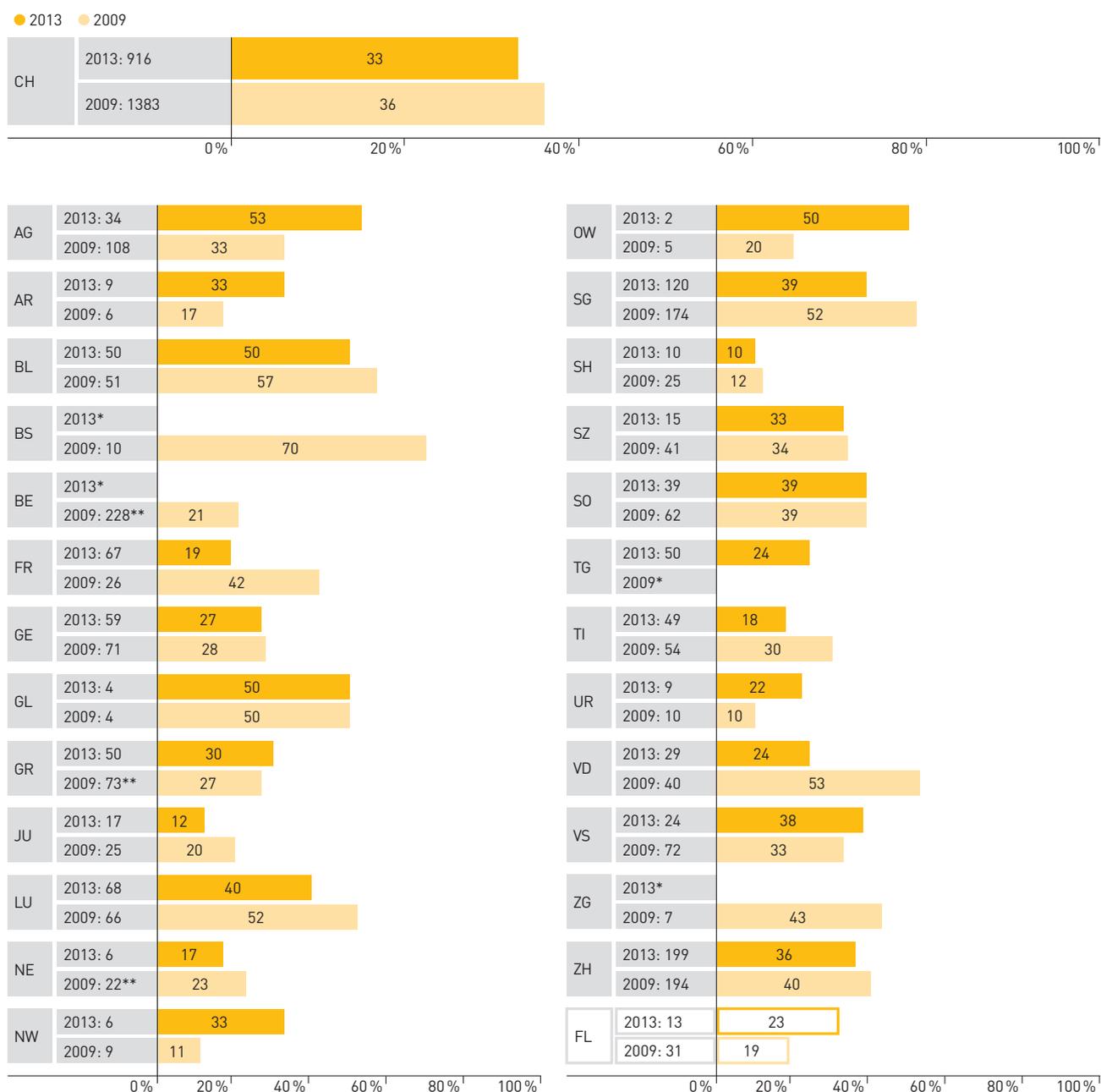
** contacté(e) exclusivement par voie postale en 2009

Graphique 22: Recommandations faites aux enseignants pour une collation saine et équilibrée durant les pauses

Question: «Dans votre école, y a-t-il des recommandations ou des règles pour une collation saine et équilibrée à la pause du matin?»

Plusieurs réponses possibles, dont: «Oui, il y a des recommandations faites aux enseignants, afin qu'ils fassent attention à ce que les enfants aient une collation saine et équilibrée.»

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponse:



* n'a pas participé

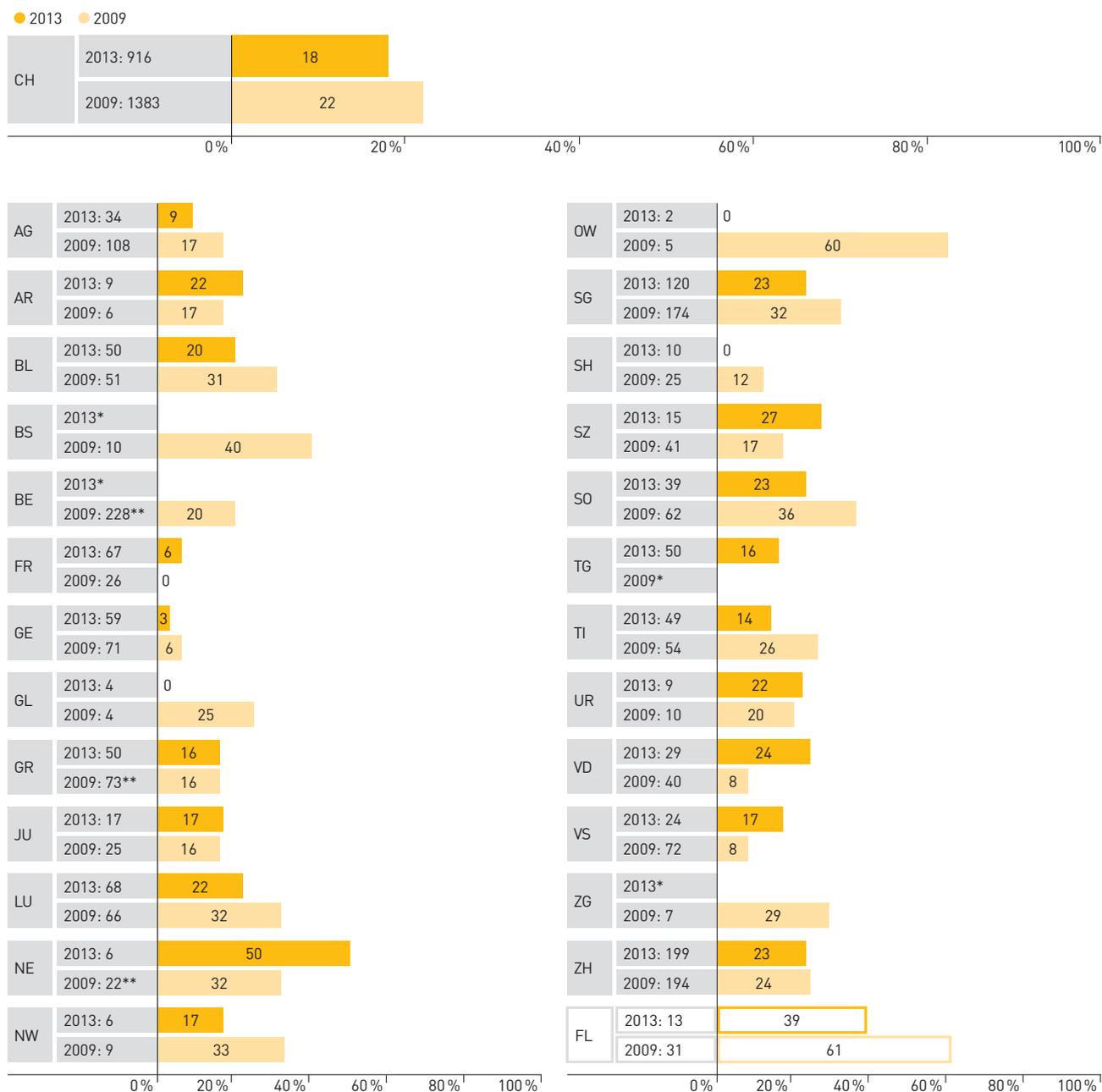
** contacté(e) exclusivement par voie postale en 2009

Graphique 23: Organisation d'une collation saine dans les écoles

Question: «Dans votre école, y a-t-il des recommandations ou des règles pour une collation saine et équilibrée à la pause du matin?»

Plusieurs réponses possibles, dont: «Oui, l'école organise une collation saine et équilibrée qui se fait en commun.»

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponse:



* n'a pas participé

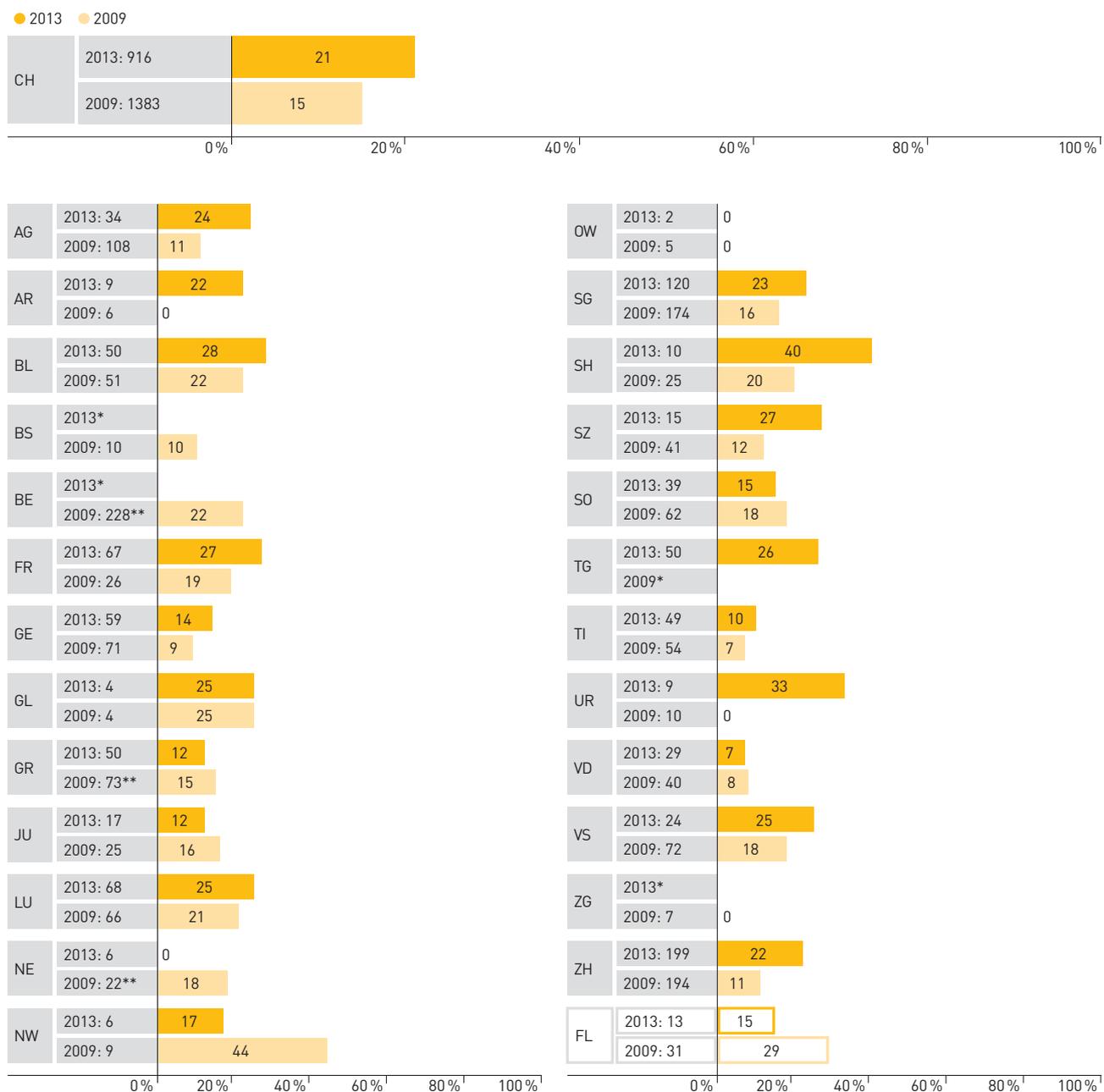
** contacté(e) exclusivement par voie postale en 2009

Graphique 24: Disponibilité de gobelets ou de bouteilles d'eau

Question: «Dans votre école, encouragez-vous spécialement à boire de l'eau?»

Plusieurs réponses possibles, dont: «Oui, nous mettons gratuitement à disposition des gobelets ou des bouteilles d'eau.»

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponse:



* n'a pas participé

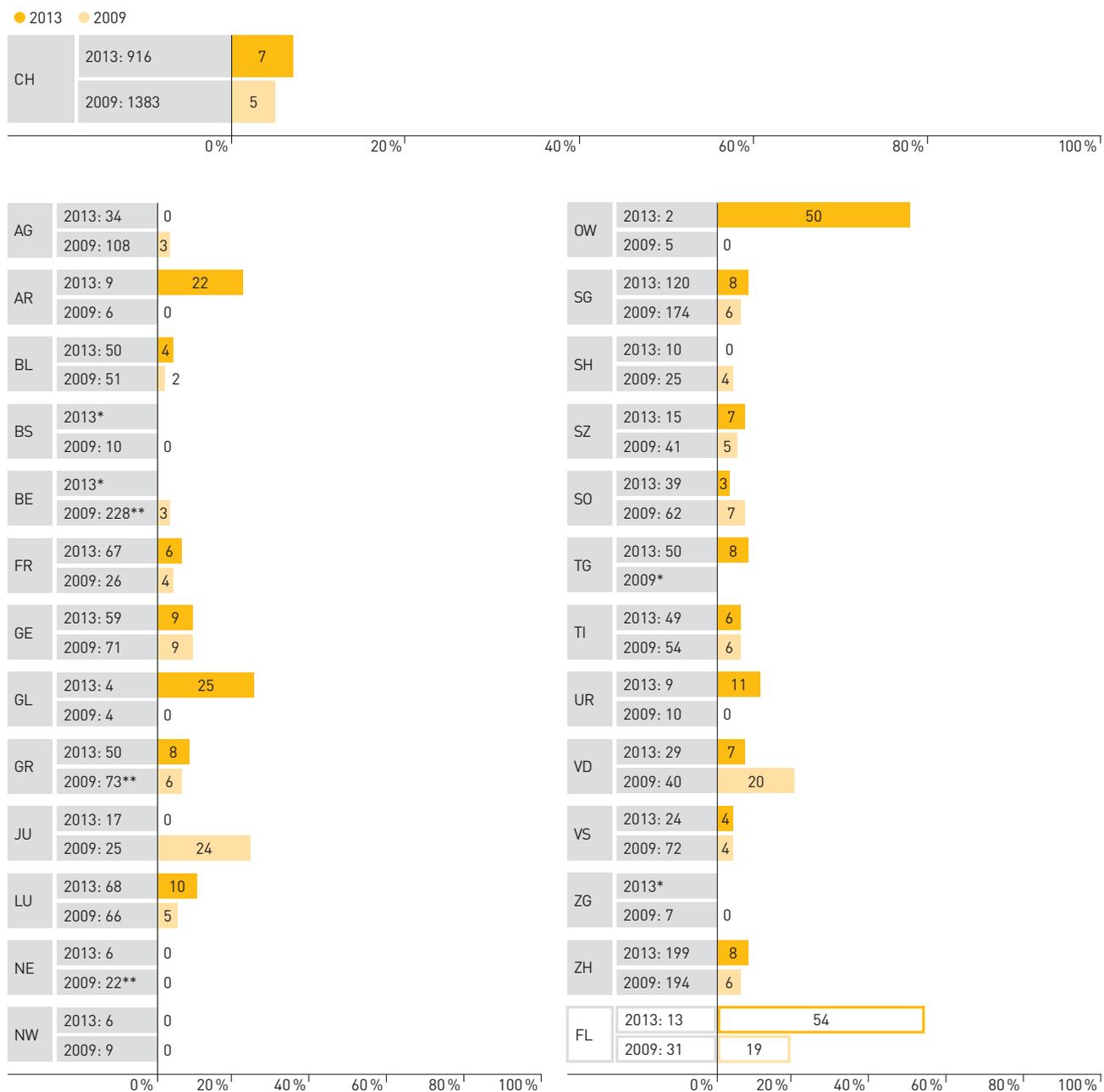
** contacté(e) exclusivement par voie postale en 2009

Graphique 25: Disponibilité de distributeurs d'eau potable

Question: «Dans votre école, encouragez-vous spécialement à boire de l'eau?»

Plusieurs réponses possibles, dont: «Oui, nous avons des distributeurs d'eau potable sur le site de l'école.»

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponse:



* n'a pas participé

** contacté(e) exclusivement par voie postale en 2009

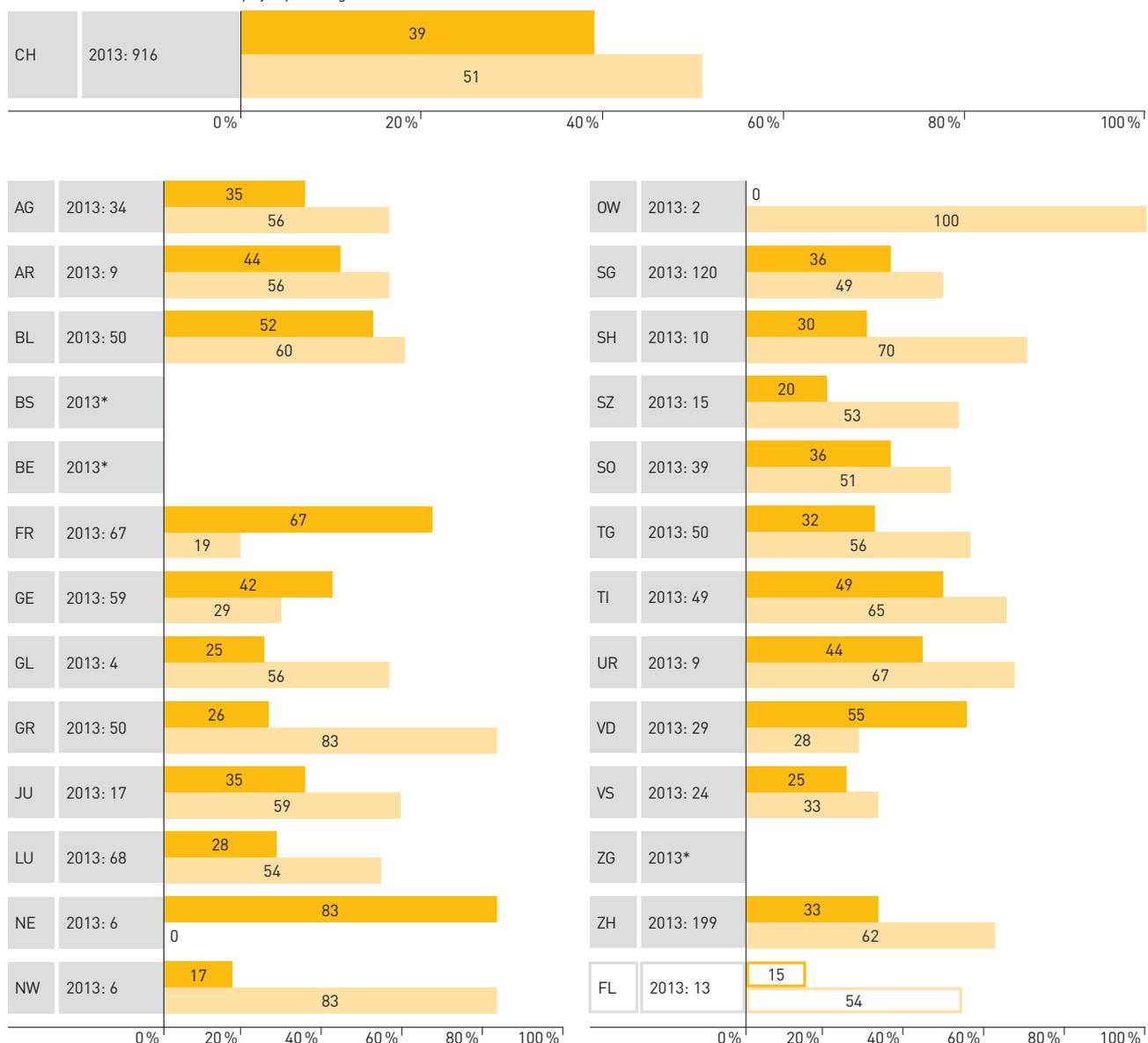
Graphique 26: Mise en pratique des heures d'éducation physique obligatoires I

Question: «Comment répartissez-vous les heures d'éducation physique obligatoires?»

Plusieurs réponses possibles, dont: «Les 3 heures d'éducation physique obligatoires sont mises en pratique exclusivement sous forme de cours hebdomadaires réguliers (y compris l'enseignement de la natation si celui-ci est proposé).» ainsi que «Les 3 heures d'éducation physique obligatoires sont mises en pratique sous forme de cours hebdomadaires réguliers (y compris l'enseignement de la natation si celui-ci est proposé), ainsi que sous forme de camps et/ou de semaines sportives et/ou de journées sportives obligatoires.»

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponse

- Les trois heures d'éducation physique obligatoires sous forme de cours de sport et de journées sportives, de camps, etc.
- Les trois heures d'éducation physique obligatoires exclusivement sous forme de cours hebdomadaires



* n'a pas participé

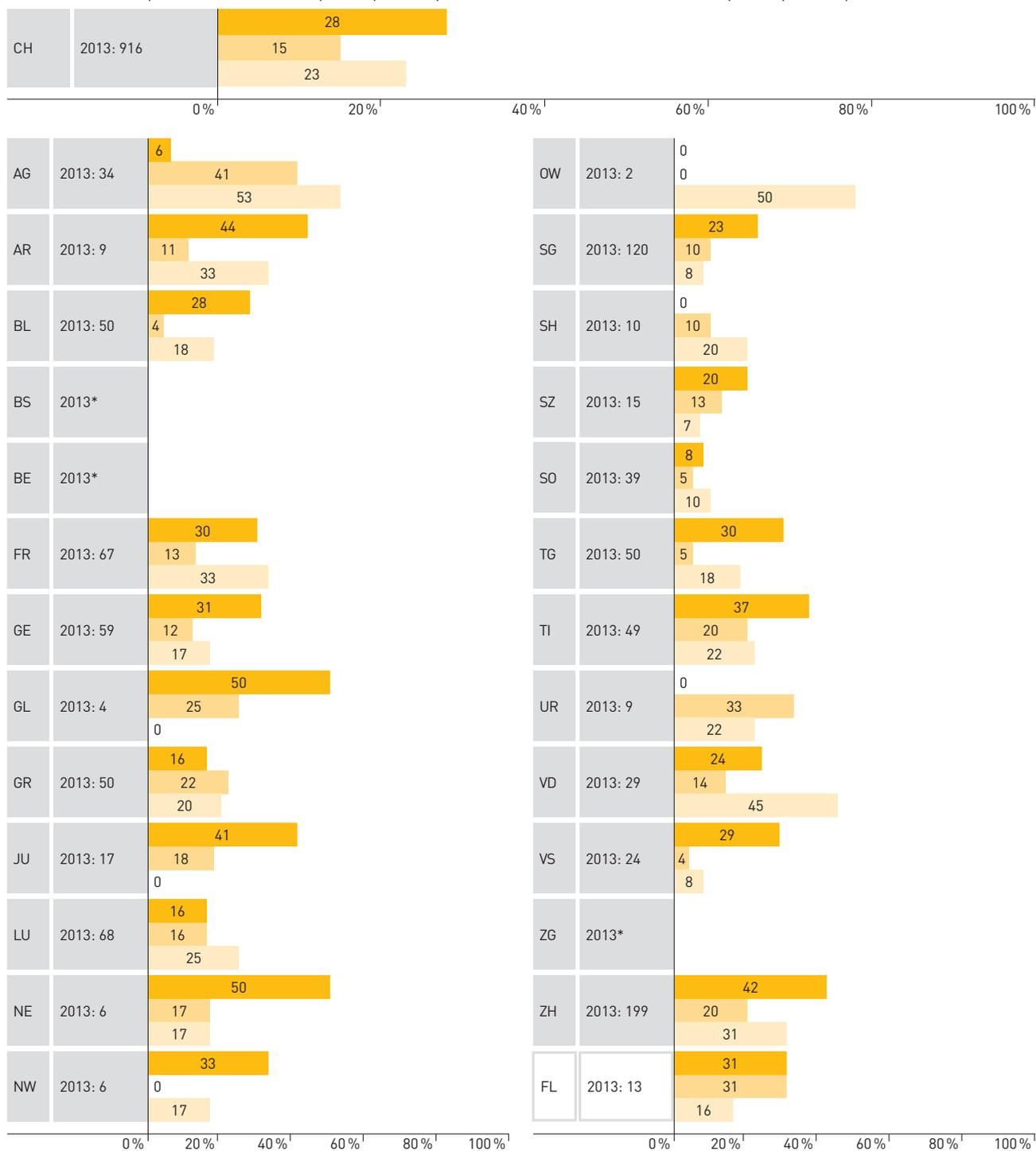
Graphique 27: Sport scolaire facultatif

Question: «Votre école propose-t-elle des offres sportives dans le cadre du sport scolaire facultatif?»

Plusieurs réponses possibles, dont: «Oui, subventionné par Jeunesse + Sport (J+S) pour un public dès 10 ans», «Oui, subventionné par Jeunesse + Sport (J+S) pour un public de 5 à 10 ans», «Oui, non subventionné par Jeunesse + Sport (J+S).»

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponse:

● non subventionné par J+S ● subventionné par J+S pour un public de moins de 10 ans ● subventionné par J+S pour un public dès 10 ans



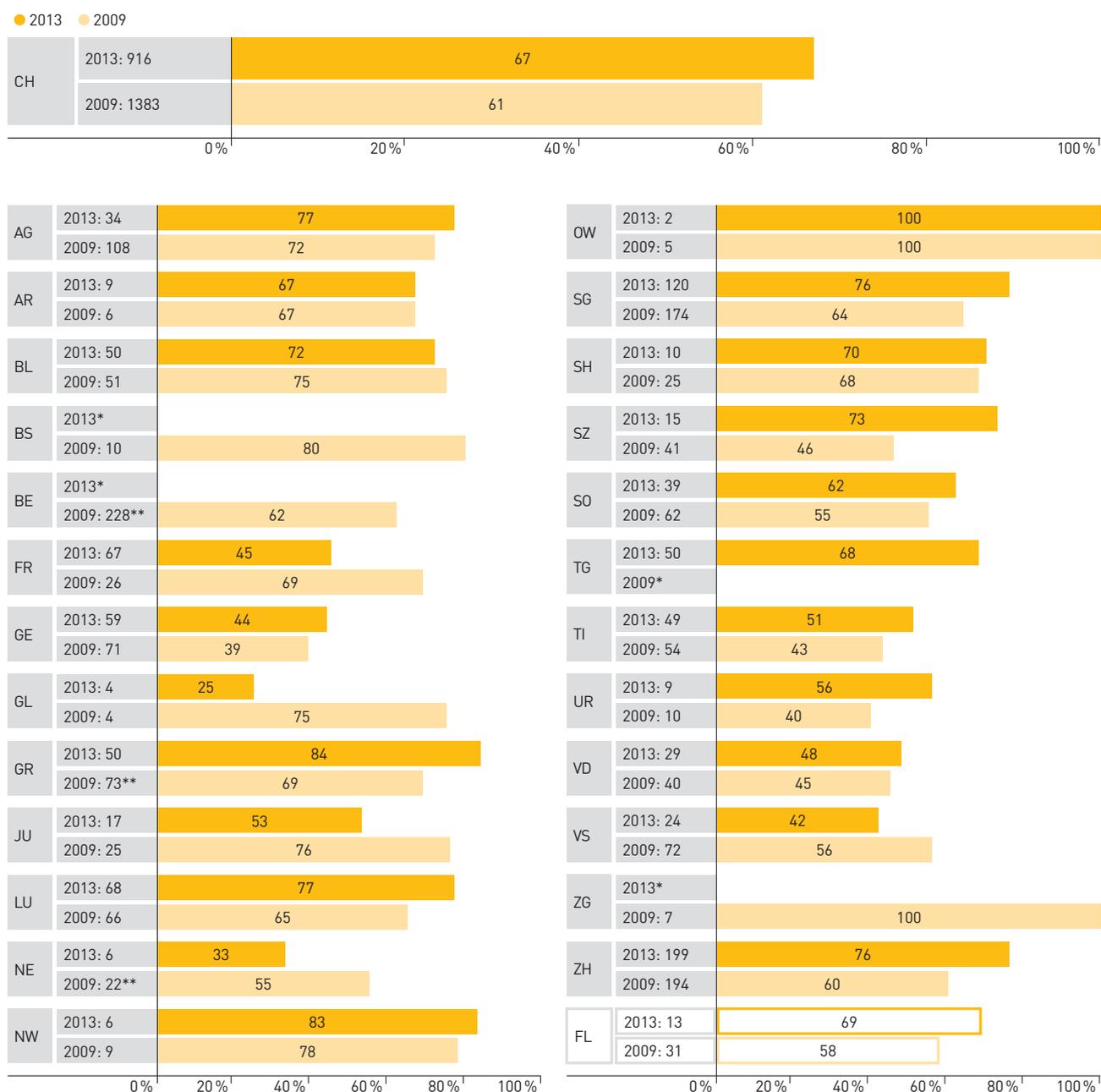
* n'a pas participé

Graphique 28: Offres pour promouvoir l'activité physique durant les pauses

Question: «Dans votre école, en dehors de l'enseignement de l'éducation physique obligatoire et du sport scolaire facultatif, d'autres mesures sont-elles prises pour encourager les élèves à bouger durant les cours, les pauses ou sur le chemin de l'école?»¹

Plusieurs réponses possibles, dont: «Oui, durant les pauses, des accessoires spécifiques sont mis à la disposition des élèves pour encourager l'exercice physique: ballons, cordes, élastiques, etc.»²

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponse:



* n'a pas participé

** contacté(e) exclusivement par voie postale en 2009

¹ 2009: formulation différente de la question

² 2009: formulation différente de la réponse

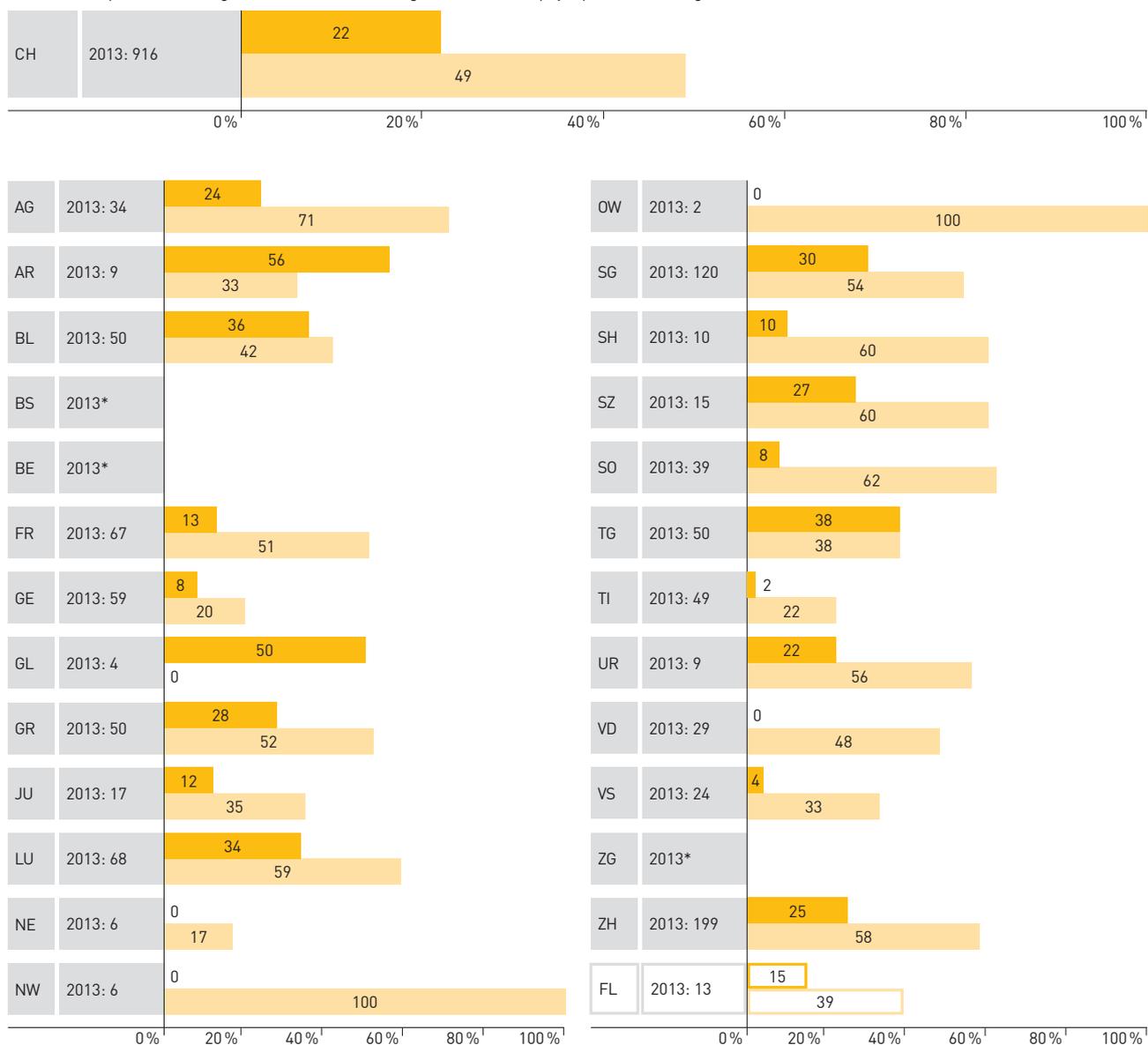
Graphique 29: Offres pour promouvoir l'activité physique dans l'enseignement

Question: «Dans votre école, en dehors de l'enseignement de l'éducation physique obligatoire et du sport scolaire facultatif, d'autres mesures sont-elles prises pour encourager les élèves à bouger durant les cours, les pauses ou sur le chemin de l'école?»¹

Plusieurs réponses possibles, dont: «Oui, tous les enseignants de notre école intègrent de l'activité physique à leur enseignement.» ainsi que «Oui, un ou plusieurs enseignants de notre école intègrent de l'activité physique à leur enseignement.»

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponse:

- Oui, tous les enseignants de notre école intègrent de l'activité physique à leur enseignement
- Oui, un ou plusieurs enseignants de notre école intègrent de l'activité physique à leur enseignement



* n'a pas participé

** contacté(e) exclusivement par voie postale en 2009

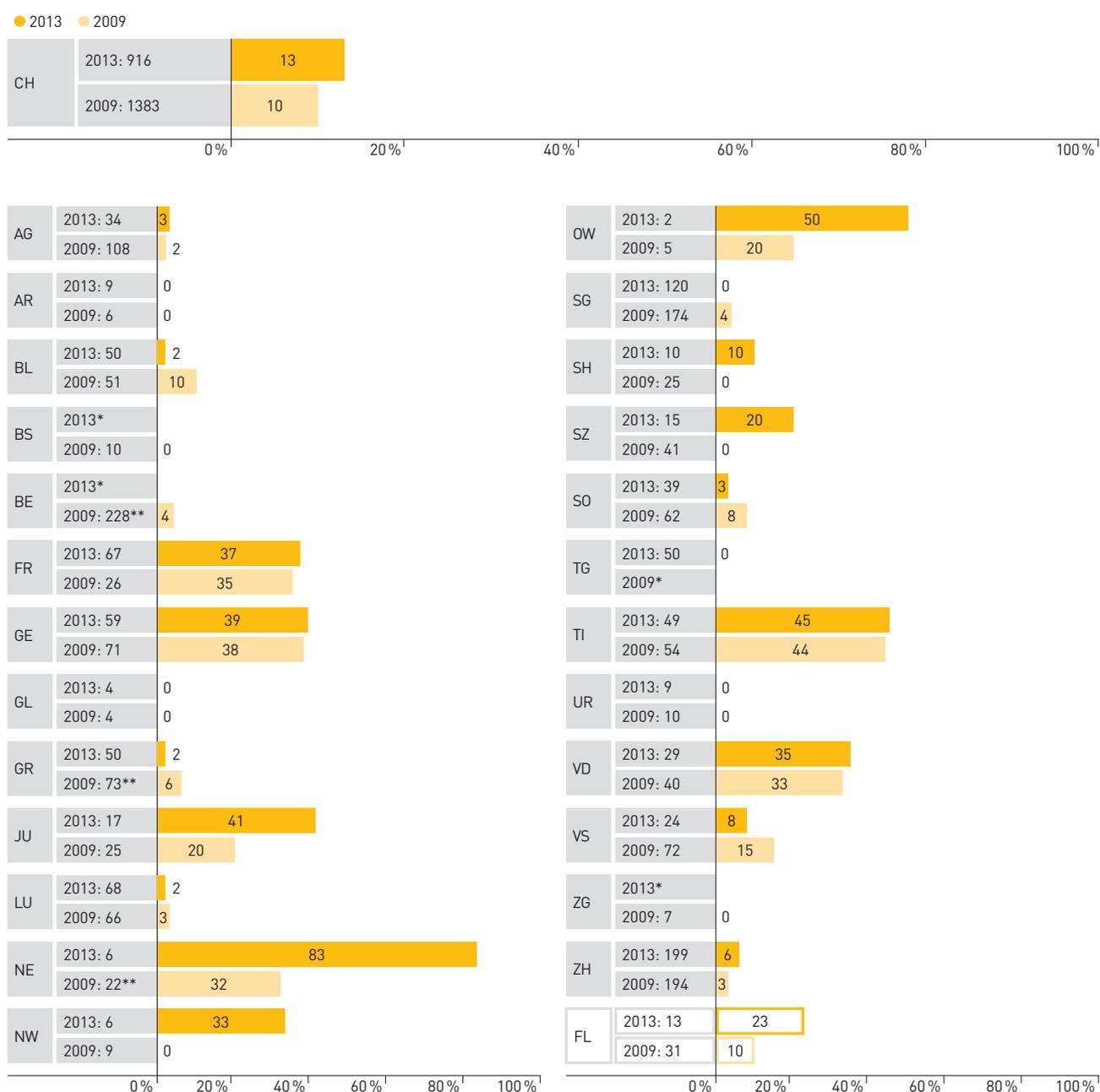
¹ 2009: formulation différente de la question

Graphique 30: Offres pour promouvoir l'activité physique sur le chemin de l'école

Question: «Dans votre école, en dehors de l'enseignement de l'éducation physique obligatoire et du sport scolaire facultatif, d'autres mesures sont-elles prises pour encourager les élèves à bouger durant les cours, les pauses ou sur le chemin de l'école?»¹

Plusieurs réponses possibles, dont: «Oui, des offres pour promouvoir l'activité physique sur le chemin de l'école sont proposées, p. ex. Pédiibus, petit entraînement sur le chemin de l'école, patrouilleurs pour traverser la route, etc.»²

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponse:



* n'a pas participé

** contacté(e) exclusivement par voie postale en 2009

¹ 2009: formulation différente de la question

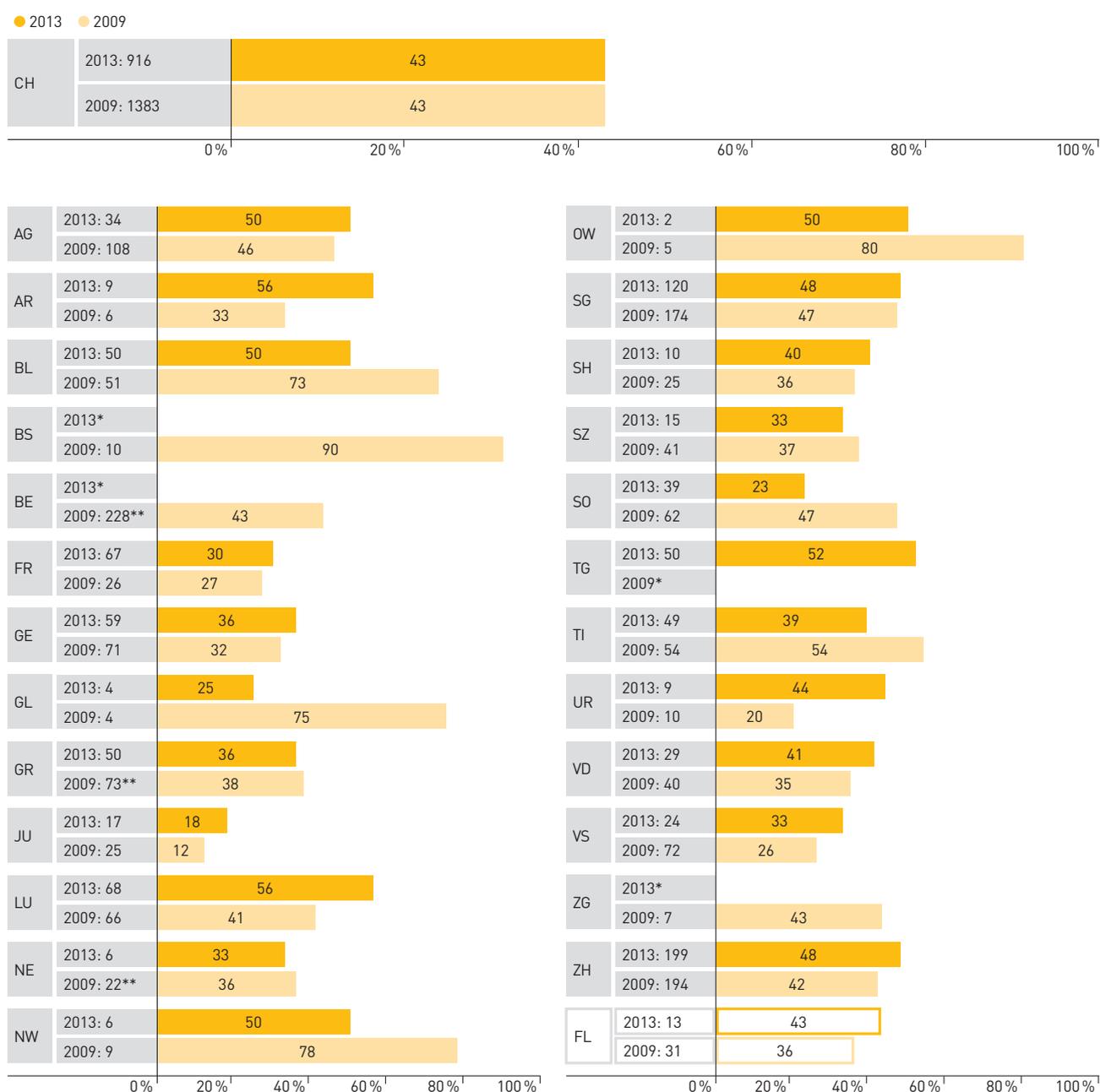
² 2009: formulation différente de la réponse

Graphique 31: Discussion au sujet de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain lors de soirées des parents

Question: «Durant les trois dernières années scolaires, votre école a-t-elle pris contact avec les parents de vos élèves pour aborder les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique ou du poids corporel sain?»¹

Plusieurs réponses possibles, dont: «Oui, les parents ont été informés sur l'un ou plusieurs de ces thèmes dans le cadre de projets spécifiques.»

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponse:



* n'a pas participé

** contacté(e) exclusivement par voie postale en 2009

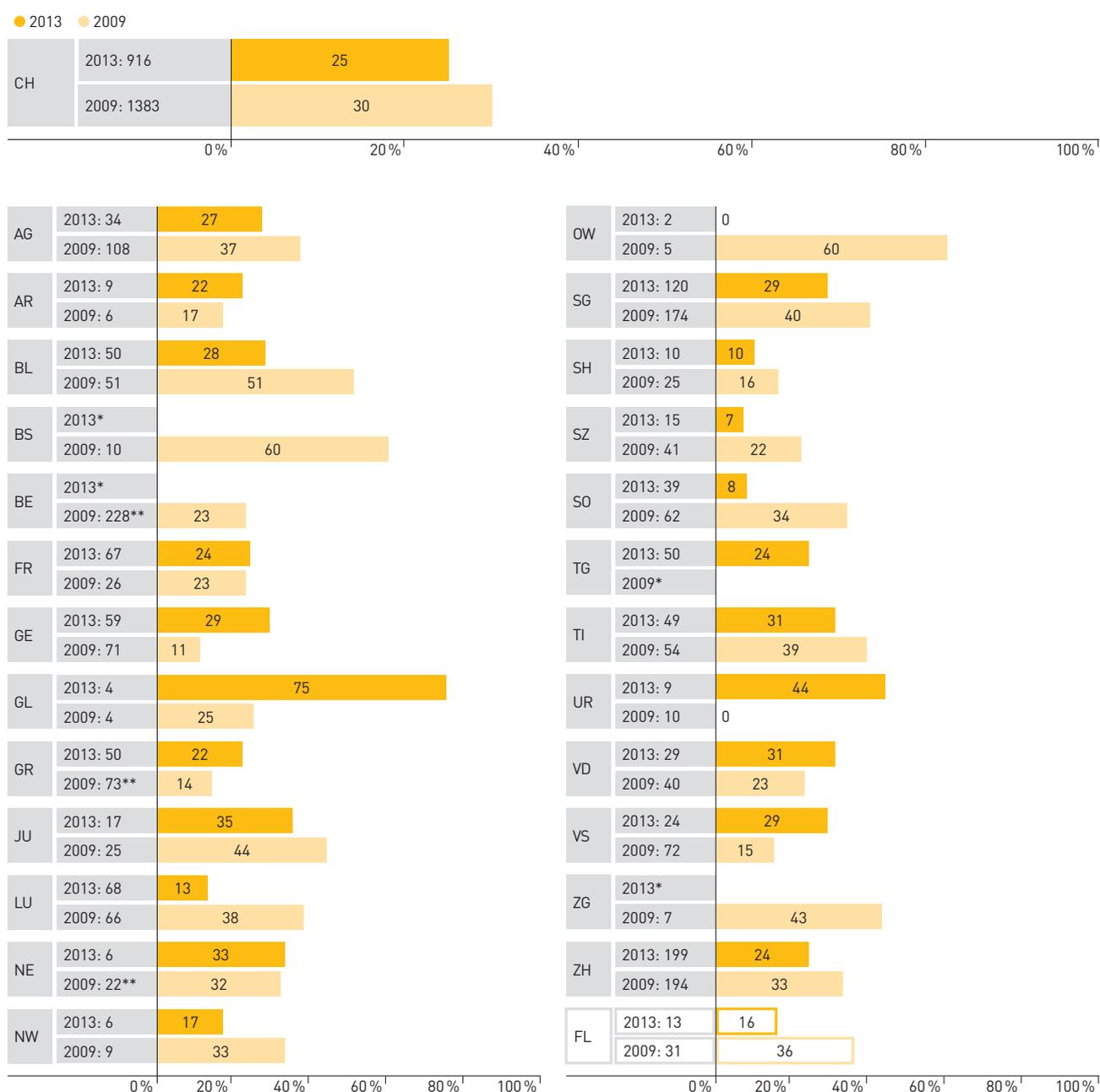
¹ 2009: formulation différente de la question

Graphique 32: Circulaire d'information aux parents au sujet de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain

Question: «Durant les trois dernières années scolaires, votre école a-t-elle pris contact avec les parents de vos élèves pour aborder les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique ou du poids corporel sain?»¹

Plusieurs réponses possibles, dont: «Oui, notre école a envoyé une ou plusieurs informations écrites sur ces thèmes à tous les parents.»²

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponse:



* n'a pas participé

** contacté(e) exclusivement par voie postale en 2009

¹ 2009: formulation différente de la question

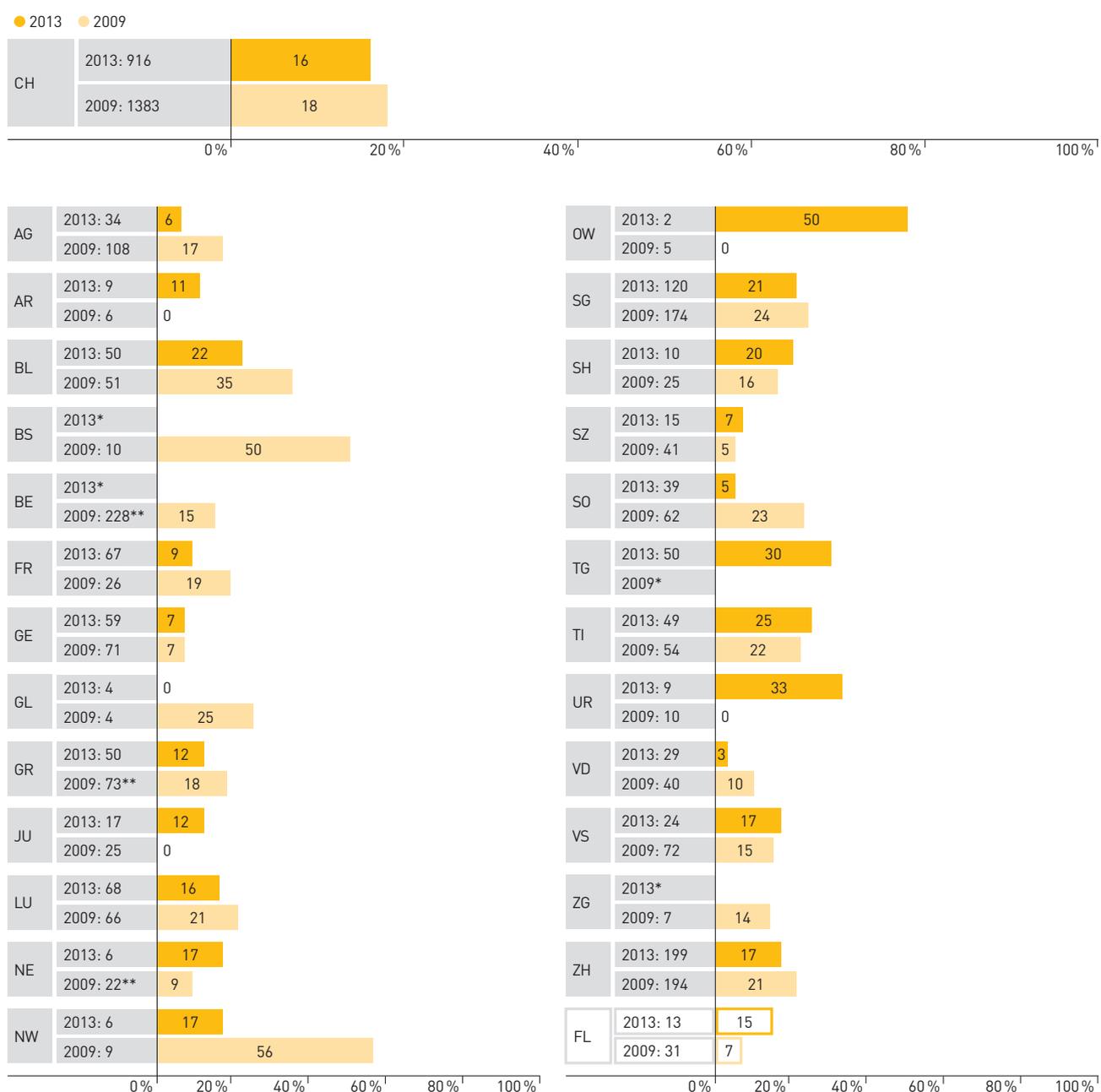
² 2009: formulation différente de la réponse

Graphique 33: Organisation de réunions spéciales des parents sur les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique et du poids corporel sain

Question: «Durant les trois dernières années scolaires, votre école a-t-elle pris contact avec les parents de vos élèves pour aborder les thèmes de l'alimentation, de l'activité physique ou du poids corporel sain?»¹

Plusieurs réponses possibles, dont: «Oui, notre école a organisé pour les parents des réunions sur ces thèmes, p.ex. des soirées d'information.»

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponse:



* n'a pas participé

** contacté(e) exclusivement par voie postale en 2009

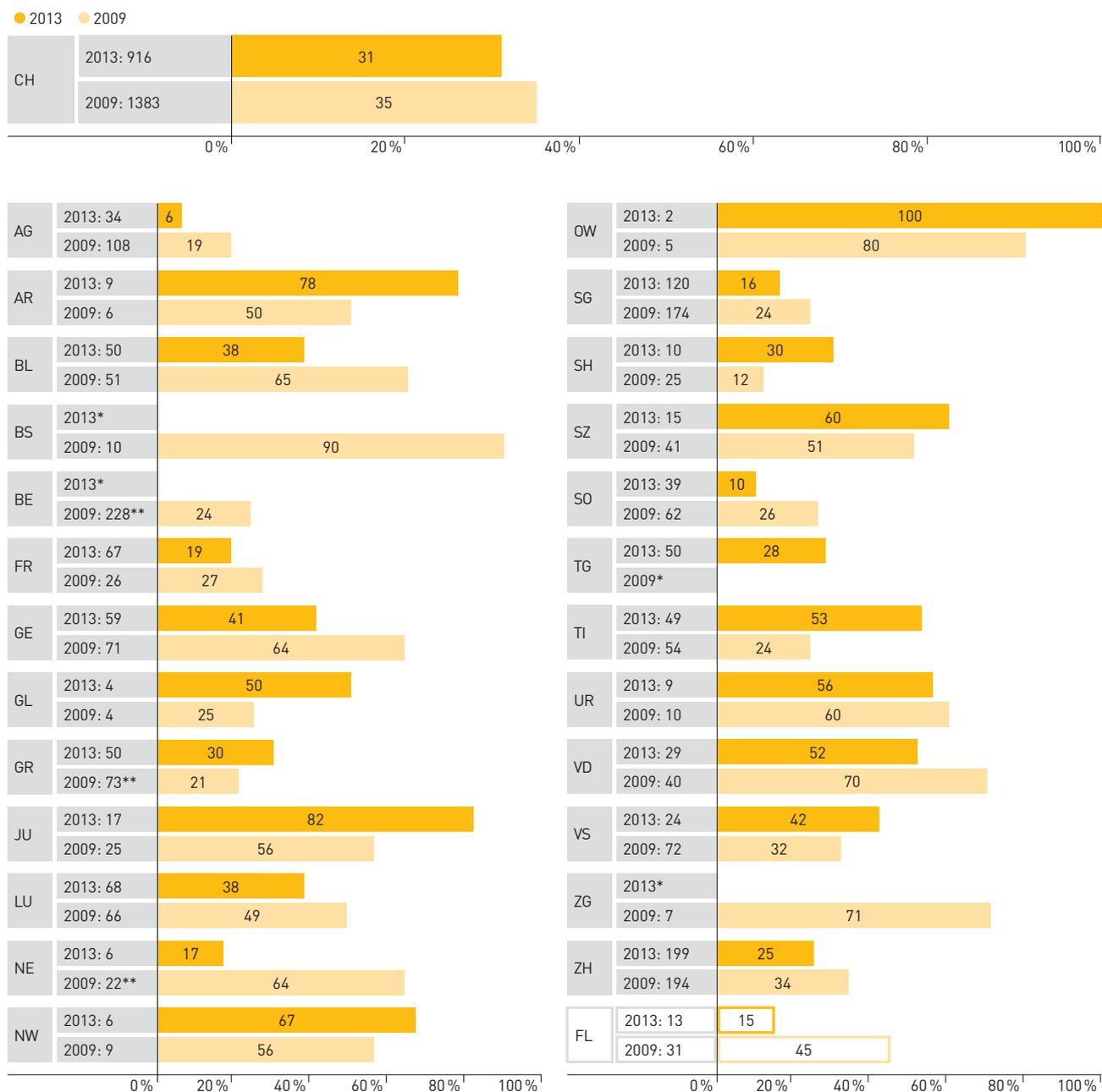
¹ 2009: formulation différente de la question

Graphique 34: Contact avec les autorités cantonales

Question: «Etes-vous en contact régulier, de manière formelle ou informelle, avec des institutions cantonales ou communales sur le thème de l'alimentation, de l'activité physique ou du poids corporel sain?»¹

Plusieurs réponses possibles, dont «Oui, nous sommes en contact avec les autorités ou l'administration cantonales à ce sujet.»

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponse:



* n'a pas participé

** contacté(e) exclusivement par voie postale en 2009

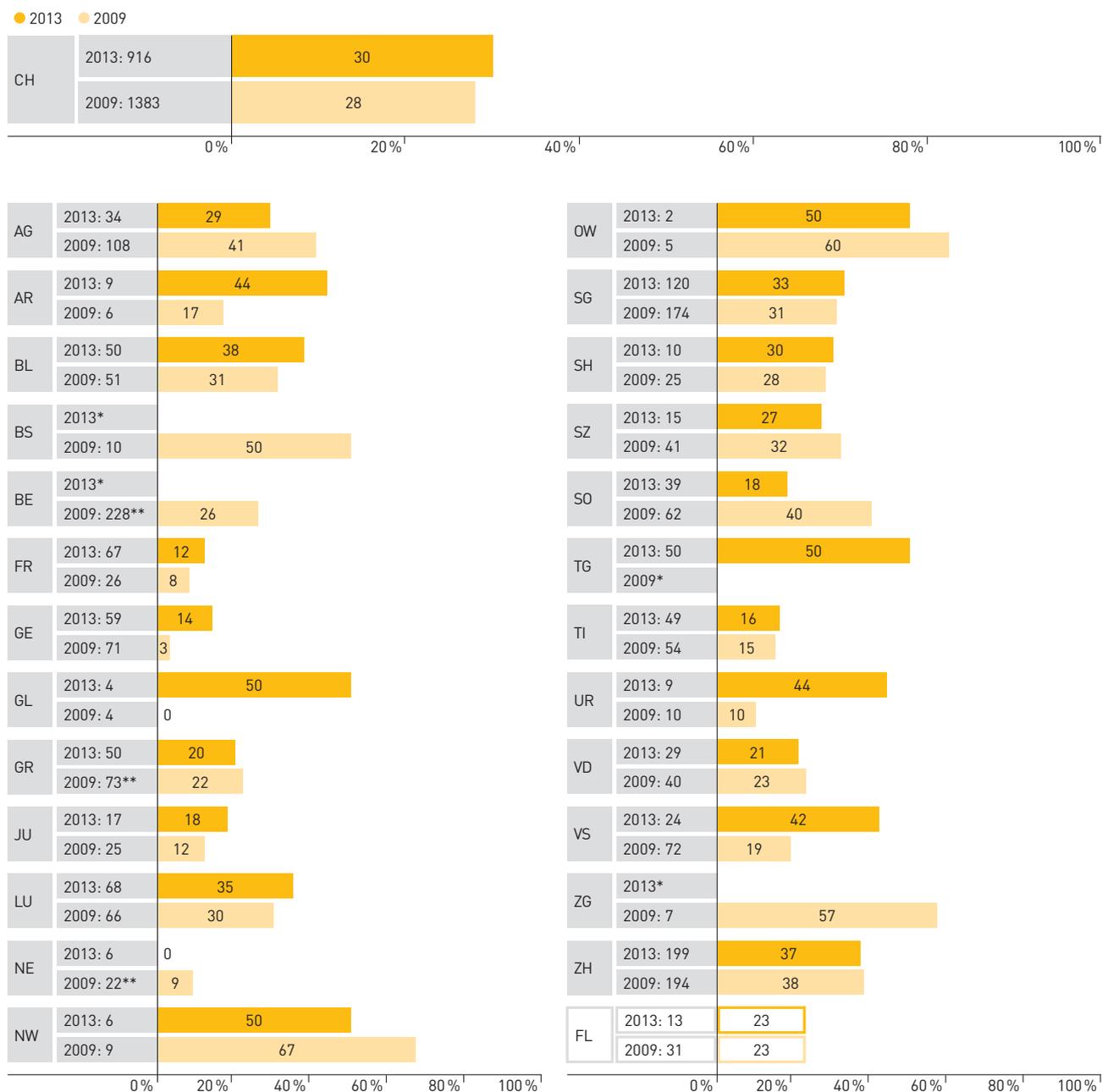
¹ 2009: formulation différente de la question

Graphique 35: Contact avec des instituts professionnels

Question: «Etes-vous en contact régulier, de manière formelle ou informelle, avec des institutions cantonales ou communales sur le thème de l'alimentation, de l'activité physique ou du poids corporel sain?»¹

Plusieurs réponses possibles, dont: «Oui, nous sommes en contact avec des instituts professionnels, p. ex. conseillers diététiques, etc.»

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponse:



* n'a pas participé

** contacté(e) exclusivement par voie postale en 2009

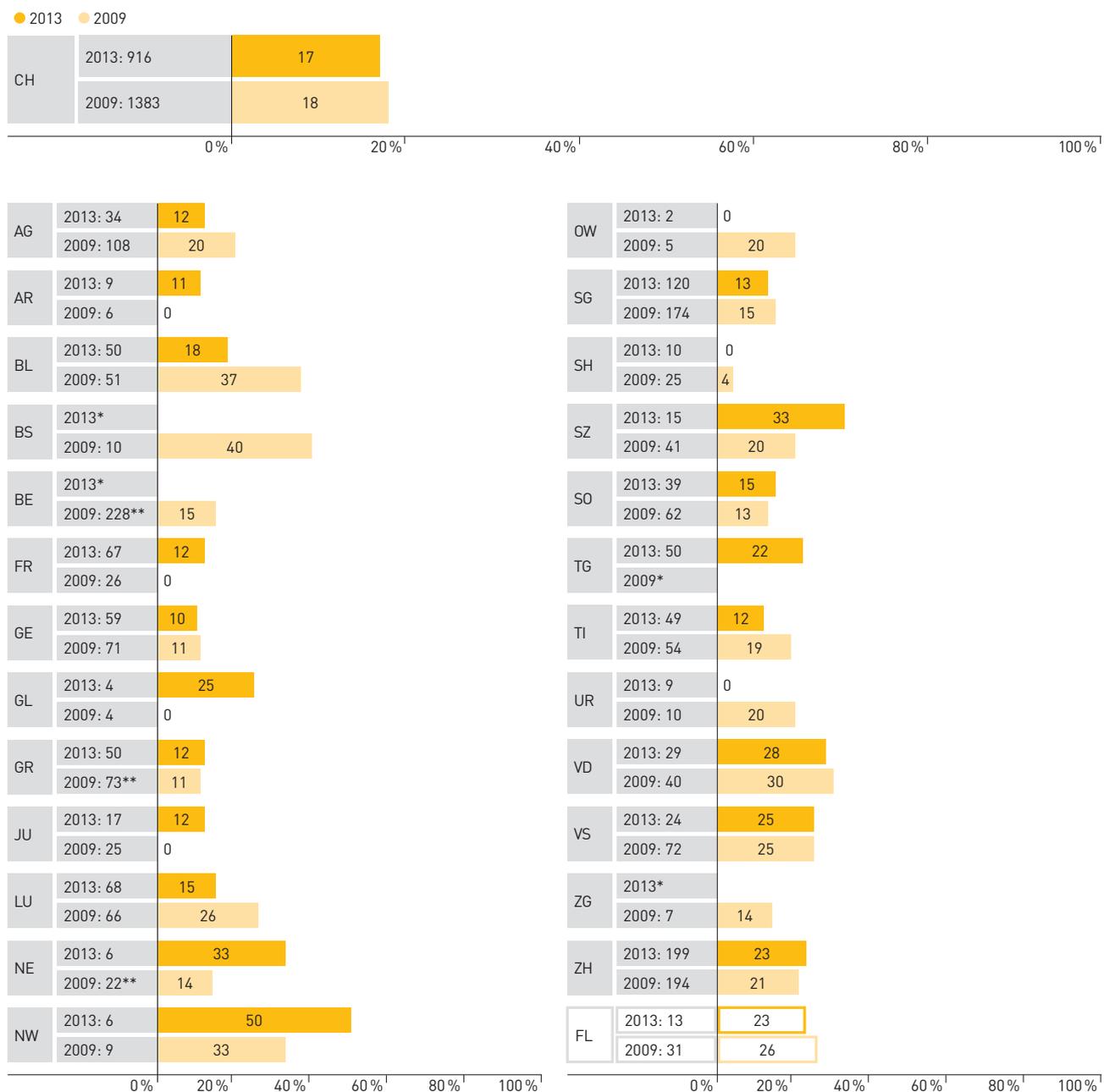
¹ 2009: formulation différente de la question

Graphique 36: Echanges avec d'autres écoles

Question: «Etes-vous en contact régulier, de manière formelle ou informelle, avec des institutions cantonales ou communales sur le thème de l'alimentation, de l'activité physique ou du poids corporel sain?»¹

Plusieurs réponses possibles, dont: «Oui, nous sommes en contact et partageons nos expériences avec d'autres écoles.»

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponse:



* n'a pas participé

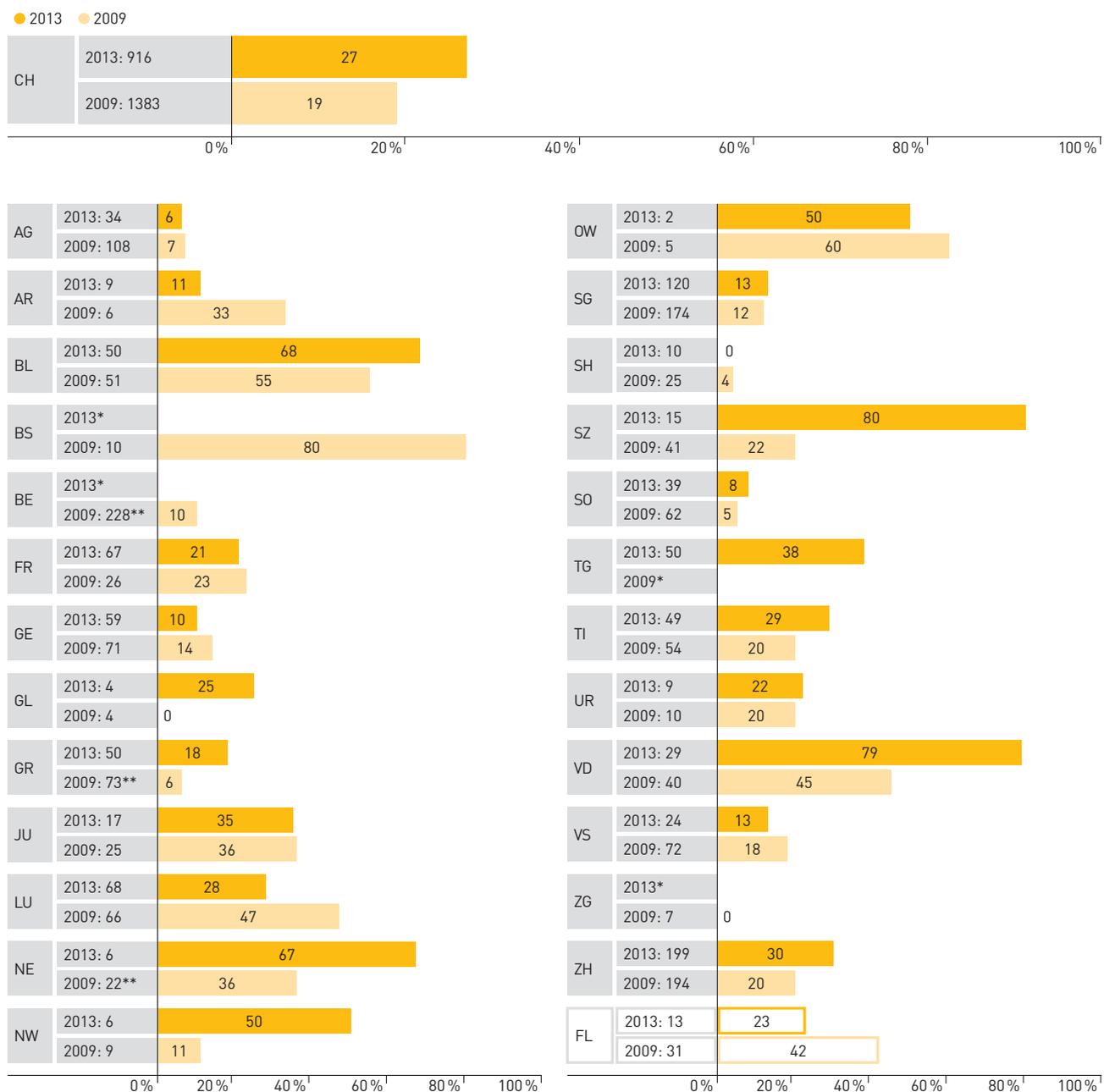
** contacté(e) exclusivement par voie postale en 2009

¹ 2009: formulation différente de la question

Graphique 37: Adhésion au Réseau suisse d'écoles en santé (RSES) et/ou à un réseau cantonal

Question: «Votre école est-elle membre du Réseau suisse d'écoles en santé (RSES) et/ou d'un réseau cantonal?»
 «Oui, notre école est membre du Réseau suisse d'écoles en santé (RSES) ou d'un réseau cantonal d'écoles en santé.»¹

Proportion de personnes interrogées donnant cette réponse:



* n'a pas participé

** contacté(e) exclusivement par voie postale en 2009

¹ 2009: formulation différente de la réponse

Dufourstrasse 30, Postfach 311, CH-3000 Bern 6
Tel. +41 31 350 04 04, Fax +41 31 368 17 00
office.bern@promotionsante.ch

Avenue de la Gare 52, CH-1003 Lausanne
Tél. +41 21 345 15 15, fax +41 21 345 15 45
office.lausanne@promotionsante.ch

www.gesundheitsfoerderung.ch
www.promotionsante.ch
www.promozionesalute.ch